



REPENSER LA COUR DE RÉCRÉATION

**GUIDE POUR L'AMÉLIORATION DES COURS
DE RÉCRÉATION EN RÉGION BRUXELLOISE**

AUTEURS

Jan LAUTE, Andrea LUSQUIÑOS MANSILLA, Martha MEIJER et Marc VANDE PERRE, **AAC Architecture**

Myron DEVOLDER, Lucie LOOSEN et Luc WALLAYS, **OMGEVING**

Julie BÉRARD et Caroline DEMEY, **21 Solutions**

avec la participation de Lode VRANKEN et Jan LAUTE, **Dear pigs**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Valeria CARTES LEAL et Julie LUMEN, **Service École de perspective.brussels**

Marylou PAËS et Christophe VERMONDEN, **Département Éducation relative à l'Environnement de Bruxelles Environnement**

Anaïs DE ROUCK et Étienne AULOTTE, **Département Développement Nature et Agriculture de Bruxelles Environnement**

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS

Myriam DOUSSE et Chloé PERARNAU, **Collectif CUISTAX**

CORRECTION

Anne MARSALEIX

TRADUCTION

TraduTask

ÉDITEURS RESPONSABLES

Julie LUMEN, **Service École, perspective.brussels**, Rue de Namur 59 / 1000 Bruxelles

F. Fontaine & B. Dewulf, Av. du Port 86C / 3000, 1000 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS

info@perspective.brussels

www.perspective.brussels/service-ecole

DÉPÔT LÉGAL D/2021/14.054/03

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

© 2021 perspective.brussels

REPENSER LA COUR DE RÉCRÉATION

GUIDE POUR L'AMÉLIORATION
DES COURS DE RÉCRÉATION
EN RÉGION BRUXELLOISE



TABLE DES MATIÈRES

4 INTRODUCTION

5 CADRE DU GUIDE

6 MODE D'EMPLOI

6 APPROCHES

7 STRUCTURE

8 S'INSPIRER

9 LÉGENDE

10 QUATRE ÉTAPES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE COUR DE RÉCRÉATION EN RÉGION BRUXELLOISE

10 CONCEVOIR UN PROJET COMMUN, GÉNÉRER UNE VISION PARTAGÉE

12 → ÉTAPE 1 OBSERVER ET ANALYSER LA COUR DE RÉCRÉATION

13 → ÉTAPE 2 S'INSPIRER POUR DÉFINIR LES OBJECTIFS

14 → ÉTAPE 3 IDENTIFIER LE CADRE ET LES RESSOURCES

16 → ÉTAPE 4 ÉLABORER LE PLAN D'ACTION ET ASSURER SA MISE EN ŒUVRE

19 CINQ AMBITIONS POUR AMÉLIORER UNE COUR DE RÉCRÉATION EN RÉGION BRUXELLOISE

20 → AMBITION A LUDIQUE ET CONVIVIALE

- 21 Objectifs
- 22 Diagnostic
- 24 Recommandations
- 26 Références
- 27 Étude de cas

28 → AMBITION B NATURE

- 29 Objectifs
- 30 Diagnostic
- 31 Recommandations
- 34 Références
- 35 Étude de cas

36 → AMBITION C CONFORTABLE ET STIMULANTE

- 37 Objectifs
- 38 Diagnostic
- 39 Recommandations
- 42 Références
- 43 Étude de cas

44 → AMBITION D ÉCO-GÉRÉE

- 45 Objectifs
- 46 Diagnostic
- 47 Recommandations
- 50 Références
- 51 Étude de cas

52 → AMBITION E OUVERTE SUR LE QUARTIER

- 53 Objectifs
 - 54 Diagnostic
 - 56 Recommandations
 - 58 Références
 - 59 Étude de cas
-

60 FICHES

- 60 → **FICHE 1** NORMES ET RECOMMANDATIONS
 - 64 → **FICHE 2** JEUX
 - 66 → **FICHE 3** SPORTS
 - 68 → **FICHE 4** ORGANISATION DES ACTIVITÉS
 - 70 → **FICHE 5** MOBILIER
 - 72 → **FICHE 6** REVÊTEMENTS DE SOL
 - 76 → **FICHE 7** USAGE DES ÉLÉMENTS BÂTIS
 - 78 → **FICHE 8** AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
 - 84 → **FICHE 9** ABRIS
 - 88 → **FICHE 10** GESTION DES EAUX PLUVIALES
 - 92 → **FICHE 11** CONVENTION DE CO-UTILISATION ET CONTRÔLE DES ACCÈS
-

94 LISTE DES ILLUSTRATIONS ET CRÉDITS DES PHOTOS

96 POUR EN SAVOIR PLUS →

99 POUR APPROFONDIR



INTRODUCTION

Lieu de jeux, d'apprentissages, de découvertes, de rencontres, d'expression, de défoulement et de ressourcement, la cour de récréation fait partie intégrante de la vie scolaire des élèves et des enseignants. Elle offre l'occasion de bouger, de s'exprimer et d'exercer ses sens. La qualité de l'aménagement de la cour de récréation a donc un impact indéniable sur le bien-être des élèves.

Pourtant, aujourd'hui encore, les cours de récréation en Région de Bruxelles-Capitale sont souvent des espaces peu variés, bétonnés, enclavés en intérieur d'îlot, générant des frustrations sociales, des nuisances sonores et devenant des fournaises lors des vagues de chaleur. En ce sens, les cours de récréation restent peu propices à l'épanouissement des élèves et participent au syndrome du manque de nature dans la ville.

Dans le cadre de la déclaration de politique régionale et de la Stratégie GO4Brussels 2030, le Service École de perspective.brussels et Bruxelles Environnement ont été chargés par le Gouvernement bruxellois de travailler à l'amélioration des cours de récréation en Région de Bruxelles-Capitale. Pour atteindre cet objectif ambitieux, une première action consiste en une étude de cas dont les principaux enseignements sont repris dans ce guide didactique.

En effet, ce guide a été élaboré sur base d'un processus participatif : les cours de récréation de neuf écoles bruxelloises ont été analysées pour récolter les attentes et les besoins des utilisateurs, puis tester sur plan les solutions.

Ce guide apporte des réponses à trois objectifs :

- Premièrement, **améliorer le bien-être des élèves et du corps pédagogique** en proposant des pistes concrètes d'aménagement des cours, favorisant le lien social, l'épanouissement personnel, une activité physique variée et l'apprentissage autour des sens, de l'expression, de l'eau et de la nature.
- Deuxièmement, **participer aux objectifs environnementaux** de la Région, en **amenant de la nature dans les cours de récréation**, en les transformant en véritables îlots de fraîcheur. La biodiversité, la qualité végétale et paysagère, la résilience climatique s'en trouvent améliorées.
- Troisièmement, **améliorer la connexion des écoles à la Ville** en proposant des aménagements qui favorisent l'ouverture des cours de récréation en dehors du temps scolaire mais aussi **augmenter les aires de jeu, de détente et d'espaces verts pour la population bruxelloise**.

Sans se substituer aux nombreux règlements, outils et services existants au sein des Communautés et des réseaux, le guide tente de rassembler dans un même document les références et ressources disponibles (législation, recommandations, etc.) pour travailler à l'amélioration des cours de récréation bruxelloises. Le guide offre ainsi un appui aux acteurs de terrain et aux gestionnaires d'infrastructures scolaires dans la mise en œuvre de projets visant à améliorer la qualité des équipements scolaires ou l'environnement urbain dans lesquels s'insèrent les écoles.

perspective.brussels

Bruxelles Environnement

CADRE DU GUIDE

CONTEXTE

Le contexte scolaire bruxellois présente un cadre particulier par rapport au reste de la Belgique. La Région de Bruxelles-Capitale est une métropole avec une **grande diversité sociale et culturelle**. Pas moins de 848 implantations scolaires sont réparties sur l'ensemble du territoire. Les infrastructures scolaires bruxelloises présentent des caractéristiques très diverses en termes de bâti, d'espaces extérieurs et de relations avec le quartier.

La Région de Bruxelles-Capitale est caractérisée par une **forte densité de population et du bâti**. Certains de ses quartiers n'offrent pas d'espaces verts ou d'aires de jeux répondant aux demandes actuelles. La cour de récréation est donc souvent **l'un des rares espaces en région bruxelloise où les enfants peuvent jouer librement à l'extérieur**, élément essentiel au bien-être des enfants et des jeunes.

La pression sur l'espace ouvert de la ville rend intéressants les espaces des cours de récréation des écoles : ces lieux peuvent mener à des solutions créatives avec plus d'opportunités pour les élèves, les habitants du quartier via le partage de l'espace avec des acteurs extérieurs.

Dans un contexte urbain toujours plus dense, une telle **co-utilisation des cours de récréation** sera une opportunité pour changer la perception des infrastructures scolaires par les riverains. Avec ce partage de leur utilisation, les écoles seront perçues comme des extensions de l'espace public avec un bénéfice pour le plus grand nombre. De cette manière, la présence des écoles au sein d'un quartier – avec leurs inconvénients liés à un fonctionnement toujours plus dense – sera d'autant plus acceptée par les riverains.

La métropole confère aussi une responsabilité à l'école : l'espace d'accueil de l'école – souvent la cour de récréation – présente un lieu important de transition de l'espace public urbain à l'école. La cour de récréation doit offrir aux parents et aux enfants de tous les horizons le même sentiment d'accueil, et constituer une interface de qualité entre la vie de l'école et le monde extérieur.

POUR QUI ?

Ce guide s'adresse à **tous les acteurs concernés par les infrastructures scolaires en Région de Bruxelles-Capitale** : directions d'école, pouvoirs organisateurs, services en charge du patrimoine scolaire dans les différents réseaux, services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Vlaamse Gemeenschap et de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, services régionaux impliqués dans l'accompagnement de projets d'école, architectes chargés des transformations ou des rénovations et aussi les utilisateurs de ces infrastructures (élèves, enseignants et parents) susceptibles d'être impliqués dans les transformations. Les recommandations de ce guide visent surtout les cours de récréation existantes, mais elles sont une source d'inspiration et information pour les nouvelles constructions.

POURQUOI ?

Ce guide vise à donner des réponses à trois objectifs de la Région de Bruxelles-Capitale :

BIEN-ÊTRE

Agir positivement sur le bien-être des élèves et du personnel enseignant en créant des **espaces de jeux conviviaux pour tous**, visant à réduire les tensions au sein de la cour de récréation.

BIODIVERSITÉ

Renforcer le contact avec la nature en ville, donner l'opportunité aux élèves de jouer dans la nature et de l'observer dans leur cour. Végétaliser les espaces minéraux permet également de rafraîchir la cour en période de canicule, phénomène qui sera de plus en plus fréquent dans les années à venir. Les cours de récréation sont le lieu idéal pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux, agir sur la perméabilité des sols, diversifier les plantations, mettre en place différents habitats pour la faune, etc.

OUVERTURE AU QUARTIER

Ouvrir les écoles au quartier en dehors du temps scolaire et par là élargir l'offre d'espaces verts et récréatifs à disposition de la population bruxelloise.

MODE D'EMPLOI

APPROCHES

Au travers de ce guide, vous trouverez plusieurs approches relatives à l'aménagement des cours de récréation :



APPROCHE PARTICIPATIVE

Cette approche invite toutes les personnes concernées par la cour de récréation à **réfléchir ensemble autour d'un projet commun**. Elles seront impliquées à chaque étape d'élaboration du projet d'aménagement : de l'état des lieux à la phase de réalisation du projet, en passant par le plan d'action.

APPROCHE TRANSVERSALE

L'approche transversale met l'accent sur **les liens possibles entre les différentes ambitions** présentées dans ce guide. Un seul et même aménagement peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs et ambitions.

Créer une assise autour d'un arbre permet de créer un lieu de rassemblement pour un petit groupe d'élèves, mais garantit aussi le bon développement de l'arbre. Il apporte de l'ombre à ses racines et évite le compactage du sol à sa base assurant ainsi son apport en eau.

Mettre en place un auvent dans la cour peut à la fois protéger les élèves des intempéries et servir de dispositif d'absorption acoustique vis-à-vis des riverains.

La construction d'une tribune peut abriter un espace de rangement, tout en offrant aux élèves un lieu convivial où discuter et un espace pour faire classe à l'extérieur.

APPROCHE INTÉGRALE

L'approche intégrale implique **la mise en place d'une vision à long terme, ambitieuse et novatrice**, à réaliser selon un phasage en tenant compte des budgets disponibles. Les exemples concrets fournis pour chaque ambition montrent qu'il n'est pas nécessairement difficile ou coûteux d'intervenir sur l'espace disponible. Le guide encourage également une réflexion sur une diversification des usages de la cour de récréation à la fois pour l'école, le quartier et la Région bruxelloise.

APPROCHE PAR L'EXEMPLE

Les références rassemblées et commentées pour chaque ambition et fiche de ce guide sont toutes applicables au contexte bruxellois. Elles constituent **une boîte à outils pour vous inspirer** dans le développement de votre projet.

Le nom et l'auteur de chaque référence sont fournis à la fin du guide. Ces données vous permettront de trouver sur internet des explications plus complètes sur les exemples fournis.

La version numérique du guide contient des liens hypertextes qui vous permettront d'accéder aux différentes sources d'information et d'approfondir sur les références mentionnées.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le guide est téléchargeable sur le site de perspective.brussels :

→ BEECOLE.BRUSSELS > NOS PUBLICATIONS



STRUCTURE

Ce guide propose une méthode à suivre, un ensemble d'ambitions et des informations pratiques destinées à la rénovation et l'amélioration d'une cour de récréation.

Il est structuré en trois parties interconnectées :

La première partie du guide décrit les quatre **ÉTAPES** de l'élaboration d'un projet de rénovation et d'amélioration de cour de récréation. La démarche se veut participative. Elle démarre par un état des lieux de la cour de récréation et l'inventaire des besoins de l'école. Ce diagnostic des besoins s'appuie sur les ambitions du guide définies dans la deuxième partie.

Vous trouverez au dos de l'affiche jointe à ce guide une Feuille de route reprenant ces quatre étapes.



La deuxième partie du guide décrit cinq **AMBITIONS** pour une cour de récréation de qualité. Chacune de ces ambitions est déclinée en objectifs, questions de diagnostic, recommandations et inspirations présentées sous forme de références et d'une étude de cas.

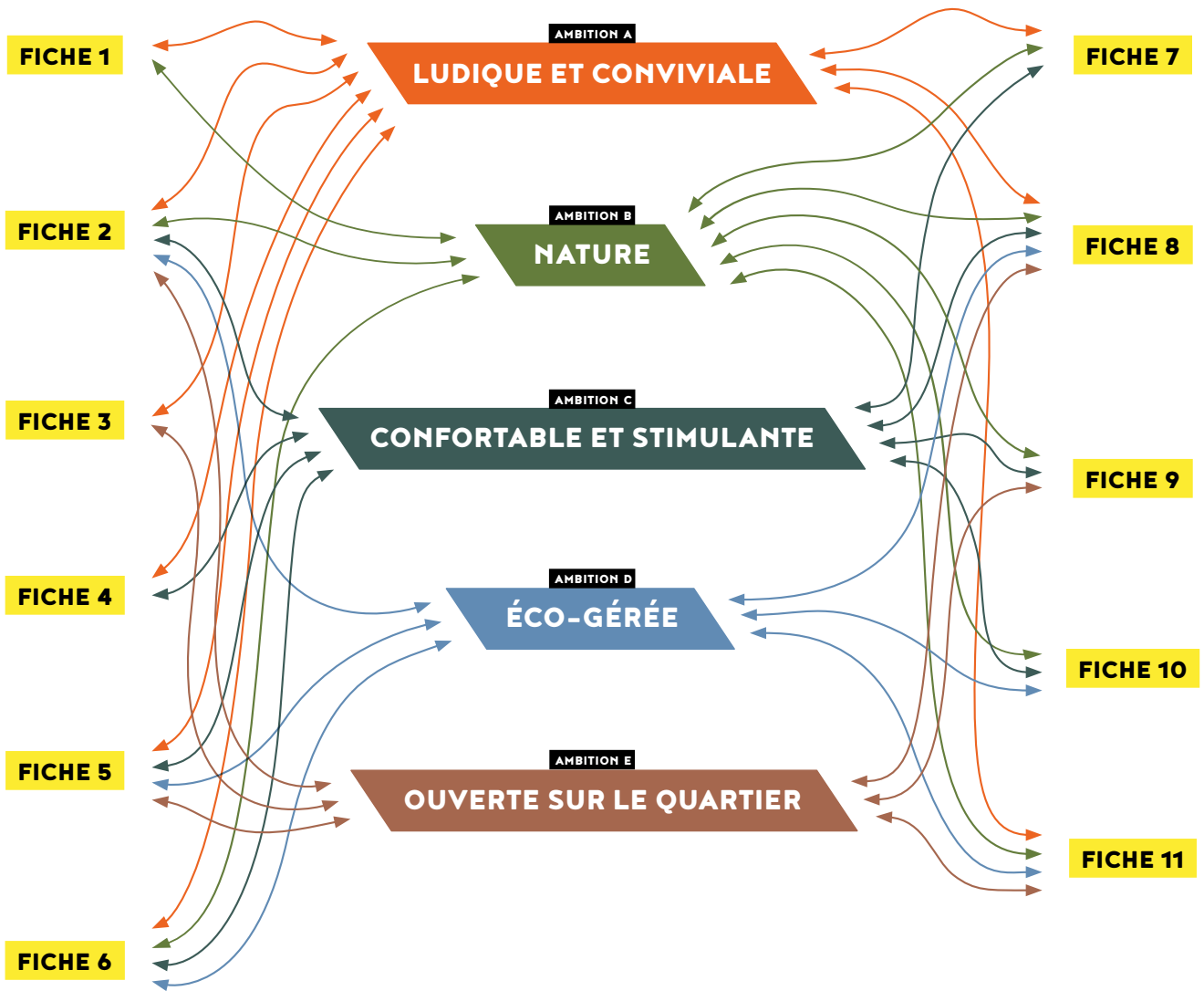


La troisième partie du guide fournit quant à elle des éléments plus pratiques, techniques sur les réglementations et les différents types d'intervention proposés pour améliorer les cours de récréation. Ces informations, déclinées au travers de onze **FICHES**, offrent un outil d'aide à la décision et proposent des idées pour mieux réussir le projet d'aménagement d'une cour de récréation. Chacune des fiches couvre le champ de plusieurs ambitions.



Cinq ambitions pour concevoir une cour de récréation

Chaque fiche est interconnectée à plusieurs ambitions.



- FICHE 1** → Normes et recommandations
- FICHE 2** → Jeux
- FICHE 3** → Sports
- FICHE 4** → Organisation des activités
- FICHE 5** → Mobilier
- FICHE 6** → Revêtements de sol

- FICHE 7** → Usage des éléments bâtis
- FICHE 8** → Aménagements en faveur de la biodiversité
- FICHE 9** → Abris
- FICHE 10** → Gestion des eaux pluviales
- FICHE 11** → Convention de co-utilisation et contrôle des accès

S'INSPIRER

Afin de servir de support dans l'élaboration du projet, une affiche illustrant les cinq ambitions pour une cour de récréation de qualité est mise à disposition.



L'affiche ne représente pas la « cour de récréation idéale », mais montre la mise en contexte de nombreuses possibilités d'aménagement, qui vous aideront à réfléchir et à trouver de l'inspiration !

Cette affiche pourra également vous être utile comme support pédagogique et comme outil de participation. Une version couleur et une version noir et blanc en format A3 est téléchargeable.

Vous pouvez aussi vous servir des projets des études de cas réalisés par AAC - OMGEVING et présentés à la fin de chaque ambition pour vous inspirer.

LÉGENDE

Les symboles suivants sont utilisés dans le guide :



Quick win

Une intervention rapide dans sa réalisation, à faible budget mais provoquant déjà un impact.



Participation

Des réalisations impliquant un groupe de bénévoles, d'élèves et/ou d'autres partenaires, dont le niveau technique est à leur portée, en autonomie.



Transition climatique

Des réalisations contribuant à créer des îlots de fraîcheur et de restaurer les cycles naturels.

AMBITION

→ Ambition

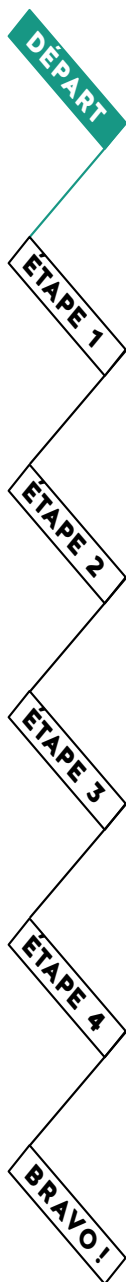
Renvoi vers une autre ambition du guide fournissant des informations supplémentaires.

FICHE

→ Fiche

Renvoi vers une autre fiche du guide fournissant des informations supplémentaires.

QUATRE ÉTAPES POUR LA CONCEPTION D'UNE COUR DE RÉCRÉATION EN RÉGION BRUXELLOISE



CONCEVOIR UN PROJET COMMUN, GÉNÉRER UNE VISION PARTAGÉE

La cour de récréation est un projet en constante évolution, tout comme les personnes qui l'utilisent. C'est pourquoi le projet de la cour de récréation est à définir collectivement, selon une vision à long terme. Il est indispensable de tenir compte de toutes les contraintes et besoins des personnes concernées pour construire ensemble une cour à la hauteur des ambitions de demain.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Dès le début du projet, du diagnostic à la réalisation, en passant par l'évaluation, **consultez toutes les personnes concernées par la cour de récréation** : personnel d'entretien, équipe pédagogique, professeurs d'éducation physique, équipe d'accueil, direction, pouvoir organisateur (PO), élèves de la maternelle au secondaire, associations de parents, citoyens actifs du quartier, etc. **Chaque usager de la cour de récréation a son expérience propre, sa plus-value à apporter.** On ne part jamais d'une page blanche. Quelles sont les spécificités de l'école et des personnes impliquées ? Des précédents ont-ils laissé des traces dans les esprits ? Quels éléments sont susceptibles d'empêcher le bon déroulement du projet ? Poser le cadre de l'existant permet de capitaliser les succès, mais aussi d'éviter des mauvaises surprises.

En incluant chaque usager de la cour de récréation, vous renforcez la cohésion et la confiance entre les personnes. Cela permet de poser les bases pour créer une grande adhésion au projet de toutes les parties prenantes et pour garantir à terme une bonne utilisation des aménagements. En outre, **cela vous procurera une vision globale sur les besoins de tous et toutes.** Le consensus n'étant pas forcément visé, les divergences de points de vue seront source d'enrichissement pour le projet d'amélioration de votre cour de récréation.

Les élèves, premiers usagers de la cour de récréation, pourront être consultés activement tant lors de la phase du diagnostic que dans la définition des objectifs.



Une méthodologie vous est proposée pour élaborer un projet collectif de réaménagement de votre cour de récréation.

Elle prévoit quatre **ÉTAPES** →

COMMUNICATION

Il est important d'établir une **communication transparente et claire**, tout au long du processus, sur la motivation des choix et les temporalités pour **garantir la compréhension du projet, recueillir l'adhésion et susciter le respect des lieux** une fois le projet mis en œuvre. En classe, cet exercice peut être utilisé comme contenu pédagogique.

Une communication ouverte et interactive avec les voisins, la commune ou le réseau associatif peut également alimenter les perspectives et aider à réfléchir et à élargir la contribution à la construction ou à l'entretien de la cour de récréation.



Vous trouverez une Feuille de route au dos de l'affiche, qui vous guidera dans la réalisation de votre propre diagnostic et votre projet.

ÉTAPE 1 OBSERVER ET ANALYSER LA COUR DE RÉCRÉATION

La première étape consiste à évaluer la situation existante en observant et analysant la cour de récréation avec l'ensemble des usagers afin d'identifier les points forts et les points faibles.

OBSERVATION DE L'ÉTAT DE LA COUR DE RÉCRÉATION 🖐️

Une observation et un diagnostic complet permettent de faire un état des lieux de la situation pour lister les atouts et lacunes de votre cour de récréation. Vous pouvez le réaliser en partant d'un plan de votre cour de récréation.

Sur ce plan, **dessinez** ou **marquez** les éléments du périmètre de la cour de récréation suivants :



- les accès à la cour et le nombre d'élèves par entrée ;
- les locaux qui entourent ou se trouvent dans le périmètre de la cour (classes, locaux de gym, réfectoires, toilettes, etc.) ;
- toutes les autres infrastructures fixes : fontaines à eau, auvents, meubles, bancs, etc. ;
- les jeux et zones sportives fixes ;
- les arbres et les zones plantées ;
- les revêtements de sol différents, avec leurs délimitations ;
- les éventuelles différences de niveau (escaliers, dénivellement de terrain, etc.) ;
- les zones végétalisées et les arbres.

POUR EN SAVOIR PLUS

Obtenez un plan de votre cour en saisissant l'adresse de l'école sur :

- BRUGIS
- GOOGLE MAPS

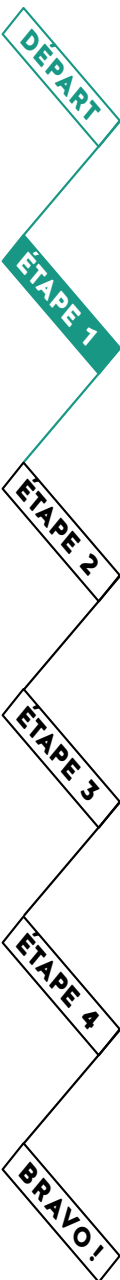
ANALYSE DE LA COUR 🖐️

À partir de ce plan, vous pouvez organiser un tour de la cour avec tous ses usagers et y indiquer les points forts et faibles, ce qui fonctionne ou non, selon vos besoins et utilisations de la cour de récréation.

Avec ces mêmes personnes, nous vous invitons ensuite à analyser la cour de récréation en fonction des cinq ambitions qui structurent ce guide :

- **AMBITION A** ludique et conviviale
- **AMBITION B** nature
- **AMBITION C** confortable et stimulante
- **AMBITION D** éco-gérée
- **AMBITION E** ouverte sur le quartier

Consultez la Feuille de route qui vous guidera dans les diagnostics de chaque ambition afin de réaliser une analyse approfondie de votre cour.



ÉTAPE 2 S'INSPIRER POUR DÉFINIR LES OBJECTIFS

Une fois la situation existante mise sur papier et les points forts et faibles identifiés, prenez le temps de rêver avec TOUS les usagers de la cour de récréation. Laissez la place à l'imagination avant de définir les objectifs de réaménagement et le plan d'action.

S'INSPIRER 🖐️

Informez-vous sur ce qui existe ailleurs, consultez des livres, des banques d'images, l'affiche de ce guide et rêvez à de nouveaux aménagements, de nouveaux espaces, à une nouvelle manière d'utiliser, de circuler dans la cour de récréation. L'inspiration va vous permettre d'ouvrir votre vision et de sortir de ce que vous connaissez.

Prévoyez un temps d'inspiration avec les usagers de la cour de récréation pour partager vos découvertes et vos connaissances. Pendant quelques instants, mettez de côté les contraintes d'espace, de budget pour vous amuser et mettre sur la table toutes vos idées. Ouvrez de nouvelles pistes qui viendront alimenter un projet potentiellement inimaginable dans un cadre strict.



Pour les sources d'inspiration (photos, vidéo, récits d'expérience, etc.), pensez :

- à l'affiche ;
- à créer une boîte à idées ouverte à tous et toutes (usagers de l'école et voisinage, associations, etc.) ;
- à visiter d'autres cours de récréation ;
- aux projets de référence innovants et ambitieux que vous trouverez dans chaque ambition et fiche de ce guide.

C'est aussi le moment de découvrir de nouveaux partenaires au sein du quartier ou dans le réseau scolaire pour établir de nouvelles collaborations.

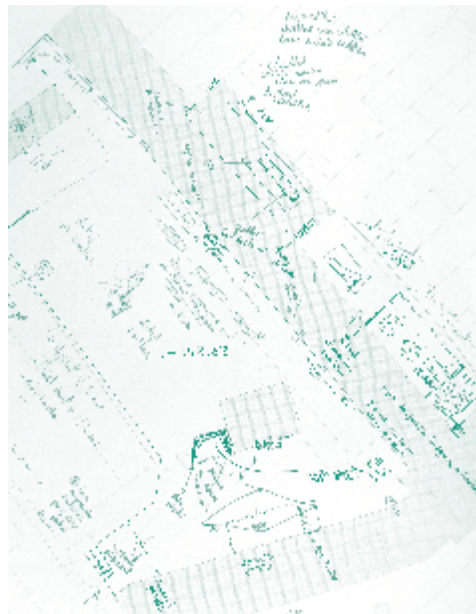
→ **AMBITION E**

DÉFINIR VOS OBJECTIFS 🖐️

Nous vous invitons ensuite à **définir les objectifs sur lesquels vous souhaitez travailler en partant de la question de base : « Quels sont vos besoins pour la cour de récréation de votre école ? »**.

À partir du diagnostic, définissez les éléments sur lesquels vous souhaitez mettre l'accent et les efforts à déployer pour améliorer votre cour de récréation.

Les cinq ambitions de ce guide ont chacune leurs objectifs, qui peuvent vous aider à placer le curseur de votre propre projet. En fonction de votre situation et des objectifs fixés, vous pouvez travailler sur les recommandations des cinq ambitions ou privilégier de travailler prioritairement sur l'une ou l'autre.



POUR EN SAVOIR PLUS

3

Toutes les images du guide sont téléchargeables sur :

→ [BEECOLE.BRUSSELS > NOS PUBLICATIONS](https://beecole.brussels/nos-publications)



ÉTAPE 3 IDENTIFIER LE CADRE ET LES RESSOURCES

Après la phase de définition des objectifs à atteindre, vient le moment d'identifier le cadre normatif, urbanistique, économique et temporel qui vous est propre, ainsi que les ressources dont vous disposez.



CADRE NORMATIF

Des normes réglementaires s'imposent aux cours de récréation. Ainsi, il est indispensable que la cour de récréation soit **conforme aux règlements et aux normes d'accessibilité et de sécurité en matière d'incendie**.

D'autres normes s'imposent aux cours de récréation tel le cadre fixé par les communautés, les critères acoustiques pour les bâtiments scolaires ou encore les normes de sécurité physique des aires de jeu. → FICHE 1

CADRE URBANISTIQUE

Le réaménagement de la cour de récréation doit tenir compte des éventuels impétrants liés aux réseaux de distribution, de l'état du sol, de la distance avec le voisinage, des risques d'inondation, de l'exposition au bruit urbain et de la mobilité. Les cartes thématiques de Bruxelles, vous permettront d'accéder facilement à ces informations.

Dès lors que vous proposez des interventions structurelles pour modifier le volume du bâti ou des façades, vous devez demander un permis d'urbanisme. Pour plus d'informations sur les démarches à entreprendre, vous pouvez consulter un architecte, un bureau d'études ou le service d'urbanisme de votre commune ou de la Région. → FICHE 6, 8, 10

POUR EN SAVOIR PLUS

- Cartes thématiques de Bruxelles
- Cartes de Bruxelles Environnement
- Information de la Région sur les réglementations à respecter dans les infrastructures scolaires

CADRE ÉCONOMIQUE

Le budget disponible déterminera à quel point vos ambitions sont réalisables. Il est donc **important d'établir une vision à long terme qui permette une construction par étapes**. Pour établir des priorités stratégiques, vous pouvez dresser une **cartographie des différentes options de financement**. Le déploiement de ressources humaines plutôt que financières peut également orienter votre projet. Les solutions créatives et la recherche d'une valeur ajoutée pour le financement offrent quant à elles des possibilités intéressantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Inventaire des financements accessibles aux acteurs du monde scolaire

INTERVENTIONS HUMAINES

Les parents ont des compétences parfois utiles pour l'école : bricolage, paysagisme, etc. Faites un appel à participation pour la conception des aménagements ou leur réalisation.



Co-construction d'une cour de récréation avec des parents, Rivierspeelplaats, Kleuterschool de Tovertuin, Lokeren, Groenman 2019

En sollicitant l'aide des élèves et des parents, des voisins et des associations de quartier, vous pourrez peut-être réduire les coûts et faire émerger des solutions créatives.

Contact Facilitateur École

beecole-beschool@perspective.brussels

INTERVENTIONS STRUCTURELLES

En tant qu'école, vous êtes éligible aux **financements communautaires relatifs aux nouvelles constructions, à la rénovation et à l'entretien des infrastructures**. Sachez que les communautés sont soumises à des directives concernant le nombre de mètres carrés qu'elles peuvent financer. → **FICHE 1**

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Diverses subventions de projets peuvent financer des réaménagements de cours de récréation. **Vérifiez les éventuels soutiens aux projets en cours dans votre quartier**, comme un contrat de Quartier Durable, un Contrat École ou une disposition communale.

Il existe également des appels à projets spécifiques ou incluant les cours de récréation, notamment au niveau régional.

CADRE TEMPOREL

QUICK WINS 🏆

Il est parfois possible de mettre en place des **solutions à effet rapide susceptibles d'améliorer considérablement votre cour** de récréation sans nécessiter de gros travaux ni beaucoup de moyens financiers.

En attendant de planter de nouveaux arbres, vous pouvez les positionner stratégiquement dans des pots dans la cour afin de tester leurs emplacements, les nouvelles circulations et les zones qu'ils vont créer !



Intervention provisoire dans un jardin potager, Collectif Basurama, San Juan de Avila, Madrid.

AGENDA SCOLAIRE

La cour de récréation étant un espace central de l'école, il est souhaitable qu'elle reste accessible toute l'année scolaire.

En l'absence d'une cour de récréation alternative, les grands travaux d'aménagement devront principalement se dérouler pendant les vacances scolaires. Au contraire, les actions menées avec les élèves, les parents et les enseignants seront de préférence planifiées pendant l'année scolaire, lorsque la communication peut passer par le biais des canaux scolaires.

DÉFINIR LE PHASAGE DES TRAVAUX

En parallèle avec l'élaboration du projet et le choix des interventions que vous réaliserez dans l'étape 4, vous allez définir le phasage des interventions. Il doit **tenir compte de l'utilisation continue de la cour** et des moyens financiers à disposition. Vous commencerez logiquement par les actions les plus structurelles, tout en sachant que les grands travaux structurels tels que la dépollution, un nouveau revêtement de sol, la construction d'un auvent ou d'une grande structure peuvent être coûteux et que l'obtention des éventuels permis nécessaires à leur réalisation prend du temps.

Grâce au phasage des travaux, vous pouvez réaliser un projet ambitieux en échelonnant un investissement important.

La planification des travaux vise à réaliser les aménagements de la cour de récréation en gênant le moins possible la vie de l'école mais aussi à éviter de réduire à néant une intervention lors de l'exécution d'une phase ultérieure de travaux.

Pour chaque action envisagée, il s'agit de déterminer le temps d'exécution des travaux, à qui sera confiée leur réalisation et le budget à prévoir.



ÉTAPE 4 ÉLABORER LE PLAN D'ACTION ET ASSURER SA MISE EN ŒUVRE

Vous arrivez enfin à la dernière étape de la méthodologie, où vous allez définir, ensemble, le plan d'action pour votre cour de récréation, sans oublier de mettre en place une gestion qui permet d'assurer le maintien du projet dans le temps.

CO-CONCEPTION D'UN PROJET ET EXÉCUTION DES TRAVAUX 🧑🏫👏

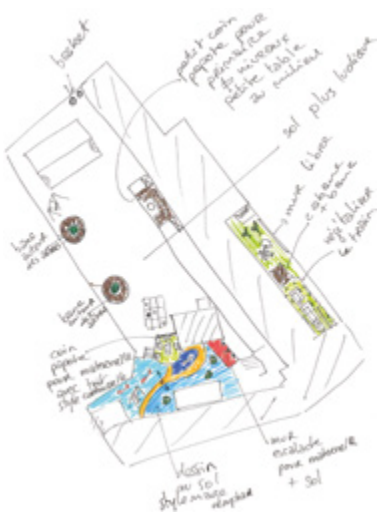
Le plan d'action vise à identifier les aménagements à mettre en œuvre en vue de répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic et aux objectifs d'amélioration pour votre cour de récréation, tout en respectant le budget disponible. Il convient dès à présent de déterminer les modes de gestion et d'entretien de ce nouvel espace faisant partie intégrante de l'école et du quartier.



La co-construction du plan d'action avec les différentes parties prenantes est importante. Invitez-les toutes à participer au projet (PO, direction, bureaux d'études, enseignants, éducateurs, élèves, parents, etc.). Désignez une personne pour assurer la modération et présentez les informations issues des étapes précédentes pour les discuter et co-construire votre future cour de récréation sur base d'un plan.

Selon l'ampleur des travaux, renseignez-vous auprès de votre P.O. pour connaître les procédures de réalisation et marchés publics. Vous pouvez alors identifier les quick wins à réaliser en autonomie.

Que peut-on réaliser ensemble ?
Une fresque avec les élèves ?
Des bancs en palettes avec les parents et le voisinage ? Faites confiance aux utilisateurs et à la collaboration, votre projet en sera d'autant plus qualitatif !



Nous avons besoin d'un nouvel auvent pour protéger les élèves les jours de pluie. C'est l'occasion d'optimiser la gestion des eaux de pluie.

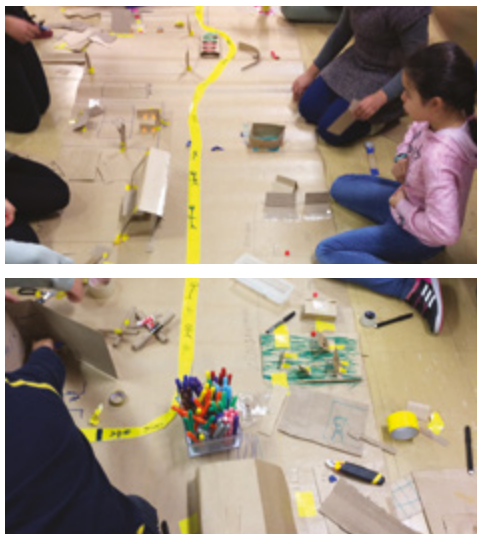
Nous avons besoin d'investir dans d'autres jeux adaptés à la morphologie de la cour.

Il nous manque un projet végétal qui intègre notre vision pédagogique et qui assure des zones fraîches lors des périodes de canicule.

- DÉPART
- ÉTAPE 1
- ÉTAPE 2
- ÉTAPE 3
- ÉTAPE 4**
- BRAYO!

Qu'est-il possible de faire avec les ressources (humaines, matérielles, financières) déjà présentes dans l'école ? Une aide technique ou un financement supplémentaire sont-ils nécessaires ?

Afin de bien choisir et réussir les aménagements futurs, le plan d'ensemble doit mentionner toutes les interventions prévues dans la cour, de manière à faire apparaître la planification de l'évolution de la cour. Vous éviterez donc tout aménagement inutile qui serait détruit à brève échéance en raison d'autres travaux déjà planifiés.



Une fois le projet établi sur base de toutes les infos recoltées, c'est le moment d'organiser le début des travaux !

GESTION ET SUIVI À LONG TERME 🤝

Une fois votre projet défini, **établissez-en les règles d'usage, tant avec les personnes extérieures qu'avec les personnes internes à l'école.** Chaque partie prenante doit avoir un rôle clairement défini (conciergerie, entretien). La définition de ces rôles et de leur cadre d'intervention sera facilitée par la consultation de ces personnes tout au long du projet.

Avec le personnel interne à l'établissement scolaire et les élèves, la co-rédaction d'une charte des règles d'usage et du bien-vivre ensemble dans la nouvelle cour permettra une adhésion plus forte à celle-ci. Expliquer les tenants et aboutissants des règles permet d'en comprendre le sens et d'y adhérer.

L'évaluation des interventions réalisées un an après leur exécution permet d'une part de confirmer la réussite de certaines interventions afin de les réemployer dans d'autres projets, et d'autre part d'ajuster la gestion ou l'exécution de celles qui ont eu moins de succès afin de les améliorer à l'avenir.



DÉPART

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

ÉTAPE 3

ÉTAPE 4

BRAVO!



CINQ AMBITIONS

POUR AMÉNAGER UNE COUR DE RÉCRÉATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Nous présentons dans ce chapitre cinq ambitions à partir desquelles vous pourrez élaborer un projet pour votre cour de récréation. Ces ambitions ont été établies en lien étroit avec les trois objectifs régionaux pour les cours de récréation : bien-être, biodiversité et ouverture au quartier. —> INTRODUCTION

Chaque **AMBITION** vise à réaliser une série d'objectifs. Pour chaque objectif, un diagnostic sera effectué sur la base de questions qui vous permettront d'évaluer les qualités et les lacunes de votre cour. Pour savoir sur quelles ambitions vous devriez travailler en fonction de la situation actuelle de votre cour de récréation, nous vous encourageons à suivre la méthodologie décrite dans la partie **ÉTAPE 1** : « Observer et analyser la cour de récréation ».

Laissez-vous porter par les recommandations et les références à des projets exemplaires correspondant à chaque objectif pour imaginer le vôtre. Les références, qui fournissent des réponses à différents objectifs, représentent une large palette de propositions structurelles de grande envergure à des interventions temporaires, mobiles ou autoconstruites.

CONCEVOIR UNE COUR DE RÉCRÉATION

LUDIQUE ET CONVIVIALE

Une cour de récréation ludique et conviviale est conçue comme un lieu accueillant, inclusif et diversifié. Chaque élève y trouve sa place dans un espace qui répond à ses différents besoins et qui favorise la créativité et l'inventivité. Le jeu libre et les espaces de découverte sont aussi essentiels à la construction de l'identité des élèves.

Une cour ludique et conviviale aide à une diminution de la violence au travers de la libération des tensions et elle développe les aptitudes de collaboration et les habiletés sociales. Au travers du jeu, les enfants et les jeunes acquièrent également des compétences cognitives.



OBJECTIFS

● PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU

- Concevoir la cour de récréation comme une **source d'apprentissage** scolaire, en promouvant la mise en place de jeux cultivant les **compétences sociales, cognitives** et **motrices** des élèves. —> **AMBITION C**
- Prévoir de la place pour une bonne **cohabitation entre le jeu libre, le jeu réglé** et les activités liées à l'art et la créativité.
- Concevoir des cours de récréation **axées sur la nature**, qui sensibilisent les enfants au respect de l'environnement. —> **AMBITION B**

▲ PRÉVOIR DES ACTIVITÉS VARIÉES

- Instaurer une **gradation d'activités** dans la cour en laissant de la place à toutes et à tous, en prévoyant un équilibre entre les zones calmes et actives.
- **Diversifier et équilibrer les activités** en prévoyant des espaces pour le jeu et le sport dans la cour de récréation, en augmentant la place accordée aux zones de rencontre et d'échange entre les élèves.
- Promouvoir l'**utilisation du bâti autour de la cour de récréation** comme support de création et d'expression des enfants mais aussi comme support du jeu et de la communication. —> **AMBITION C**

■ METTRE À DISPOSITION DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS

- Adapter le **mobilier** aux nécessités spécifiques de la cour et des élèves.
- Prévoir des **espaces de rangement** des jeux, des vêtements d'extérieur et d'outils dans la cour de récréation.
- Améliorer le confort d'utilisation de la cour de récréation en mettant à disposition des **équipements** : fontaine d'eau potable, éclairage, prises électriques extérieures, toilettes à proximité. —> **AMBITION D**
- Promouvoir l'introduction d'**éléments innovants** dans la cour de récréation et le faire de façon harmonieuse.
- **Utiliser le bâti, les espaces couverts et le mobilier comme support** pour y intégrer d'autres fonctions : parking vélo, toilettes, local poubelles et réaliser des jeux.

* FAVORISER L'INCLUSION ET LA COHÉSION

- Mettre en œuvre l'**égalité de représentation des genres** dans le réaménagement des cours de récréation.
- Intégrer au projet le principe de **co-construction** avec l'ensemble de la communauté scolaire dans le but de renforcer le sentiment de groupe et l'appropriation, entre autres par les élèves, des différents espaces présents dans la cour de récréation. —> **AMBITION D**
- Mettre en place des **politiques internes** visant à renforcer le lien entre les élèves et maintenir le bien-être des élèves dans la cour.

DIAGNOSTIC

Afin d'évaluer l'aspect ludique et la convivialité de la cour de récréation, nous vous conseillons d'en observer le fonctionnement pendant une semaine : inscrivez vos observations sur un plan, en distinguant les points forts des points faibles. Signalez les lieux des conflits sur la cour et la nature de ceux-ci (spatiale, genre, sonore, sociale, etc.). N'hésitez pas à demander l'avis des élèves, ils auront une bonne expérience du terrain. Les considérations et les questions suivantes vous guideront dans l'évaluation.

● PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU

- Existe-t-il des **jeux informels** dans la cour ou des objets susceptibles d'engendrer des activités ludiques ?
- Existe-t-il des **spécificités architecturales** ou topographiques dans la cour qui donnent lieu au développement des jeux libres (muret, différences de niveaux, gradins, etc.) ?
- Existe-t-il des jeux qui soutiennent le développement des **compétences motrices** des élèves (pyramide, éléments d'escalade, éléments sur lesquels grimper, glisser, se balancer, etc.) ?
- Existe-t-il des jeux qui **reproduisent des processus ou des métiers** (cycle de l'eau, potager, cuisine, recyclage, construction) ?

▲ PRÉVOIR DES ACTIVITÉS VARIÉES

- Pratique-t-on **différents sports** d'équipe dans votre cour de récréation ? Si oui, ont-ils lieu en même temps ? La majorité des surfaces récréatives est-elle occupée par la pratique de sports, sur un terrain délimité ou non ? Ces activités sont-elles centrales dans la cour ?
- Existe-t-il des espaces consacrés à la pratique de **sports individuels** (barres de musculation, pistes d'athlétisme, etc.) ? Ces surfaces sont-elles utilisées par un ou plusieurs groupes d'élèves (filles, garçons, année scolaire ou classe) ?
- Votre cour de récréation compte-t-elle des **zones actives**, des **zones semi-actives** et des **zones calmes** ? Sont elles adaptées à leur fonction en termes de jeux, mobilier et revêtement ?
- Les activités de la cour de récréation sont-elles disposées en tenant compte de la nature des **zones bordant la cour** (lieux calmes près des salles de cours ou des logements environnants, lieux bruyants le long de la rue ou de murs aveugles, etc.) ?
- **En dehors des temps de récréation**, des activités sont-elles organisées dans la cour de récréation (classes, cours de gym, ateliers, etc.) ?



■ METTRE À DISPOSITION DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS

- Les différentes zones sont-elles correctement **équipées pour les activités** qui s'y déroulent ?
- Le mobilier de votre cour est-il suffisamment **varié** ? Est-il adapté aux besoins des élèves ? Est-il adapté à la taille des élèves ? Existe-t-il du **mobilier** favorisant le jeu calme ? Soutient-il le développement des compétences sociales des élèves (bancs circulaires, etc.) ?
- Y a-t-il de la place pour le **rangement** du matériel lié à l'entretien de la cour, le rangement des jeux, des vestes ou des sacs et du matériel de lecture dans la cour ?
- La cour de récréation contient-elle des **dispositifs de communication** entre l'école et les élèves ?
- Les murs et préaux (ou autres éléments bâtis) sont-ils utilisés comme **soutiens pour des jeux** ?
- Les **préaux** peuvent-ils être **utilisés à d'autres fins** (support pour une structure de jeu, plantes grimpantes, stockage) ?



* FAVORISER L'INCLUSION ET LA COHÉSION

- Des **conflits** se produisent-ils souvent dans les mêmes zones ?
- Existe-t-il des dispositifs de **lutte contre la violence**, les conflits lors de la récréation ?
- Avez-vous observé ou ressort-il d'une enquête parmi les élèves un **déséquilibre de genre** entre les activités et jeux qui occupent les zones centrales et les zones périphériques de la cour de récréation ?
- Des élèves d'une grande différence d'âges partagent-ils la même cour ? Y sont-ils au même moment ? Le temps de récréation est-il **étalé** ?
- La **surveillance** est-elle compliquée dans la cour de récréation ? L'équipe éducative et enseignante est-elle sursollicitée pendant les récréations ?



RECOMMANDATIONS

● PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU

- Disposer des **jeux fixes et des jeux mobiles**, des jeux réglés et des jeux libres. Les jeux doivent être adaptés à la taille et à l'âge des élèves qui occupent la cour de récréation. → **FICHE 1, 2**
- Se servir des **différences de niveau**, des murets et des dessins sur le sol pour intégrer de nouveaux jeux ou espaces de jeux. → **FICHE 2** 🏆
- Encourager l'utilisation de petits **chemins comme raccourci** pour passer d'un endroit à l'autre. Les chemins peuvent être bordés d'éléments qui accueillent la végétation et qui invitent les enfants au jeu : murets ou barres pour y marcher en équilibre, poteaux pour sauter de l'un à l'autre et différentes matières à découvrir. → **FICHE 4**
- Réaliser des **gradins ou une pergola** qui peuvent servir de classe extérieure ou de théâtre de plein air. → **FICHE 9**
- Placer des jeux qui développent la **motricité globale** : équilibre et coordination (rondins de bois, pont de singe, poutres d'équilibre) et la **motricité fine** : exécution de mouvements précis et minutieux (labyrinthe, des aménagements du quotidien). → **FICHE 2** 🏆

▲ PRÉVOIR DES ACTIVITÉS VARIÉES

- **Délimiter** (dans l'espace et dans le temps) les **activités de jeu en équipe**, surtout les jeux de ballon, de manière à ne pas entraver la circulation dans la cour et à laisser de la place pour d'autres activités. → **FICHE 4**
- Sur une même surface de sol, superposer les **marquages de différents terrains ou des jeux** afin de rendre possible la pratique de différents sports et activités. → **FICHE 3** 🧤🧤
- Mettre à disposition des élèves des **jeux sportifs peu gourmands** en espace. → **FICHE 3** 🏆
- Dans des cours de récréation de petite taille, mettre en place un **système de zones** au moyen de dessins sur le sol qui rendent possible le déroulement de plusieurs activités en même temps. Dans les plus grandes, se servir des **éléments structurants** constitutifs de la cour (différences de niveau, talus, auvents, constructions légères, etc.) ou du mobilier pour séparer les différentes zones entre elles. → **FICHE 7**
- Disposer dans une place centrale une structure de **jeux sans règles prédéfinies**, dans le but de changer la dynamique des activités dans la cour de récréation. → **FICHE 2** 🏆🧤🧤



■ METTRE À DISPOSITION DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS

- Adapter le mobilier à la morphologie, aux activités et aux zones établies dans la cour de récréation. Un seul élément de mobilier peut intégrer plusieurs fonctions (banc, espace de rangement, espace de jeux et à la fois bac pour des plantes aromatiques). → FICHE 5
- Orientez les bancs les uns vers les autres afin de favoriser le contact social. Cela peut inciter les élèves plus timides à explorer d'autres lieux. → FICHE 5
- Créer des supports de communication visuelle à destination des élèves. Ces supports s'intégreront mieux dans le mobilier ou dans le bâti. → FICHE 7
- Placer les zones calmes légèrement en hauteur ou dans une zone en creux pour les différencier. Vous pouvez aussi les border de verdure, d'arbres ou les recouvrir de matériaux doux comme le bois. → FICHE 4



* FAVORISER L'INCLUSION ET LA COHÉSION

- Proposer aux élèves, aux parents et au corps enseignant de participer à l'aménagement de la cour de récréation afin de faciliter leur appropriation de la cour et le respect des règles. Faire connaître les nouveautés introduites dans l'école, au travers d'un site web ou blog de l'école peut aider à les impliquer. → FICHE 11
- Communiquer (via une inauguration ou moment d'échange) et afficher clairement des règles d'usage justes à tous les usagers notamment lors de l'introduction d'un nouveau jeu dans la cour de récréation. → FICHE 2, 4
- Favoriser des activités qui encouragent la mixité des genres. Les espaces végétalisés, par exemple, induisent des activités non genrées. La suppression des lignes et géométries évite d'associer des espaces à un jeu ou à un sport spécifique. → FICHE 8
- Mettre en place la fonction de médiateur (attribuée à un groupe d'enfants reconnus par leurs pairs comme capable de les aider le cas échéant). Faire un tour de rôle entre les différents élèves reconnus et encouragez les autres à les suivre.
- Fixer des lignes de conduite spécifiques afin d'éviter que les activités plus intensives envahissent les zones de jeux plus tranquilles.
- Identifier si les conflits ont toujours lieu dans les mêmes zones, et intervenir sur l'aménagement, les limites ou les règles d'usage de cette zone.



RÉFÉRENCES

Références de ces projets et crédits des photos → p. 94-95

● PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU

Certains jeux aident à développer l'imagination et la créativité des enfants grâce à leurs formes abstraites qui ouvrent le champ des possibles : les enfants peuvent grimper, se cacher, se reposer et inventer des jeux avec leurs propres règles. Cela peut aussi être réalisé avec des éléments simples comme une grosse pierre ou un relief escarpé. 🧢 🧢



▲ PRÉVOIR DES ACTIVITÉS VARIÉES

Des zones avec un revêtement souple et légèrement en hauteur sont placées à proximité des classes et sur une surface suffisamment grande pour prendre la centralité de la cour de récréation. Ces zones sont richement équipées avec des jeux symboliques et mobiliers divers laissant de la place aux jeux avec ballon dans le côté de la cour plus éloigné des bâtiments scolaires. 🧢 🧢



■ METTRE À DISPOSITION DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS

On retrouve dans ce projet plusieurs bonnes pratiques : d'une part, les murs de l'école sont utilisés comme support graphique pour plusieurs jeux ; d'autre part, un grand fossé dans le sol de la cour de récréation est utilisé comme support pour des jeux informels et délimite différentes zones autour de lui. 🧢 🧢



* FAVORISER L'INCLUSION ET LA COHÉSION

Un gradin extérieur ou un tipi créent une zone neutre à l'abri des autres activités, pour favoriser la communication entre les enfants ou retrouver le calme. 🧢



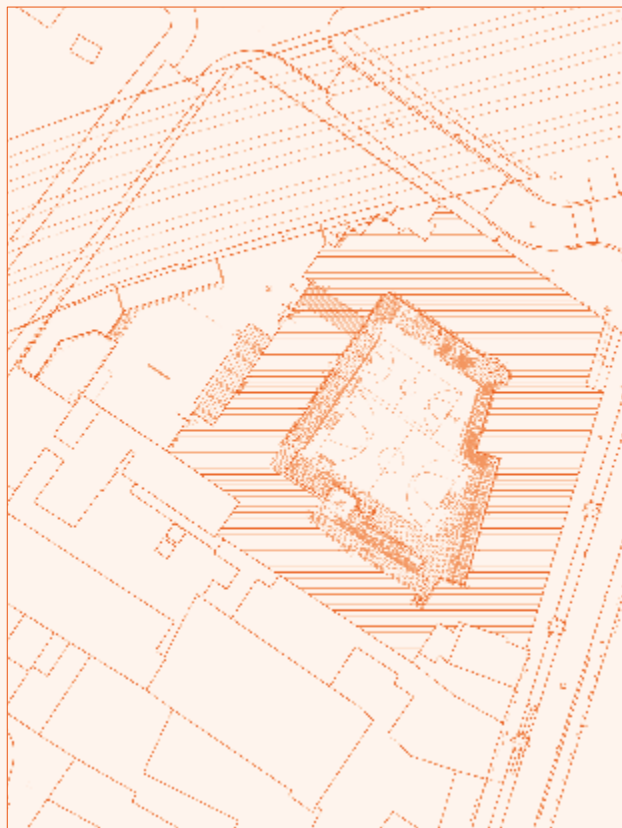
ÉTUDE DE CAS

Cette proposition d'aménagement, issue des analyses et recherches participatives pour l'élaboration de ce guide, montre comment l'implantation stratégique de différentes zones et d'éléments de jeu peut amplifier la diversité des usages de la cour.

ÉTAT ACTUEL

L'école propose deux cours de récréation séparées en fonction de l'âge des élèves. La plus grande cour se trouve au centre de l'école. Elle est constituée exclusivement par un sol minéral avec un terrain de football et un terrain de basketball. Des grilles, auvents et bancs entourent deux terrains de sport. Les possibilités d'activités alternatives sont marginales, comme la pratique du baby-foot. L'omniprésence des terrains de sport et des grilles ne permet pas une utilisation optimale du potentiel spatial de la cour.

La petite cour de récréation, pour les élèves plus jeunes, est surplombée par la voie ferrée. Elle ne propose aucun équipement sportif ou ludique. Quelques plantations ont été réalisées dans des bacs, mais il s'agit d'un aménagement à très petite échelle.



PROJET PROPOSÉ

Le projet de la grande cour consiste à supprimer les terrains de sport de la cour centrale et à définir différents lieux de taille similaire, afin que les élèves puissent se rassembler en petits groupes. Chaque espace est bordé de grandes assises (sur le plan en beige, ou en vert foncé sous les arbres). Entre les assises, des activités différentes sont proposées grâce à des éléments de fitness, une piste de danse, une table de ping-pong et un gradin pour discuter au calme.

Dans la petite cour, un terrain de sport est proposé le long d'une grande assise. Un jardin de plantes aromatiques est imaginé le long de la limite de la cour.



CONCEVOIR UNE COUR DE RÉCRÉATION

NATURE

Une cour plus nature présente de nombreux intérêts : elle a un effet bénéfique sur le bien-être des élèves et offre un outil d'apprentissage à l'école. Une cour végétalisée joue aussi un rôle essentiel dans la régulation climatique de l'école, voire de l'ilot ou du quartier. Les cours de récréation sont un véritable atout pour la Région bruxelloise dans la lutte contre les changements climatiques. Enfin, la cour peut servir de refuge ou de relais pour la faune locale.



OBJECTIFS

● AMENER DE LA NATURE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

- Créer des **ilots de fraîcheur** en augmentant les surfaces végétalisées dans la cour.
- Accueillir **différents types d'aménagements nature** : en pleine terre, hors sol, sur les murs, sur les toitures, des essences variées avec des hauteurs différentes, etc.
- Faire de la végétation **une ressource, un moyen pour** délimiter des zones, pour articuler différents espaces et canaliser les déplacements, plutôt qu'un élément empiétant sur la surface de la cour.

→ **AMBITION A**

▲ RENFORCER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PAR LE CONTACT AVEC LA NATURE

- Favoriser le **développement physique et socio-émotionnel** des élèves par le contact direct avec la nature. Jouer et apprendre avec et dans la nature développe leur capacité à résoudre des problèmes, stimule leur imagination, renforce leurs facultés mentales, leur créativité, leur langage et leur capacité à communiquer. Le contact avec la nature améliore la concentration, l'estime de soi et l'humeur des élèves en classe.
- **AMBITION C**
- Créer un environnement favorable à un **climat scolaire serein**. La nature développe les compétences sociales des élèves, la coopération au sein de la classe. Elle impacte positivement leur bien-être ainsi que celui des adultes : diminution de l'anxiété, réduction de l'hyperactivité, amélioration de la capacité de contrôle, de la qualité du sommeil, renforcement du système immunitaire, etc.
 - Améliorer la **perception de l'espace** en orientant des vues, en créant des perspectives grâce à la présence de la nature et en établissant une distance par rapport à des éléments de contexte moins intéressants, comme une rue avec beaucoup de passage.

■ UTILISER LA NATURE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

- Fournir aux élèves un **terrain d'expérimentation**, de quoi développer leur capacité d'observation et leurs connaissances en biologie et en botanique.
- Exploiter les aménagements nature (mare, potagers, plantes aromatiques) pour leur faire **découvrir** les cycles de la nature, les animaux et insectes qui y vivent, pour stimuler les sens des élèves. → **AMBITION C**
- **Impliquer** les élèves dans le travail de la terre, la plantation, l'entretien, la récolte.

* AMÉNAGER DES HABITATS POUR ACCUEILLIR LA FAUNE

- Créer des **écosystèmes variés et fournis en milieu urbain** : des lieux de vie pour insectes et animaux (des « hôtels ») et des lieux offrant des ressources alimentaires (par exemple des mangeoires pour les oiseaux en hiver) .
- Intégrer la cour de récréation dans le **maillage écologique de la Région bruxelloise** en créant ou en préservant des habitats spécifiques à certaines espèces leur permettant de s'y abriter et/ou de se déplacer d'un espace vert à un autre. → **AMBITION E**

DIAGNOSTIC

Pour bien choisir et réussir les aménagements végétaux, il est important de connaître le contexte dans lequel s'inscrit la cour de récréation, ainsi que les contraintes spatiales et techniques existantes. À ces éléments s'ajoute l'utilisation que vous souhaitez faire de l'espace.

● AMENER DE LA NATURE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

- Quelle est la position de la **cour de récréation dans le réseau communal et régional de la biodiversité** ?
- Quel est l'**environnement proche de l'école** (espaces verts, zone humide, forêt, etc.) ?
- Quelle est la **configuration des impétrants** (canalisations, câbles électriques, etc.) ?
- Quelle est la **nature du sous-sol** ?
- Quel est le **parcours d'écoulement de l'eau de pluie** (pentes, rigoles, etc.) ?

S'IL Y A DÉJÀ DE LA NATURE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

- Quels sont les **types d'aménagements nature** déjà présents (bosquets, arbres isolés, potager, haies, parterre de fleurs, « mauvaises herbes », etc.) ?
- S'il y a **des arbres, sont-ils classés** aux monuments et sites ?
- Quelles sont les **espèces végétales présentes** dans la cour ?
- **Les espèces présentes sont-elles indigènes** ou exotiques ? S'il y a des espèces exotiques, sont-elles invasives et nuisibles pour la biodiversité ?
- Comment **les espaces verts sont-ils entretenus** (avec quels produits, quelle fréquence et par qui) ?

▲ RENFORCER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PAR LE CONTACT AVEC LA NATURE

- Les élèves ont-ils la **possibilité d'être en contact avec la nature** (pendant la récréation ou pendant les cours) ? Pendant les récréations, ont-ils un **accès à un espace végétalisé** de la cour ?
- Les enfants peuvent-ils **toucher, sentir, grimper** sur des éléments naturels ?
- Les **délimitations de zones**, s'il en existe dans la cour, sont-elles composées de végétation ?

■ UTILISER LA NATURE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

- Les élèves ont-ils l'**occasion d'observer** des phénomènes naturels (changement de saison, cycle de floraison) ?
- Existe-t-il des **lieux de nature à destination pédagogique** dans la cour (potager, fruitier, mare) ?
- Les élèves sont-ils **impliqués dans l'entretien** de ces espaces ?
- Les espaces naturels sont-ils exploités dans les cours comme **outils pédagogiques** ?

* AMÉNAGER DES HABITATS POUR ACCUEILLIR LA FAUNE

- Quel est le **potentiel d'accueil** de la cour de récréation, selon sa position dans le réseau communal et régional de la biodiversité ?
- **Quelles espèces** d'oiseaux, d'insectes, de mammifères, d'invertébrés ou même de reptiles et d'amphibiens sont déjà présentes dans les environs de l'école (ayant déjà été observées ou recensées dans le réseau écologique ou sur les cartes de Bruxelles Environnement) ?
- **Quels types d'habitats** sont déjà présents (nichoirs, tas de bois ou de pierre, hôtel à insectes, lierre, haie, bosquet, mare, arbre, souche, etc.) ?

POUR EN SAVOIR PLUS

→ Arbres classés

Consultez les ressources disponibles auprès de Bruxelles Environnement pour recueillir ces informations :

→ Réseau écologique et cartographies

→ Liste d'espèces exotiques et biodiversité

6

Contactez gratuitement les Facilitateurs Eau, Nature ou Sol de Bruxelles Environnement pour vous aider dans le diagnostic de votre cour.

RECOMMANDATIONS

● AMENER DE LA NATURE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

ÉTABLIR SYSTÉMATIQUEMENT UN LIEN AVEC LA PRÉSENCE DE L'EAU

- Pour tout aménagement végétal, il s'agira d'identifier son **emplacement par rapport au cheminement de l'eau** et de chercher à optimiser le rapport entre l'eau et la végétation. → **FICHE 10**

ARBRES

- Conserver les **vieux arbres morts** s'ils ne menacent pas la sécurité, car ils enrichissent le biotope. 🍷🌿🌿
- Planter des **arbres d'agrément ou des fruitiers**. Les arbres apportent à la cour de récréation ombre et fraîcheur et constituent un élément indispensable de la transition climatique au sein de la ville. 🍷🌿🌿🌿

Pour les plantations en pleine terre, prenez garde aux canalisations en sous-sol. Pour se développer dans de bonnes conditions et à long terme, les arbres ont besoin d'un volume suffisant de terre riche en nutriments.

- Protéger les pieds des arbres par des bosquets, de la végétation basse ou des assises. 🍷🌿🌿
→ **FICHE 5**

Les grilles d'arbres permettent par exemple de protéger leurs racines et d'éviter le compactage du sol. D'autres dispositifs comme la plantation de haies ou la construction d'assises perméables assurent l'approvisionnement en eau et l'aération des racines proches du sol.

- Si la plantation en pleine terre n'est pas possible, les arbres peuvent être plantés en bac. 🍷🌿🌿🌿

Pour les plantations en bacs, pensez à assurer l'évacuation des excédents d'eau.

- Si la nature du sous-sol ne permet pas de planter des arbres, installer des **structures verticales** comme une pergola et planter des plantes grimpantes pour créer un couvert ou un écran végétal. 🍷🌿🌿🌿

SURFACES VÉGÉTALES

- Utiliser la **végétation pour structurer l'espace de la cour**, en créant des articulations, des limites, des écrans, etc. 🍷🌿🌿🌿 → **FICHE 4**
- **Dédaller** des surfaces de la cour afin d'en augmenter la perméabilité et pour y planter des fleurs, des haies, des plantes vivaces, des buissons. 🍷🌿🌿🌿
- Réserver un **coin de pelouse non tondue** ou dédaller une partie de la cour et y laisser pousser les herbes folles. Une flore spontanée pourra alors s'installer, préservant et enrichissant ainsi la biodiversité de la cour. 🍷🌿🌿🌿 → **FICHE 6**
- Créer des **murs végétaux** en habillant les murs nus à l'aide de plantes grimpantes comme le lierre ou le chèvrefeuille. Les plantes grimpantes ont un impact visuel positif avec une emprise spatiale limitée. Le lierre, par exemple, diminue les déperditions en hiver et permet de réduire l'ensoleillement en été. 🍷🌿🌿🌿 → **FICHE 7**
- Aménager une **toiture végétalisée**. La toiture verte participe au développement de la nature en ville, aide à lutter contre la création d'ilots de chaleur et permet une gestion durable de l'eau de pluie. 🍷🌿🌿🌿 → **FICHES 9**

Attention à la solidité du support !
Il est important de vérifier la faisabilité de l'installation en contrôlant la capacité portante du toit.

RECOMMANDATIONS

- Installer des **bacs, des pots, des jardinières** quand la plantation en pleine terre n'est pas possible (en cas de pollution du sol, d'une profondeur ou d'un degré d'infiltration insuffisant). 🍷🌱🌱🌱

Les jardinières en hauteur permettent un jardinage plus confortable mais demandent un entretien plus poussé (arrosage plus fréquent car le sol se dessèche plus vite).

→ FICHE 5

ZONES HUMIDES

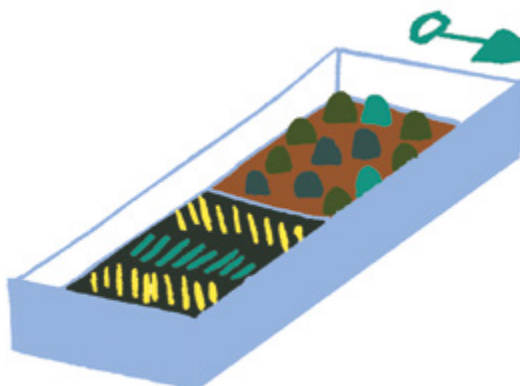
- Créer un **environnement humide**, comme un volume d'infiltration à ciel ouvert. Ce type de noue ou de bassin de rétention et d'infiltration d'eau permet de créer un lieu propice au développement d'une flore dite de milieu humide. 🍷🌱🌱🌱

→ FICHE 10

- **Créer une mare**. Grâce à l'évaporation de l'eau, la mare aide à contrer la formation d'ilots de chaleur. En combinaison avec la végétation qui évapore l'eau plus efficacement, la chaleur est davantage réduite. C'est également un beau projet participatif à réaliser avec les élèves et qui leur permettra d'observer tout un écosystème! 🍷🌱🌱🌱

▲ RENFORCER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PAR LE CONTACT AVEC LA NATURE

- Créer des **sous-lieux végétalisés** à l'échelle des élèves (un tunnel ou une cabane en saule, noisetier ou osier vivants). Ces espaces deviennent alors des refuges pour les enfants qui, à tout âge, ont le besoin de s'isoler pour retrouver le calme. Ils permettent également aux élèves de s'abriter du soleil et de la chaleur. 🍷🌱🌱🌱
- FICHES 1,4
- Réaliser une **zone végétale avec des assises** pour offrir une zone calme en contraste avec les zones de jeu dynamiques. 🍷🌱🌱🌱
 - Aménager une **classe extérieure** dans la cour à l'aide de bancs, gradins, troncs d'arbre, une pergola, un auvent, etc. et opter pour un programme d'apprentissage dans la nature selon une fréquence déterminée. 🍷🌱🌱🌱
 - Utiliser des plantations pour **délimiter et/ou articuler différents espaces**. En plus de présenter un avantage au niveau de la gestion des eaux pluviales, cette alternative aux grilles et autres clôtures renforce le contact de la nature auprès des élèves et permet son observation. 🍷🌱🌱🌱



■ UTILISER LA NATURE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

- Dédier un **espace calme**, distinct de la cour active, propice à l'observation et à l'apprentissage de l'univers de la faune et de la flore, éventuellement sous la forme d'une mare. Permettre l'accès à cette zone en temps de récréation ou en temps de classe. 🍷👤👤👤👤
- Co-créer un **potager** avec les élèves, en pleine terre ou en hauteur dans des bacs. Ils produiront des aliments locaux et découvriront leurs cycles de vie. Alimenter le potager avec l'eau de pluie récupérée. 🍷👤👤 → FICHE 4
- Réaliser avec les élèves des **fiches d'information** décrivant les propriétés des plantes et les placer dans la cour de récréation. 🍷👤👤



● AMÉNAGER DES HABITATS POUR ACCUEILLIR LA FAUNE

- Opter pour des **habitats dont l'espèce est déjà présente dans les environs de l'école**. En effet, il est inutile d'installer des nichoirs à moineaux si aucun moineau n'est présent aux alentours. 🍷👤👤
- Semer en complément des herbes folles des **plantes nectarifères** de provenance locale pour accueillir les insectes pollinisateurs. Semer en plate-bande ou transformer un parterre d'arbustes en semant des fleurs entre les arbustes existants. 🍷👤👤👤
- Installer des **nichoirs** sur les arbres, les murs, les corniches... 🍷👤👤
- Construire une **spirale à insectes** ou un muret de pierres sèches, un excellent projet à réaliser avec les élèves. 🍷👤👤 → FICHE 4
- Aménager une **zone humide** avec une végétation propice à ce milieu. Il est inutile d'introduire des animaux, ils viendront d'eux-mêmes ! 🍷👤👤👤 → FICHES 10
- Créer des **clôtures favorables au passage de la faune**. 🍷👤👤 → FICHE 4
- Aménager les **combles du bâtiment** pour favoriser la colonisation de chauves-souris. 🍷👤👤
- Disposer un **tas de branchages et de bois morts**, pour permettre à un hérisson de s'y abriter. 🍷👤👤
- Fabriquer des **fagots** de tiges, des buches percées, des pots à forficules pour accueillir les insectes. 🍷👤👤
- Planter un **bosquet d'arbustes** ou une haie fleurie pour les oiseaux et les insectes. 🍷👤👤👤
- Des **essences variées et indigènes** plantées de préférence en pleine terre offriront un refuge idéal pour la faune. Un **réseau de haies** à plus grande échelle permet aussi la création de corridors verts pour les animaux. 🍷👤👤👤

RÉFÉRENCES

Références de ces projets et crédits des photos → p. 94-95

● AMENER DE LA NATURE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

La nature ludique est parfaite pour les cours de récréation en ville. Les élèves jouent et travaillent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. La cour de récréation verte fait partie de l'environnement d'apprentissage. 🍷 🌱 🌿



▲ RENFORCER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES PAR LE CONTACT AVEC LA NATURE

L'école Windroos a aménagé un jardin comestible et local pour créer un espace ludique en tant que laboratoire vivant et un contexte riche pour explorer l'art, l'artisanat, la science, les mathématiques, la langue, etc. Ce « Royaume des Plantes » stimule la créativité et l'ouverture au monde des enfants afin de leur donner les possibilités de façonner leur propre avenir. 🍷 🌱 🌿



■ UTILISER LA NATURE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

Aux Servites de Marie, chaque classe entretient une parcelle du potager. Un légume différent est travaillé chaque année, et des activités d'apprentissage sont organisées dans le potager. Les élèves entretiennent aussi un verger et chaque classe fournit une recette de pommes, ces dernières étant vendues lors du marché aux pommes annuel. Deux fois par semaine, le potager est ouvert pour l'entretien par les parents et les grands-parents. 🍷 🌱 🌿



● AMÉNAGER DES HABITATS POUR ACCUEILLIR LA FAUNE

Cette école a aménagé un potager tout en pensant à accueillir la biodiversité. En plus d'un poulailler, les élèves ont réalisé des plantations en pleine terre et en bacs, et ont aussi construit cette spirale aromatique. 🍷 🌱 🌿



ÉTUDE DE CAS

Cette proposition d'aménagement, issue des recherches pour ce guide, montre une articulation des liens visuels entre l'intérieur et l'extérieur de l'école au moyen de la végétation.

ÉTAT ACTUEL

Le site de l'école est caractérisé par un vaste espace engazonné pourvu de très beaux arbres mais sans strate végétale intermédiaire (buissons, arbustes ou herbes hautes).

La cour est délimitée par de hautes grilles métalliques. La grande visibilité de la cour depuis la rue ne favorise pas la convivialité du lieu.

Des problèmes de flaques et d'évacuation des eaux de pluies sont observés.

PROJET PROPOSÉ

Le projet prévoit une plus grande variation des types de plantes et une gestion différenciée qui renforcera la biodiversité et limitera le volume d'entretien des espaces verts. La végétation plus dense proposée diminuera les rapports visuels entre les cours de récréation et l'espace public, ce qui donnera lieu à un environnement plus calme et plus protégé, avec un effet bénéfique pour les enfants. Un système d'infiltration des eaux de pluie en surface telle que la noue végétalisée permettra non seulement de régler le problème d'évacuation des eaux mais également d'observer la biodiversité de cet environnement humide.



CONCEVOIR UNE COUR DE RÉCRÉATION

CONFORTABLE ET STIMULANTE

Chaque enfant vit sa propre expérience de la cour de récréation. Tous ses sens sont mobilisés mais pas toujours agréablement. Cette troisième ambition vise à stimuler positivement les sens des utilisateurs et à leur assurer un confort thermique et sonore. La cour de récréation offre également à l'élève l'occasion de s'exprimer, que ce soit par la parole, le mouvement, ou encore la créativité artistique.



OBJECTIFS

● AMÉLIORER LE CONFORT SONORE

- **Diminuer le bruit** venant de l'intérieur et **atténuer le bruit** venant de l'extérieur de la cour de récréation. —> **AMBITION B**
- **Limiter la propagation du bruit** des activités ou des installations bruyantes (terrain de foot, ventilateurs, sonnerie, etc.). —> **AMBITION A**
- Créer des **zones de calme et de repos** favorables au ressourcement, à la concentration et aux apprentissages. —> **AMBITION A**
- Lutter contre le **stress et la fatigue psychologique** des élèves, des professeurs et des éducateurs et veiller à la santé auditive des utilisateurs. —> **AMBITION A**
- Développer les **aptitudes d'écoute** des élèves et promouvoir un cadre propice aux échanges et à l'apprentissage du respect d'autrui. —> **AMBITION A**
- **Réduire les nuisances sonores** potentielles vis-à-vis des habitations voisines. —> **AMBITION B**

▲ PROMOUVOIR L'EXPRESSION, LA CRÉATIVITÉ ET L'IMAGINATION

- Aménager des cours **accueillantes** où les élèves peuvent s'exprimer. —> **AMBITION A**
- Intégrer des jeux, surfaces et matériaux qui créent des **expériences diverses** dans la cour et qui amènent à l'expérimentation. Les activités artistiques stimulent autant l'enfant que le collectif. —> **AMBITION A**

■ AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE

- Prévoir suffisamment d'**espaces couverts, ombragés** et d'endroits frais. —> **AMBITION B**
- Introduire un espace lié à l'eau, des surfaces plantées et des **surfaces absorbantes** qui contribuent à la création d'îlots de fraîcheur. —> **AMBITION B, D**
- Contribuer à la **création d'îlots de fraîcheur** par l'utilisation de matériaux de couleurs claires.
- Introduire une **utilisation flexible de l'espace**. Par exemple, créer un espace abrité mis à disposition des élèves pendant la récréation, en cas de pluie ou de fortes chaleurs, et dispenser les cours à l'extérieur lors de beau temps. —> **AMBITION E**

* PROMOUVOIR LA STIMULATION SENSORIELLE

- **Différencier visuellement** les espaces calmes des espaces dynamiques.
- Faire un usage réfléchi des **couleurs**.
- Intégrer des jeux et des activités qui **stimulent tous les sens des élèves**. —> **AMBITION A**
- Intégrer la **végétation** en tant qu'élément d'expérience sensorielle (parfum, couleurs, textures, etc.).
- Introduire des essences végétales **aromatiques ou médicinales** locales. L'étude de cette végétation pourrait servir de support au programme pédagogique. —> **AMBITION B**

DIAGNOSTIC

● AMÉLIORER LE CONFORT SONORE

- **Réaliser un bilan sonore** avec les élèves et le personnel encadrant pour repérer les lieux bruyants, identifier les bruits spécifiques et découvrir leurs sources : inspirez-vous de l'activité reprise dans le dossier pédagogique « L'environnement sonore à l'école » de Bruxelles Environnement.
- Quelles sont les **principales sources de bruit**, leur localisation et leur temporalité (les jeux des enfants sous le préau, les ballons sur le mur, les cris des maternelles, la pompe à chaleur contre la façade, la circulation dans la rue, le passage du train en surplomb, etc.) ?
- Quelle **appréciation ont les élèves de l'ambiance sonore** de la cour ? Il est intéressant de comparer les mesures objectives avec le ressenti des utilisateurs.
- Comment s'organise l'**espace acoustique** de la cour de récréation et comment se propage le bruit (dans un espace fermé avec des murs de clôture, avec des parois vitrées réverbérantes, dans un parc ouvert, etc.) ?
- Quelles sont les fonctions ou les **activités sensibles à protéger** ou à créer (les classes orientées vers la cour, le potager, le coin lecture, les logements voisins, etc.) ?
- La cour compte-t-elle suffisamment de **zones calmes** ?

▲ PROMOUVOIR L'EXPRESSION, LA CRÉATIVITÉ ET L'IMAGINATION

- Des surfaces sont-elles consacrées à l'**expression des élèves** (tableaux noirs, murs, sols, affiches, jeux sonores, etc.) ?
- Existe-t-il des lieux propices à l'échange entre les élèves, favorisant les interactions ?
- Avez-vous observé que certains dispositifs **incitent à l'imagination et la créativité** plus que d'autres ?
- Avez-vous des jeux ou des processus qui mettent en œuvre un **apprentissage de la coopération** ?

■ AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE

- Y a-t-il un **préau** ou des auvents pour se protéger de la pluie ?
- La cour compte-t-elle suffisamment de **surfaces abritées en cas de pluie** ?
- La cour compte-t-elle des **zones ombragées** pour se protéger du soleil ?
- Des arbres sont-ils présents permettant de **créer de l'ombre et de réduire la température** de la cour en cas de forte chaleur ?
- Un plan d'eau (mare ou noue) et des fontaines sont-ils présents pour rafraîchir la cour et les élèves en **période de canicule** ?
- Une partie du sol est-elle composée de **matériaux absorbant** la chaleur (écorces de bois, terre plantée, etc.) ?

* PROMOUVOIR LA STIMULATION SENSORIELLE

- Existe-il des jeux et activités qui **stimulent les sens** des élèves (chemin des sens, tipi végétal, jeux sonores, etc.) ?
- **Différents matériaux et textures** sont-ils utilisés dans les jeux, les mobiliers et au niveau des limites de la cour ?
- Les **matériaux de sol** sont-ils diversifiés (gazon, terre, béton, caoutchouc, sable, etc.) ?
- Peut-on observer une **diversité de couleurs** dans les jeux, les mobiliers et les limites de la cour ?
- Existe-il des **plantes aromatiques**, des arbres fruitiers ou des fleurs accessibles aux élèves ?



RECOMMANDATIONS

● AMÉLIORER LE CONFORT SONORE

- **Remplacer la sonnette bruyante par de la musique** peut changer l'atmosphère du début et de la fin de la récréation. Pendant la durée de la musique, les élèves ont le temps de se regrouper et de s'apaiser. 🍷
- Localiser les zones calmes de la cour à proximité des salles classes et/ou des habitations voisines, et les **zones plus bruyantes proches du réfectoire**, de la salle de gymnastique ou des espaces publics. → **FICHE 4**
- Délimiter les **zones aux conditions d'utilisation spécifiques** : zone où on ne court pas, zone de jeux de société, zone d'expression, etc., afin de réguler l'intensité du bruit pendant les heures de récréation. → **FICHE 4**
- Utiliser des **revêtements de sol absorbant**, comme des copeaux de bois, de la pleine terre, du gazon, des matières souples comme le caoutchouc ou le liège, pour réduire les bruits de choc dans les **zones actives** et les **lieux calmes**. 🌿 → **FICHE 6**
- **Recouvrir les murs et les façades de revêtements absorbants** : végétation, revêtements en lattes ou à joints ouverts, plaques perforées, panneaux acoustiques ou cassettes absorbantes « faites maison », afin de réduire les effets de réverbération des parois verticales comme les surfaces vitrées, le béton lisse, le bois verni et le bardage métallique. La végétation n'arrête pas les ondes sonores mais augmente le coefficient d'absorption du mur et améliore la perception visuelle et acoustique. 🍷 🌿 → **FICHE 6**
- **Limiter la transparence entre l'école et l'agitation urbaine** (voitures, passage, etc.) en installant une haie composée de plantes et arbustes variés. Inversement, même si les arbres ont un effet acoustique limité de diminution du bruit, le fait de créer un écran visuel par rapport au voisinage peut avoir un effet bénéfique sur la perception de la cour de récréation en tant que nuisance acoustique. 🌿
- Remplacer une clôture par un **mur plein pour isoler la cour des bruits extérieurs** de la rue.
- Placer du **mobilier absorbant** à des endroits stratégiques afin de « casser » la propagation du bruit. 🍷 🌿 → **FICHE 5**
- Se servir des préaux pour **délimiter des zones dans la cour**, et plus particulièrement pour créer des espaces calmes en dessous ou au-dessus. → **FICHE 4**
- Dans une cour de récréation utilisée intensivement et causant des nuisances pour le voisinage, il peut être intéressant de **décaler les temps de récréation**, afin que chaque élève profite de plus d'espace pendant la pause. Cela aura un impact bénéfique sur le niveau sonore de la cour. Attention toutefois : cet étalement du temps de récréation augmente la durée pendant laquelle il y a du bruit dans la cour.



CONFINEMENT DU BRUIT

Le mur évite la propagation du bruit à l'extérieur mais peut augmenter le bruit à l'intérieur de la cour en raison d'un phénomène de réflexion.



ABSORPTION DU BRUIT

La surface du mur absorbe le bruit et l'empêche de se propager ou de se réfléchir.



DISPOSITIFS COMBINÉS

Un mur obstacle à la propagation et un toit absorbant ou un mur végétalisé qui augmente son coefficient d'absorption acoustique en le rendant moins lisse.




RECOMMANDATIONS

▲ PROMOUVOIR L'EXPRESSION, LA CRÉATIVITÉ ET L'IMAGINATION




- Utiliser des matériaux **différenciés** sur des murs et sols sert comme base pour inventer des jeux. → **FICHES 4, 6**
- Donner aux élèves un **espace d'échange pour leur propre expression**, en favorisant l'interaction entre les années scolaires et les générations. → **FICHE 7**
- Prévoir des **jeux qui stimulent l'imagination** en particulier : musique, illusion d'optique, objets récupérés (vieux ordinateur, casseroles, théière, etc. 🍷 → **FICHE 2**)
- Prévoir au moins une **surface consacrée à l'expression libre** des élèves (dessins, textes, podium, etc.). Cette surface peut être délimitée au sol ou aux murs. 🍷 🍷 🍷 → **FICHE 7**
- Intégrer des **dessins au sol** qui évoquent plusieurs jeux. 🍷 🍷 🍷 → **FICHE 2**
- Mettre en place des jeux et structures qui permettent aux enfants d'acquérir des **compétences liées à la prise de risque**. → **FICHE 1**
- Ne pas hésiter à prévoir des **éléments sans valeur ludique explicite**. Les enfants auront besoin de stimuler leur imagination pour y jouer. 🍷 → **FICHE 2**
- **Prévoir des éléments de jeux** sur les murs ou le sol : des lignes pour que les enfants puissent connaître leur taille, une surface avec des stickers collés permettant d'imaginer des jeux, des dessins de land art, etc. → **FICHE 2**



■ AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE

- **Végétaliser le plus de surfaces possible.** remplacer les espaces minéralisés par des zones plantées ou des zones humides. Le feuillage des plantes intercepte l'énergie lumineuse, lui évitant ainsi d'être réfléchi ou absorbée par une surface susceptible de la relâcher sous forme de chaleur.  → FICHES 7, 8, 10
- **Être vigilant au matériau du revêtement de votre abri** ou préau selon les besoins identifiés dans la cour (protection contre le soleil, la pluie, le vent et/ou les nuisances sonores). → FICHE 9
- Introduire de la **végétation apportant de l'ombrage**. Des arbres aux feuilles caduques (ou plantations grimpantes sur des structures) généreront de l'ombre du printemps à l'été, et permettront à la lumière d'arriver dans la cour en automne et en hiver.  → FICHE 8
- Choisir des **couleurs et revêtements des sols clairs** qui reflètent la lumière et la chaleur pour contribuer à la création d'un îlot de fraîcheur dans la cour.  → FICHE 6

* PROMOUVOIR LA STIMULATION SENSORIELLE

- Pour favoriser la distinction de zones, jouer avec les **couleurs, les matériaux, la végétation, le mobilier**. → FICHES 5, 6, 8
- Pousser la stimulation sensorielle des élèves par des éléments présents dans la cour qui favorisent la **biodiversité** : potager, agriculture urbaine, cours/éléments d'eau, zones fleuries, jardin aromatique, surfaces plantées, etc.  → FICHES 8, 10
- Penser à diffuser de la **musique** en fond sonore pendant, ou au début et à la fin des temps de récréation. 
- Prévoir des **lieux stimulants** comme une zone audiovisuelle, un mur musical, une piste de danse, etc.  → FICHE 2



RÉFÉRENCES

Références de ces projets et crédits des photos → p. 94-95

● AMÉLIORER LE CONFORT SONORE

Les propriétés absorbantes des matériaux réduisent à la fois la formation de flaques d'eau et la réverbération du son. Dans cette école, on a combiné un matériau de sol absorbant du bruit avec une toile tendue qui absorbe le bruit afin d'améliorer le confort sonore d'une zone calme. 🍷👏👏



■ AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE

Cette école a aménagé un coin calme et confortable du point de vue thermique grâce à un revêtement de sol absorbant, une peinture sur le mur claire et un grand arbre fournissant de l'ombre. Ainsi, un îlot de fraîcheur est créé. Ces aménagements ont aussi permis de diminuer les nuisances acoustiques en réduisant la réverbération. 🌳



▲ PROMOUVOIR L'EXPRESSION, LA CRÉATIVITÉ ET L'IMAGINATION

Les fresques sont un moyen abordable et amusant de modifier la cour de récréation avec les élèves. Elle peut être permanente ou expérimentale et changer dans le temps. Cette fresque est issue d'un processus participatif avec les élèves de l'école. Les enfants ont d'abord peint le mur lors d'un atelier. Le collectif Boamistura a ensuite peint le négatif d'une phrase choisie par les élèves. 🍷👏👏



* PROMOUVOIR LA STIMULATION SENSORIELLE

Cette école a réalisé par ses propres moyens un jeu musical avec l'aide de vieilles casseroles et de palets en bois. Il permet l'expression des enfants autant de façon individuelle qu'en groupe. 🍷

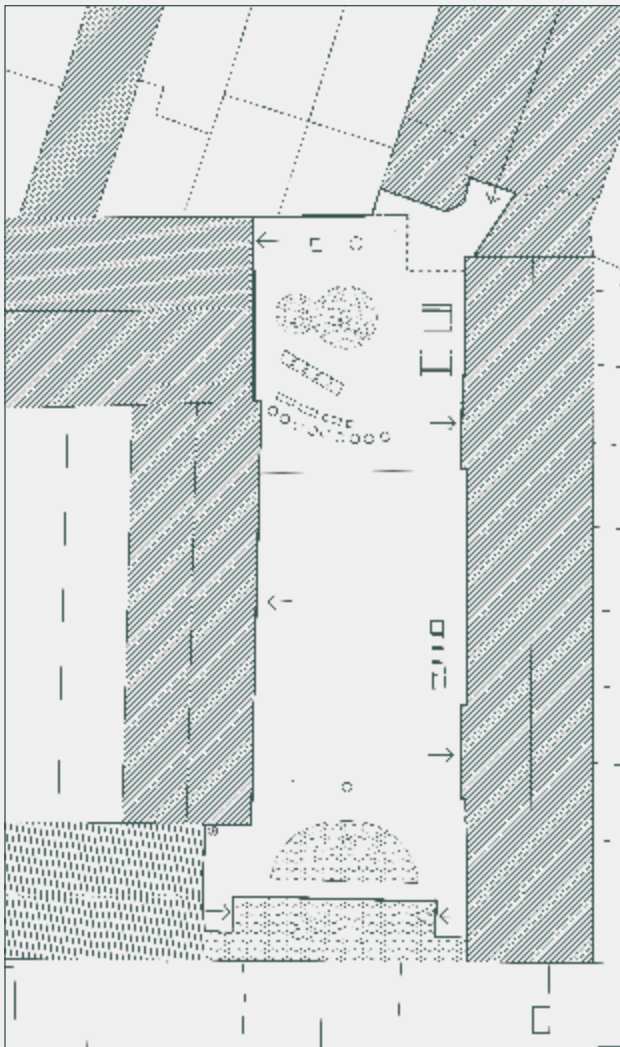


ÉTUDE DE CAS

Cette proposition d'aménagement, issue des recherches pour l'élaboration de ce guide, montre un exemple de réaménagement d'une cour en changeant le revêtement du sol et en améliorant la stimulation sensorielle des enfants.

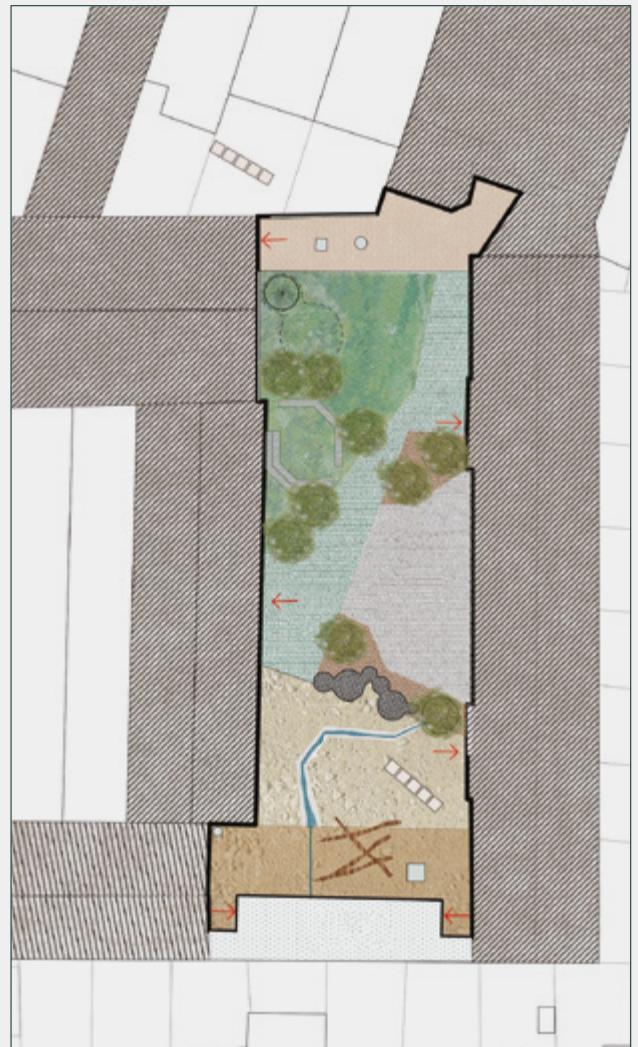
ÉTAT ACTUEL

Cette cour, de dimensions restreintes, se trouve dans un intérieur d'îlot dans un quartier de Bruxelles très densément bâti. Ces conditions, avec le bord d'îlot bâti continu autour de la cour, limitent la circulation d'air et contribuent à la génération d'un état de surchauffe considérable lors des mois plus chauds de l'année.



PROJET PROPOSÉ

Le projet prévoit différentes zones marquées par une variation de revêtements de sol et par la plantation d'arbres. Les recouvrements de sol sont absorbants et perméables : copeaux de bois, pavés à joints ouverts, gazon et terre. Ces surfaces, avec les nouvelles zones plantées, amélioreront le confort acoustique et thermique de la nouvelle cour, et résoudront les problèmes actuels de formation de flaques dans la cour.



CONCEVOIR UNE COUR DE RÉCRÉATION

ÉCO-GÉRÉE

Dans le cadre d'un projet de réaménagement de la cour de récréation et de l'utilisation qui s'ensuit, l'importance d'une gestion écologique de la cour se traduit par un choix consciencieux des matériaux utilisés, l'utilisation des ressources à disposition, la gestion responsable des déchets, l'utilisation rationnelle de l'eau et la promotion des modes de déplacement actifs.



OBJECTIFS

● UTILISER LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Valoriser l'existant** : ce qui est déjà en place et sur place n'engendre pas de production de matières premières, de transport, de mise en décharge, etc.
- Rationaliser l'utilisation des **matières premières**.
- Promouvoir la **réutilisation**, la **réparation** et le **partage** des matériaux, du mobilier, des jeux, etc. La réparation ou la réalisation d'éléments avec des matériaux de récupération peut se faire comme une activité en présence des élèves et des parents.
- **Éviter le gaspillage** des ressources.
- Allonger la **durée de vie** des produits.

▲ AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU DANS LA COUR

- **Récupérer l'eau de pluie** pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable (sanitaires, arrosage des espaces verts et potagers, etc.).
- **Limiter l'imperméabilisation** des surfaces et la compaction des sols de pleine terre pour diminuer la concentration d'eau et ainsi, éviter la formation de flaques.
- Aménager des surfaces perméables pour promouvoir la **rétenion et l'infiltration** de l'eau de pluie pour ainsi préserver cette ressource et lutter contre les inondations. → **AMBITION B**
- **Végétaliser** les surfaces perméables partout où c'est possible car, l'évapotranspiration, en plus d'améliorer la gestion de l'eau, contribue à la création d'ilots de fraîcheur. La présence de l'eau et de la végétation adoucit les pics de température. → **AMBITION B**
- Créer des **lieux favorables au calme** par la présence de l'eau, qui peut avoir un effet apaisant. → **AMBITION A**
- Sensibiliser les élèves à l'**utilisation optimale d'une ressource naturelle** et les rendre conscients du cycle de l'eau. Grâce à la récupération de l'eau de pluie pour l'entretien des espaces verts de la cour, les élèves pourront interagir avec le cycle de l'eau. → **AMBITION B**

■ GÉRER LES DÉCHETS DE MANIÈRE DURABLE

- Améliorer le **tri des déchets** dans la cour et entretenir sa propreté grâce à un système de poubelles efficace.
- Diminuer les déchets organiques grâce à l'installation d'un **compost**.

* PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ACTIVE

- **Encourager et encadrer** l'utilisation des modes actifs de mobilité auprès des élèves et parents.
- Prévoir un **espace adéquat pour ranger** les moyens de transport des élèves (vélo, trottinette, skateboard, etc.).
- Sensibiliser les élèves au **code de la route**.
- Utiliser les modes actifs pour les **déplacements** lors des activités de l'école.



DIAGNOSTIC

● UTILISER LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Des aménagements sont-ils déjà **présents dans la cour** (structures de jeux, mobilier, etc.) ?
- Sont-ils en **bon état** ?
- Peuvent-ils être **déplacés** ?
- Certains matériaux peuvent-ils être **réutilisés** (dalles, bois, etc.) ?



▲ AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU DANS LA COUR

- Quel est le **plan des impétrants** (canalisations, câbles électriques, réseau d'égouttage, etc.) ?
- Le réseau d'égouttage est-il **raccordé à l'égout** ? Si ce n'est pas le cas, l'école dispose-t-elle d'un traitement autonome (phytoépuration ou microstation) ? Celui-ci est-il régulièrement contrôlé et entretenu ?
- Quelle est la **nature du sous-sol** ?
- Quelle est la **topographie de la cour** (points bas qui pourront accueillir les dispositifs d'infiltration, pentes, rigoles, etc.) ?
- Quel est le **cheminement de l'eau** ?

Faites appel au facilitateur Eau de Bruxelles Environnement pour vous aider dans ce diagnostic.



■ GÉRER LES DÉCHETS DE MANIÈRE DURABLE

- Des **poubelles différenciées** sont-elles présentes dans la cour ?
- Les poubelles sont-elles **utilisées** et si oui, sont-elles utilisées correctement ?
- Existe-t-il des **problèmes de déchets** obstruant les toilettes et/ou les caniveaux d'égouttage ?
- La cour compte-t-elle une surface verte ou un potager produisant des **déchets verts** ?
- Des **déchets organiques** (reste de collations, de repas tartines ou repas chauds) sont-ils présents dans les poubelles de l'école ?
- Y a-t-il dans le **voisinage** une activité nécessitant des produits de compostage (jardin partagé, parc, espace vert susceptible d'utiliser les produits de compostage de l'école) ?

* PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ACTIVE

- Un espace est-il mis à disposition pour le **rangement des vélos, des trottinettes et des poussettes** ?
- Le rangement vélos est-il prévu pour une multitude de **véhicules différents** : vélos-cargos, stations de chargement de vélos électriques, remorques ?
- Des dispositifs sont-ils prévus dans la cour pour initier les élèves au respect des **principes du code de la route** ?
- L'école encourage-t-elle l'**utilisation des modes doux** ?



RECOMMANDATIONS

● UTILISER LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Concevoir les nouveaux aménagements à partir des **matériaux déjà présents dans la cour et qui peuvent être récupérés**. Par exemple, si vous enlevez les dalles d'une partie de la cour, vous pouvez ensuite créer des assises ou des bordures avec les dalles récupérées. 🍷 🌿 🌿
- Pour tout nouvel aménagement, **prospector auprès de la communauté scolaire ou d'un organisme du quartier** (associations, magasins) pour récupérer du mobilier ou du matériel (comme des palettes), emprunter ou louer des outils, etc. Certains mobiliers ou jeux pourraient être créés à partir de leur récupération. 🍷 🌿 🌿 → FICHE 2, 5, 11
- **Construire avec les élèves, les parents, les enseignants les aménagements** qui s'y prêtent. 🍷 🌿 🌿 → FICHE 3

Attention, les aménagements en bois devront tout de même être traités pour garantir leur résistance aux intempéries.

- S'il n'y a pas de possibilité de récupération, **acheter des matériaux recyclés** (bancs en plastique recomposé, tables en bois composées de récupération de meubles, etc.). Ils ne sont pas seulement intéressants du point de vue écologique, leur présence dans la cour peut être un support d'apprentissage pour les élèves. → FICHE 2, 5

- Lors de l'utilisation de matériaux de récupération, veiller au **niveau de pollution potentiel** selon leur utilisation. Par exemple, les résidus de pneus concassés ne sont pas recommandés pour remplir un massif d'infiltration des eaux de pluie car ils présentent un risque de contamination pour les eaux de surface ; par contre, un pneu peut tout à fait être réutilisé pour la construction d'une balançoire ou d'un autre jeu. 🍷 🌿 🌿
- Privilégier l'utilisation de matériaux dont la durée de vie est longue (comme le bois par rapport au plastique).
- Privilégier l'utilisation de **matériaux locaux** comme le bois indigène (le châtaignier, le mélèze, le chêne), la pierre du pays, etc.
- Privilégier l'utilisation de **matériaux respectueux de l'environnement** (le bois labellisé FSC par exemple) **et de la santé** et éviter les peintures, vernis, colles et huiles toxiques.
- Privilégier l'**utilisation de matériaux naturels** : troncs d'arbres, rochers, etc. Interrogez votre commune sur les troncs issus de l'entretien des espaces verts. 🍷 🌿 🌿 → FICHE 8



RECOMMANDATIONS

▲ AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU DANS LA COUR

UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION ET D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

→ FICHE 10

- Installer une **citerne** munie d'un robinet et d'un trop-plein (de préférence non connecté à l'égout) pour l'entretien d'un potager. 🍷👐👐
- Sectionner des **gouttières** donnant sur des espaces verts et réorienter l'eau pluviale vers ceux-ci pour l'infiltrer. 🍷👐👐
- Installer un **réservoir d'eau** alimenté par une descente d'eaux pluviales pour les usages tels que le nettoyage ou l'alimentation des sanitaires. 🍷👐👐
- Réaliser un **volume d'infiltration en surface** recevant le trop-plein du réservoir de récupération des eaux pluviales. 👐👐
- Utiliser l'eau de manière ludique pour **dynamiser un espace**, avec par exemple une pompe connectée à la citerne de récupération des eaux pluviales.

→ FICHE 10



DES SOLS EN MATÉRIAUX PERMÉABLES

→ FICHE 6

- Augmenter la proportion de **surfaces perméables** dans la cour de récréation par la création de zones de végétation dense. 🍷👐👐🌿
- Utiliser des **matériaux perméables** comme des pavés à joints ouverts, des bétons poreux, des enrobés drainants ou des copeaux de bois pour recouvrir les cours de récréation. 🍷👐👐

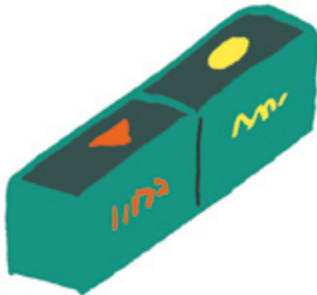
LE STOCKAGE DE L'EAU

- « **Sur-creuser** » légèrement les **espaces verts** pour stocker temporairement l'eau (cela attirera aussi les animaux). 🍷👐👐
- Aux **points bas**, aménager des dispositifs de stockages (bassins, noues, avec éventuellement un massif infiltrant pour en augmenter les capacités de rétention, etc.). 🍷👐👐
- Créer une **structure tampon** (réservoir) sous les sols minéraux pour stocker temporairement l'eau entre les matériaux qui la composent. De faible profondeur, elle est de préférence infiltrante. Le cas échéant, elle peut être munie d'un trop-plein raccordé à l'égout.

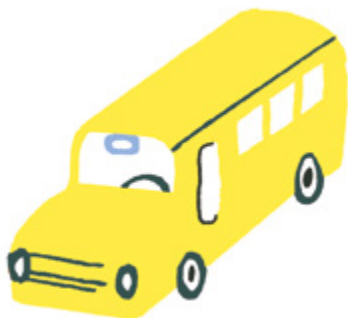


■ GÉRER LES DÉCHETS DE MANIÈRE DURABLE

- Installer des **poubelles différenciées** bien visibles et en nombre suffisant. Le positionnement des poubelles doit être réfléchi en tenant compte des déplacements des élèves et des différents lieux d'activité et de détente dans la cour. Les décorer avec les élèves lors d'une campagne de sensibilisation augmente les chances de respect du tri et de la propreté. 🍷 🧤 🧤



- Mettre les **avaloirs** (grilles d'évacuation) en évidence pour les distinguer des poubelles (voir la campagne « Ici commence la Mer » de la SPGE) et installer un affichage humoristique dans les toilettes pour sensibiliser à ne pas tout jeter dedans (pas de lingettes, plastiques, rouleaux cartons, cotons tiges, médicaments, protections hygiéniques, etc.). 🍷 🧤 🧤
- Aménager un **compost**. Vous pouvez charger une classe de s'en occuper et collecter les déchets organiques des collations dans chaque classe ou vous pouvez en faire un compost de quartier s'il est placé pour être accessible au voisinage. 🍷 🧤 🧤



* PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ACTIVE

- Lors des **temps de récréation**, des vélos, tricycles, monocycles et autres moyens actifs de déplacement peuvent être mis à disposition. 🍷
- Sensibiliser les élèves au **principe STOP** qui priorise les modes de déplacement (marche à pied, vélo, transports publics et transports privés).
- Sensibiliser les élèves à la **sécurité routière**, surtout en tant que piétons et cyclistes, mais aussi utilisateurs de trottinettes, hoverboard et autres moyens actifs.
- Prévoir une zone de parking permettant d'accueillir des **véhicules de dimensions différentes** : vélos, trottinettes, rollers, vélos-cargo, remorques, etc. 🍷 🧤 🧤
- Dans la mesure du possible, prévoir des **douches** dans l'école afin d'encourager les enseignants à venir à vélo.



RÉFÉRENCES

Références de ces projets et crédits des photos → p. 94-95

● UTILISER LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'école De Piramide, différentes constructions ont été réalisées en utilisant les dalles récupérées de la cour. Elles servent de matériau de construction pour créer des assises, la bordure d'espaces fleuris ou une salle de classe extérieure. 🌱🌿



■ GÉRER LES DÉCHETS DE MANIÈRE DURABLE

Dans la cour de cette école, l'installation d'un compost à proximité du potager permet aux élèves d'apprendre le cycle des déchets et de l'alimentation, tout en diminuant la taille des poubelles de l'école. 🏆🌱🌿



▲ AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU DANS LA COUR

Dans la cour de l'école À la croisée des Chemins à Neder-over-Heembeek, un aménagement à l'image d'une rivière prend la forme d'un filet d'eau qui sillonne la cour. Ce dispositif ludique est alimenté par la citerne d'eau pluviale munie d'une pompe actionnable par les enfants. Le flux sillonnant le lit artificiel se jette dans un étang et le trop-plein se déverse dans un fossé en bordure de l'école. 🌱



● PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ACTIVE

Dans une partie de la cour, des lignes au sol ont été dessinées afin d'initier les élèves aux principes du code de la route, notamment en tenant compte des usagers plus fragiles dans l'espace public. Cette partie de la cour reste néanmoins disponible pour la pratique du sport. 🏆🌱🌿



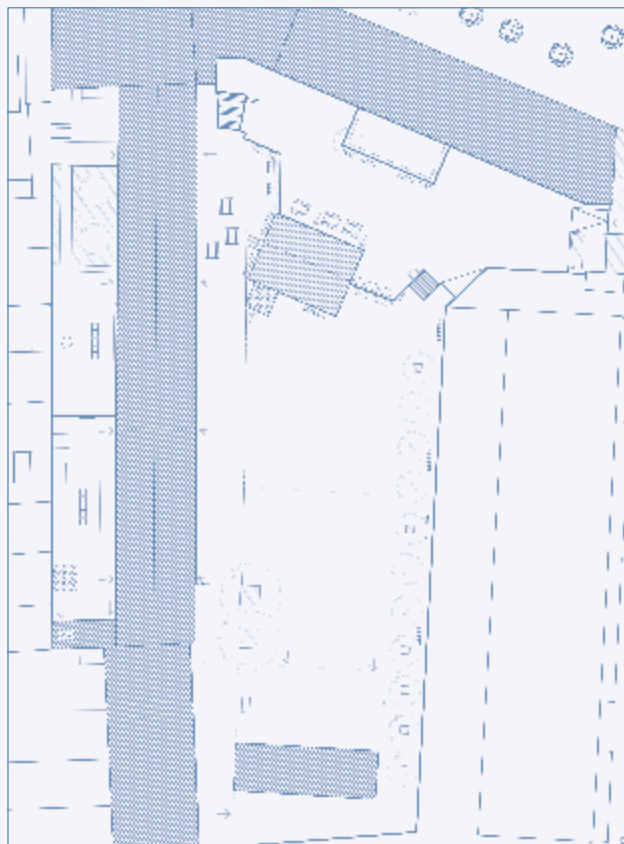
ÉTUDE DE CAS

Cette proposition d'aménagement, issue des recherches pour l'élaboration de ce guide, montre une proposition d'intervention relative à l'ambition de la durabilité.

ÉTAT ACTUEL

Cette école compte trois cours différentes dont certaines sont extrêmement minéralisées. Une cour comprend une rangée d'arbres tous entourés de dalles bétonnées. Une autre contient un espace vert où le sol est tout le temps boueux.

Quelques arceaux pour vélos sont présents aux abords de l'école mais non couverts et en nombre insuffisant.



PROJET PROPOSÉ

Ce projet envisage d'augmenter la surface perméable des cours de récréation par des zones plantées, des copeaux de bois et des revêtements semi-durs. La zone autour des arbres existants est agrandie pour améliorer l'infiltration des eaux.

Un passage surélevé sera installé dans l'espace vert existant pour pouvoir accéder et en faire une zone calme.

Une gestion rationnelle des eaux de pluie est également intégrée au projet. Un nouvel auvent sera installé à côté des sanitaires qui seront approvisionnés par les eaux de pluie récoltées par l'auvent. La topographie de la cour a été prise en compte pour récolter les eaux de ruissellement.

Une zone couverte avec des arceaux pour vélos sera prévue à proximité de l'entrée de l'école.



CONCEVOIR UNE COUR DE RÉCRÉATION

OUVERTE SUR LE QUARTIER

Le partage contrôlé de certains espaces entre l'école et la communauté est un facteur important de réussite de l'intégration de l'école dans le quartier. Une communication positive entre l'école et l'extérieur peut ainsi s'établir.

Une cour de récréation accessible au quartier offre une relation plus fluide – visuellement et physiquement – entre l'intérieur et l'extérieur de l'école. Cela renvoie une image positive de l'école auprès de la population.

Des règles claires d'usage visibles par tous sont nécessaires pour garantir la réussite d'un tel projet. Elles permettront de pérenniser le bon fonctionnement de la cour pour les élèves et pour les groupes de personnes qui y accèdent. Il est primordial d'organiser la gestion et l'entretien de l'espace, de définir la responsabilité de chaque utilisateur, de fixer un calendrier d'occupation.



OBJECTIFS

● OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE DE LA COUR

La cour de récréation comporte quelques atouts majeurs pour les élèves et les riverains :

- un **espace extérieur, généralement en dehors de la circulation automobile**, particulièrement intéressant dans les quartiers denses ;
- un **ilot de fraîcheur** disponible en dehors des heures scolaires pour les riverains, si la cour est végétalisée ; → **AMBITION B**
- un **espace de jeu** pour différentes tranches d'âge, équipé d'installations diversifiées ; → **AMBITION A**
- un **lieu d'échange avec le quartier** (contribution à l'entretien des espaces verts par les riverains, participation à un compost collectif, gestion partagée du potager, etc.).

▲ FAIRE DE L'ÉCOLE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE QUARTIER

La mise à disposition de la cour de récréation – surtout si elle est végétalisée, ludique et éco-gérée – contribue à **améliorer l'image de l'école**. Cela participe à une meilleure cohésion sociale entre l'école et le quartier environnant. Un espace qualitatif accessible aux riverains peut devenir un **lieu de rencontre et d'échange**.

→ **AMBITION A**

Si l'utilisation plus intensive de la cour de récréation peut générer certaines nuisances pour les fonctions environnantes comme les logements, ce risque peut être neutralisé si le **partage de l'occupation est co-construit et géré avec les riverains**.

■ FACILITER L'UTILISATION DE LA COUR PAR DES PERSONNES EXTERNES À L'ÉCOLE

Pour rendre l'utilisation de la cour de récréation **confortable et sûre pour tous**, les accès à franchir par les utilisateurs « externes » doivent être réduits au minimum. A contrario, l'inaccessibilité des lieux réservés à l'usage exclusif de l'école doit être garantie. Les **règles d'usage**, d'entretien et de remise en état doivent être explicites, affichées et comprises par tous. L'expression claire des **responsabilités de chacun** facilite le partage de l'espace. → **AMBITION C**

* RENDRE LISIBLE LA CONTINUITÉ ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE DE LA COUR

Pour encourager les habitants du quartier à utiliser la cour, celle-ci doit être perçue comme une **extension de l'espace public**. Quand l'architecture scolaire le permet, une entrée ouverte spatialement donnera un **sentiment agréable aux passants** et les invitera à entrer, ce qui ne sera pas le cas avec un accès opaque tel une porte fermée.



DIAGNOSTIC

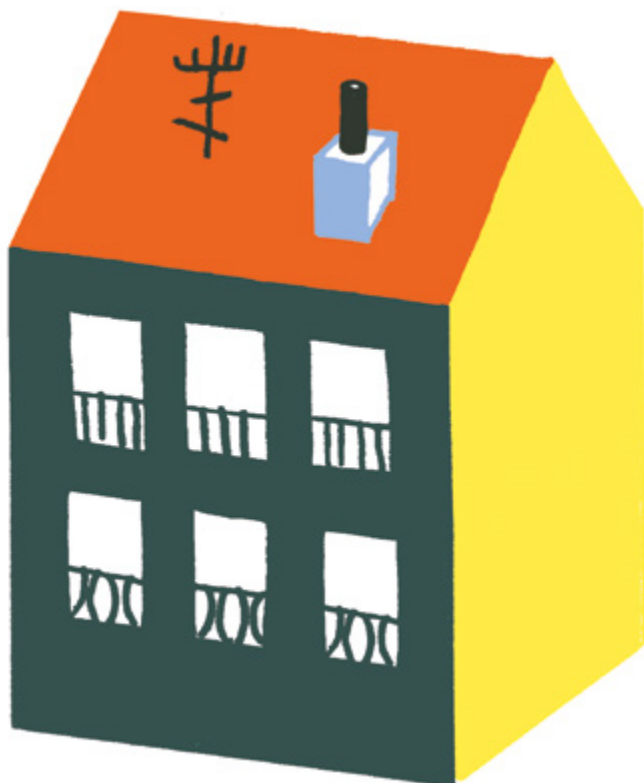
Le principe de l'ouverture au quartier implique de vérifier, d'une part, si l'organisation de la cour et de son accès autorise la présence de personnes externes à l'école, et, d'autre part, si la mise en place éventuelle de moyens techniques et/ou humains est nécessaire pour limiter l'accès des co-utilisateurs aux seuls espaces mis à disposition.

● OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE DE LA COUR

- Le quartier est-il **dense**, existe-t-il des espaces publics de qualité à proximité ?
- Des **organisations actives** dans le quartier pourraient-elles faire usage de la cour de l'école (maison de jeunes, résidence de seniors, unité de mouvements de jeunesse, asbl du quartier, etc.) ?
- Quels **besoins** de l'école pourraient être comblés grâce à l'ouverture de la cour (dans le quartier, manque d'espace sans circulation automobile et/ou manque d'espaces de détente végétalisés) ?
- Quels **publics pourraient être visés** (parents des élèves, personnes âgées de la résidence du quartier, membres du comité de quartier, etc.) ?

▲ FAIRE DE L'ÉCOLE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE QUARTIER

- Le partage de la cour pourrait-il **compenser** les besoins du quartier (manque d'espaces verts ou de jeu accessibles au quartier) ?
- L'école entretient-elle des **échanges avec les habitants du quartier** ? Sinon, existe-il des associations dans le quartier en demande d'un espace extérieur pour travailler ?
- Les activités qui ont ou auront lieu dans la cour de récréation présentent-elles une **nuisance potentielle** pour les riverains ? Si oui, y a-t-il moyen de limiter les activités dans le temps afin de réduire ces nuisances ?
- L'ouverture de l'école au quartier peut-elle bénéficier à l'école et à ses élèves (entretien des espaces verts, connaissances maraichères, etc.) ?



■ FACILITER L'UTILISATION DE LA COUR PAR DES PERSONNES EXTERNES À L'ÉCOLE

- Existe-t-il des **supports visuels** dans la cour permettant la communication entre les usagers ?
- La répartition des **accès** dans l'école permet-elle d'entrer dans la cour sans devoir passer par les couloirs desservant les salles de classe, ou par les espaces réservés à l'administration ?
- L'accès à la cour peut-il se faire **directement** à partir de l'espace public ?
- La **configuration architecturale** et la gestion de votre école permettent-elles le partage de la cour ?
- Les **sanitaires** sont-ils directement accessibles à partir de la cour ?

* RENDRE LISIBLE LA CONTINUITÉ ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE DE LA COUR

- L'enceinte de l'école est-elle **visible depuis la rue** ?
- Existe-t-il une **continuité** entre l'aménagement de l'espace public à proximité de l'école et la cour de récréation (recouvrement de sol, alignements, végétation) ?
- Existe-t-il des moyens d'**intervenir sur la façade** qui donne sur la rue de l'école, afin de marquer cette ouverture au quartier ?
- Les usagers de l'espace public environnant identifient-ils facilement qu'ils sont **en présence d'une cour d'école** (signalisation horizontale et verticale, tableau d'information, etc.) ?



RECOMMANDATIONS

Il n'existe pas de formule unique pour la mise en place de l'ouverture de l'école vers le quartier. Nous vous proposons ici une structure de base pour arriver à un accord clair et formel entre les acteurs concernés. Il s'agit surtout de baliser les questions relatives à la gestion de l'infrastructure et à sa bonne utilisation.

● OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE DE LA COUR

- Penser aux nombreux **usages potentiels** d'une cour de récréation. Il y a entre autres l'organisation de plaines de vacances, l'utilisation de l'espace par des mouvements de jeunesse, des associations pour des activités culturelles (théâtre extérieur, expositions) et sportives, l'espace réservé temporairement aux habitants du quartier (fêtes de famille, anniversaires, etc.), ou tout simplement l'utilisation de la cour comme un jardin, un lieu de jeux accessible librement. 🍷👤👤👤

Lors de la mise à disposition de la cour de récréation, il est important de tenir compte des points suivants :

- Le **statut** de la cour doit être clair pour toutes les personnes concernées : il ne s'agit pas d'un espace public, mais d'un espace en plein air de propriété privée ou semi-privée, partagé par différents groupes d'utilisateurs bien définis. → **FICHE 11**
- Le profil des utilisateurs « accueillis » doit être **compatible** avec l'aménagement des lieux mis à disposition : par exemple, une plaine de jeux végétalisée ou aménagée avec des jeux pour les plus jeunes ne peut pas être transformée en terrain de foot le week-end. → **FICHE 11**
- L'ouverture de la cour de récréation peut se concevoir de manière **évolutive**. On peut commencer par viser les élèves et leurs parents qui connaissent les lieux, les règles et le fonctionnement de l'école... À partir de ce point, il s'agira d'apprendre progressivement, par expérience, et d'élargir le public visé.
- La définition de règles de manière **participative** permet de garantir l'adhésion et le respect des utilisateurs de la cour. Il est souhaitable que les mêmes règles soient d'application pendant les heures de cours et lors de l'utilisation en soirée ou le week-end. Celles-ci doivent être bien visibles et/ou connues de tous. 👤👤

▲ FAIRE DE L'ÉCOLE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE QUARTIER

Afin que l'ouverture de la cour de récréation contribue à **améliorer l'ambiance** du quartier et amène **une meilleure cohésion** sociale entre l'école et le quartier, différentes stratégies sont possibles :

- Organiser une **enquête ou un sondage** sur les besoins d'utilisation de la cour par des acteurs extérieurs à l'école. Cela peut être un concours ou un appel à projets qui donnera lieu à un projet ou des éléments à intégrer dans la cour. 👤👤
- Ouvrir l'école au quartier **régulièrement**, par exemple lors d'une braderie de quartier, carnaval, ou encore en organisant un marché de Noël. De cette manière, la cour deviendra un des lieux fréquentés par les riverains.
- Mettre en place une **implication ou une utilisation continue** de l'espace de la cour de récréation, par exemple pour l'entretien du potager par des riverains, ou l'utilisation d'un compost. → **FICHE 8** 👤👤
- Lors des **réflexions au sujet de l'ouverture de la cour**, il s'agira de prendre en compte l'exposition de la cour par rapport au quartier, et les nuisances possibles que différentes activités pourraient engendrer. 👤👤



■ FACILITER L'UTILISATION DE LA COUR PAR DES PERSONNES EXTERNES À L'ÉCOLE

La jouissance de la cour peut être facilitée par des **moyens humains** (conciergerie, personnel communal, etc.), **architecturaux** (accès réservés et directs) ou **techniques** (badge, codes d'accès, etc.).

ACTEURS

Pour **accompagner et coordonner les activités** organisées en dehors des horaires d'école, vous pouvez solliciter différents acteurs, impliqués ou impactés, internes ou externes :

- **Acteurs internes** : le concierge (la conciergerie peut s'étendre à une fonction de coordination et gestion : son responsable ne détiendra plus seulement la clé, mais deviendra alors la « personne clé »), l'association des parents, un éducateur interne (avec éventuellement l'attribution d'un nouveau rôle), le corps professoral, l'équipe d'accueil extrascolaire et la direction.
- **Acteurs externes** : la commune, une personne externe responsable de la coordination/animation externe (éventuellement en ouvrant un poste), les associations, le voisinage.

Afin que tout le monde puisse en bénéficier, veillez à **bien communiquer** les modalités d'accessibilité de la cour aux acteurs externes et aux riverains.

ESPACE PHYSIQUE / MATÉRIEL

- **Organiser l'accessibilité des lieux** par un système de clés, de code d'accès ou de badge.
- Utiliser la **modularité du bâtiment** scolaire pour mettre à disposition certains espaces, tout en restreignant l'accès à certains locaux (en plaçant de nouvelles grilles, portes ou cloisons, par exemple). 🍷
- En ce qui concerne les matériaux utilisés dans l'aménagement de la cour, tenir compte des **sollicitations importantes** du matériel. Il est donc

essentiel de prévoir des installations robustes qui limiteront l'entretien et les coûts de maintenance.

→ FICHE 6

- Si possible, se servir de l'**accès pompiers** comme entrée dans la cour (pour les constructions plus récentes). 🍷
- Rendre les **sanitaires accessibles** à partir de la cour, sauf si la cour de récréation est mise à disposition du quartier en tant que plaine de jeu.

* RENDRE LISIBLE LA CONTINUITÉ ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE DE LA COUR

Les propositions suivantes permettront de mettre en évidence le caractère ouvert de la cour de récréation :

- Concevoir les clôtures de manière à favoriser les **relations visuelles** vis-à-vis de l'espace public, tout en préservant l'intimité des voisins et en favorisant la présence de la végétalisation. → FICHE 7, 8
- Donner aux entrées de l'école un **caractère lisible et accueillant** (fresques, présence du végétal, marquage au sol, etc.). → FICHE 6, 7, 8
- La création d'une **zone d'attente** ombragée pour les personnes attendant l'ouverture des portes. 🍷 → FICHE 5, 6, 7, 8, 9



RÉFÉRENCES

Références de ces projets et crédits des photos → p. 94-95

● OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE DE LA COUR

Certaines écoles restent ouvertes pour les familles désireuses de venir profiter les soirs et week-ends des jeux et des aménagements qui y sont installés. 🍃



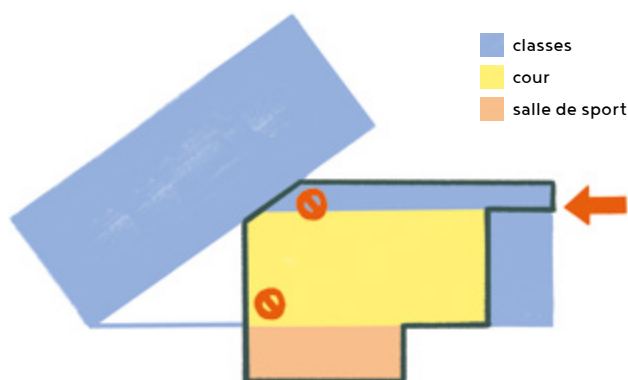
▲ FAIRE DE L'ÉCOLE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE QUARTIER

Outre la volonté de créer des îlots de fraîcheur dans les cours de récréation, le projet des cours Oasis mené à Paris souhaite promouvoir l'ouverture des cours aux habitants, leur permettant ainsi de profiter en temps de canicule d'un espace frais et ombragé. Des activités ouvertes sur le quartier pourront aussi y être proposées pour renforcer le lien social et créer des lieux d'échange et de rencontre. 🍃



■ FACILITER L'UTILISATION DE LA COUR PAR DES PERSONNES EXTERNES À L'ÉCOLE

Dans certaines cours d'écoles, l'accessibilité à différentes fonctions peut être assurée par des dispositifs simples. Dans l'exemple ci-dessous, en dehors des heures de cours, il est possible de rendre accessibles la cour, le gymnase, la salle de sport interne, les sanitaires de la cour à partir de l'espace public, tout en empêchant l'accès au cœur de l'école (ces accès sont matérialisés par des traits rouges sur l'illustration). 🍃



* RENDRE LISIBLE LA CONTINUITÉ ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE DE LA COUR

Ce projet comprend la réalisation d'une « classe » extérieure dans la continuité de l'espace public. Un espace ludique est structuré par des volumes simples servant de bancs ou de bacs de plantations. Les espaces verts sont entretenus par un club de jardinage local. 🍷 🍃



ÉTUDE DE CAS

Cette proposition d'aménagement, issue des recherches réalisées dans le cadre de ce guide, montre un projet d'ouverture au quartier d'une cour de récréation.

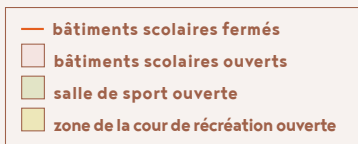
ÉTAT ACTUEL

L'environnement minéral de la cour et la disposition des clôtures donnent une impression peu accueillante. Il s'agit également d'une cour partagée par deux écoles et une crèche. La cour est accessible depuis deux côtés de l'îlot. Cette configuration spatiale et urbaine de l'école rend possible un projet d'ouverture.

PROJET PROPOSÉ

Le projet prévoit différents scénarios d'ouverture. Un système de badge, code ou clé permettra d'ouvrir l'école même en l'absence d'une personne responsable présente sur les lieux. L'ouverture de la cour fera l'objet de plusieurs expériences et évaluations par les écoles :

- Mise en place d'une cantine de quartier dans le réfectoire central pour les parents et enfants en âge de fréquenter l'école pendant les heures où la salle de sport est ouverte.
- Ouverture ponctuelle de la salle de sport pendant la pause midi pour des tournois sportifs.
- Accès au potager et compost collectif.



15H-18H ET WEEK-ENDS :
 Zone de garderie, salle de sport, cantine de quartier, potager, stationnement vélos et partie de la cour de récréation ouverts au voisinage, élèves et parents.



8H30-15H EN SEMAINE :
 Bâtiments scolaires, zone de garderie, salle de sport, cantine de quartier, potager et partie de la cour de récréation ouverts aux élèves.



18H-22H ET PAUSE MIDI EN SEMAINE :
 Salle de sport et stationnement vélos ouverts au voisinage, élèves et parents.



NORMES ET RECOMMANDATIONS

Des normes, notamment de sécurité, s'appliquent pour tous les bâtiments publics, y compris les écoles. Cette fiche rassemble les normes et les recommandations les plus pertinentes dans le cadre de la rénovation ou de la réalisation d'une cour de récréation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Normes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et les normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires, internats et centres psycho-médico-sociaux
- Recommandations de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Fiche d'identité : cour de récréation
- Normes de la Communauté flamande : Fysische en financiële normen (NL)

7

SURFACE DISPONIBLE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION PAR ÉLÈVE

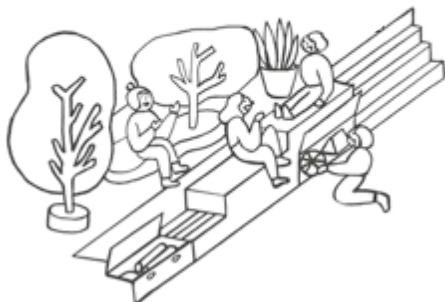
Avant d'entamer la rénovation de votre cour de récréation, il peut s'avérer utile de connaître la surface par élève dont vous disposez :

SURFACE D'ESPACES EXTÉRIEURS

NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES (M² / E)

Le chiffre obtenu vous donne une indication du taux d'occupation de votre cour et permet de vous situer par rapport aux normes communautaires.

Si votre cour n'atteint pas les surfaces de référence, vous pouvez entamer une réflexion autour de la manière d'augmenter cette surface (avec des auvents accessibles, par exemple). → **FICHE 8**



SURFACE MAXIMALE

subsidiable de la cour de récréation
(normes physiques)

8 m² / élève de l'enseignement fondamental ordinaire en Communauté flamande

4 m² / élève de l'enseignement secondaire et supérieur en Communauté flamande

10 m² / élève de l'enseignement extraordinaire en Communauté flamande

5 m² / élève de l'enseignement fondamental ordinaire en Communauté française

2 m² / élève de l'enseignement secondaire et supérieur en Communauté française

SURFACE MINIMALE

subsidiable de la cour de récréation
(normes physiques)

250 m² en enseignement ordinaire en Communauté flamande

300 m² en enseignement extraordinaire en Communauté flamande

300 m² en Communauté française

Il faut noter que pour déterminer les surfaces subsidiables, les normes physiques comptabilisent seulement les espaces de jeu extérieurs aménagés en revêtement dur.



ACCESSIBILITÉ PMR

L'accessibilité de tous les élèves doit être garantie. **Des modifications spatiales et physiques seront peut-être nécessaires pour que les personnes à mobilité réduite (PMR) puissent accéder à la cour de récréation.**

S'il y a une différence de niveau pour accéder à la cour de récréation, vous pouvez, par exemple, mettre en place une rampe pour remplacer des escaliers. L'incorporation d'éléments ludiques adaptés aux nécessités de tous les élèves doit aussi être prise en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS

8

- Titre IV du Règlement régional d'urbanisme (RRU): **Accessibilité des bâtiments par les personnes à mobilité réduite**
- Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles : **Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible**
- Inter, conseiller en accessibilité en Flandre: **Inspiratiebundel Toegankelijkheid van voorzieningen voor gezinnen met kinderen (NL)**
- Plain-Pied : **Guide de bonnes pratiques pour l'accueil de l'étudiant en situation de handicap dans l'enseignement obligatoire et supérieur en Région bruxelloise**

MOBILITÉ ACTIVE

Le vélo prend de l'importance en Région Bruxelles-Capitale. Le service Mobilité de la Région (Bruxelles Mobilité) a établi une stratégie pour tous les bâtiments publics, en réfléchissant au **nombre d'emplacements vélos requis au sein du bâtiment.** → **AMBITION D**

Nombre minimal d'emplacements vélo :

PRIMAIRE
PARENTS → 1 pour 20 élèves ÉLÈVES → 1 pour 10 élèves
SECONDAIRE
2 pour 10 élèves

POUR EN SAVOIR PLUS

9

- PDS : **Les plans de déplacements scolaires**
- Vadémécum Vélo Région Bruxelles : **Stationnement vélo**
- Good Move : **Good Move Brussels**
- Les obligations en matière de **stationnement vélos-motos-autos et livraisons**
- Pro Velo : **Pro Velo Bruxelles**

SÉCURITÉ INCENDIE

Selon la situation et l'architecture de l'école, la cour doit parfois être accessible pour les camions de pompiers. **Les accès doivent être clairement identifiables et répondre aux normes** de base publiées par l'arrêté royal du 7 juillet 1994 : « Normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion ».

La cour de récréation est aussi souvent le **lieu de rassemblement des élèves** en cas d'incendie. Vous pouvez envoyer votre projet de cour au SIAMU afin de le conformer aux normes incendie.

POUR EN SAVOIR PLUS

10

- Arrêté royal du 7 juillet 1994 : **Normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion**
- Téléchargez le **formulaire de demande d'avis** sur le site du SIAMU

SÉCURITÉ PHYSIQUE : ANALYSE DES RISQUES

Parmi les accidents qui se produisent à l'école, sept sur dix sont constatés pendant le temps de récréation. Cela ne veut pas dire que la cour de récréation n'est pas un lieu sûr ; au contraire, **les élèves ont beaucoup moins de risques d'y avoir un accident qu'à la maison**. Il va de soi que la sécurité des élèves est primordiale. Cependant, ce sont parfois les éléments qui semblent les plus risqués qui causent le moins d'accidents. **La prévention des risques doit être intégrée dans la conception, en définissant des règles claires d'usage et en sensibilisant au respect des autres**. Une bonne identification des différentes zones de la cour de récréation (zone calme, espace pour les jeux avec ballon) peut diminuer le risque d'accident. Les risques peuvent être gérés efficacement et avec créativité.

En l'absence de règles fixes concernant la sécurité physique des cours de récréation, il faut procéder à **une évaluation des risques qui montre qu'aucun risque déraisonnable n'est encouru**.

Plusieurs mesures sont susceptibles de limiter les risques :

- veiller à la mise en conformité des garde-corps et des mains courantes ;
- éviter les objets pointus et les revêtements glissants ;
- faire attention à la hauteur de chutes potentielles ;
- faire attention aux caractéristiques amortissantes des sols. → **FICHE 6**

Si votre structure ne dispose pas d'un service de prévention interne, vous pouvez recourir à la **consultation d'un coordinateur sécurité santé (CSS)**.

POUR EN SAVOIR PLUS

11

Le SPF économie (chargé de l'inspection de la sécurité des cours de récréation) a développé plusieurs outils pour effectuer une bonne analyse des risques :

- Sécurité des aires de jeux et des équipements d'aires de jeux (site web général)
- Manuel Sécurité des aires de jeux (guide pratique avec de nombreux exemples et une méthodologie à suivre pour assurer la sécurité de votre cour)
- Outil d'analyse des risques (tableur au format XLS)

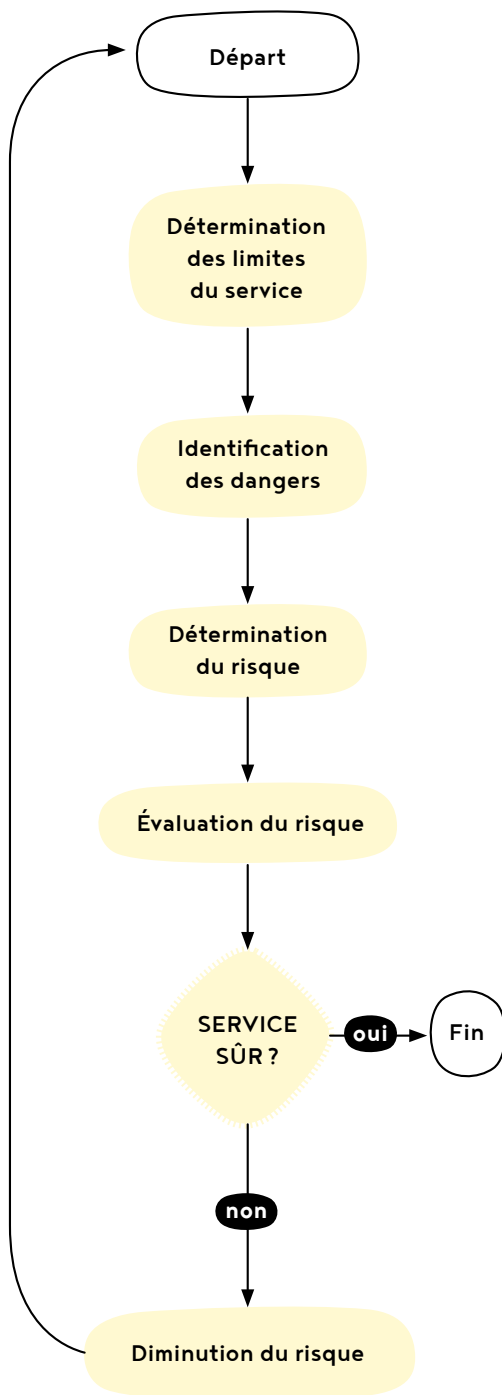
Voici quelques mesures de prévention contre des risques fréquents :

- Adapter le jeu, la zone d'accès au jeu ou le revêtement de sol autour des équipements à grimper dont la zone de chute est insuffisante.
- Modifier l'emplacement de certaines structures de jeu s'ils génèrent des problèmes de cheminement et de circulation entre les jeux.
- Expliquer systématiquement les règles et surveiller activement les zones des jeux qui peuvent engendrer plus de risques.
- S'assurer que les plus petits n'ont pas accès aux jeux pour les plus grands.



ANALYSE DE RISQUES SELON LA NORME « EN 1050 »

Cette norme européenne donne les principes d'une évaluation des risques systématique et cohérente.



EXPLOITER DE MANIÈRE SÛRE UNE AIRE DE JEUX SIGNIFIE :

1. Réaliser une **analyse de risques** au moment de la mise en service de l'aire de jeux et à chaque modification importante : pour chaque détail de l'espace de jeu, on vérifiera si les risques présents sont acceptables ou non.
2. Prendre des **mesures préventives** là où c'est nécessaire : des adaptations ou d'autres mesures par lesquelles la nature et l'étendue d'un risque inacceptable sont ramenées à un niveau acceptable.
3. Placer à l'attention du consommateur les indications nécessaires telles que l'adresse de l'exploitant, l'identification des équipements, les éventuelles **modalités d'utilisation**.
4. Réaliser les **vérifications, entretiens et contrôles** nécessaires afin de garantir de manière permanente le niveau de sécurité attendu.
5. **Gérer les dossiers** montrant de quelle manière l'analyse de risques, les mesures de prévention, les vérifications, les entretiens et les contrôles se déroulent.
6. **Déclarer** obligatoirement les incidents et accidents graves aux autorités.

POUR EN SAVOIR PLUS

12

Pour vous aider à maîtriser la prévention des risques pour vos aménagements existants ou en projet, voici quelques guides pratiques sur la mise en œuvre de la sécurité des aires de jeux vertes :

- AGION : Veiligheid Speeltoestellen | AGION
- La prise de risque dans le jeu et l'apprentissage | Appel à l'action : « Aussi sûre que nécessaire », International School Grounds Alliance, 2017
- Une aire de jeux verte est-elle dangereuse ? La réponse des experts, Liesbet Van Houtte, 2017
- Ose le Vert : Ose le vert, recrée ta cour : Sécurité et éducation au risque
- Springzaad : Richtlijnen Risicoanalyse : Uitdaging en Veiligheid



JEUX

C'est au travers du jeu libre que les enfants se développent le plus. Le jeu libre stimule l'autonomie, favorise le partage et la capacité à explorer. Il est donc important de concevoir votre cour de récréation avec des jeux qui stimulent l'imagination et la créativité : une grosse pierre ou une butte n'ont pas d'usage prédéterminé mais incitent au jeu libre et sans consignes, contrairement à une balançoire ou une marelle, où l'usage est prédéfini.

COMMENT INTRODUIRE LE JEU LIBRE ET D'APPRENTISSAGE DANS VOTRE COUR DE RÉCRÉATION ?

Intégrer des éléments multifonctionnels, neutres ou avec des formes abstraites qui aident au développement de l'imagination, des capacités cognitives et du jeu moteur

- Petite échelle : cerceaux, cordes, roues, branches ou crayons. 🏆
- Grande échelle : troncs horizontaux ou verticaux, grandes pierres.



Ces éléments peuvent avoir différents usages en fonction de l'âge des élèves. De grandes pierres peuvent servir d'éléments pour se cacher pour les plus petits et d'éléments d'escalade pour les plus grands.

Exploiter le potentiel spatial et morphologique de la cour pour intégrer des jeux

- Utiliser la présence d'un talus pour créer des gradins et une jardinière. 🌱
- Utiliser des espaces périphériques en pente ou de murs mitoyens pour créer une scène ou un théâtre en plein air. Cela peut également servir pour donner des cours en plein air. 🏆



- Un mur de soutènement entre deux cours de récréation à différents niveaux permet de se déplacer de façon ludique entre les niveaux : toboggan à travers le mur, cabane de jardin.

➔ FICHE 7



- Un pont de singe peut relier deux colonnes structurelles ou deux talus. 🍷

→ FICHE 7

Incorporer des jeux symboliques

Un symbole peut être un objet, une image, un mot écrit, un son ou une marque particulière qui représente quelque chose d'autre par association, ressemblance ou convention.

- Quelques idées : incorporer des éléments permettant de cuisiner, jardiner, représenter le cycle ou la gestion de l'eau ou des déchets, un potager, ou introduire dans l'aménagement des jeux fixes. 🍷



Incorporer l'expression artistique et sensorielle à votre cour de récréation

- Créer un sentier des sens, utiliser les murs mitoyens comme support de dessin ou fresque, créer un tableau noir au sol.



Encourager la réutilisation des matériaux dans le respect de l'environnement

- Des ustensiles récupérés tels des poêles, des bols, peuvent équiper une cuisine, ou des éléments récupérés tels des tuyaux, des morceaux de

planches en bois entreposés dans une malle peuvent stimuler l'imagination des élèves. 🍷

- Un prototype de jeu peut être installé en attendant le placement d'un élément définitif. 🍷



COMMENT GÉRER LA PRISE DE RISQUES DANS VOTRE COUR DE RÉCRÉATION ?

- Certains dangers résultent de la distance insuffisante des jeux entre eux et par rapport à d'autres éléments environnants, soyez attentif.
- L'intérêt d'une structure de jeu doit être évalué en admettant une prise de risque acceptable. Augmenter la sécurité revient parfois à diminuer la valeur ludique d'un jeu et le développement cognitif de l'enfant ou du jeune. Il faut donc trouver un équilibre dans lequel un risque mesuré peut aider les élèves à connaître leurs limites et leurs capacités. → FICHE 1



SPORTS



La surface dédiée aux sports normés, comme le football ou le basketball, occupe souvent une partie importante de la cour de récréation. Afin que le sport soit présent dans le moment de récréation, mais qu'il ne consomme pas la totalité de la surface, il est souhaitable que l'offre d'activité physique soit variée et équilibrée, en incluant aussi des sports non normés (grimper, marcher en équilibre, sauter, courir), des espaces avec des jeux et des zones calmes. Ceci évitera que la majorité de la cour soit monopolisée par un nombre restreint d'élèves, laissant aux autres, à la recherche de calme, des espaces réduits dans la cour.

COMMENT PROMOUVOIR LES SPORTS NON NORMÉS DANS VOTRE COUR DE RÉCRÉATION ?

Rendre compatible la pratique de différents sports (basketball, football, volley-ball, etc.) avec des espaces de jeux qui ne nécessitent pas de terrain précis. → **FICHE 2**

- Mettre à disposition des élèves des jeux sportifs peu gourmands en espace (pétanque, ping-pong, élastiques, dessin des marelles, éléments d'escalade sur des murs existants, etc.). 🏆



Travailler sur la centralité et la périphérie de la cour. → **FICHE 4**

- Disposer au centre de la cour une structure de jeu sans règle prédéfinie pour changer la dynamique de votre cour. 🏆



- Placer les activités de jeux d'équipe dans les zones considérées comme périphériques, afin de ne pas interrompre la circulation vers d'autres zones de la cour.



COMMENT GÉRER LA PRÉSENCE DES SPORTS NORMÉS DANS VOTRE COUR DE RÉCRÉATION ?

Ne laisser aucun sport ou activité dominer la cour de récréation. → FICHE 4

- S'assurer qu'aucun terrain de sport ne prend plus de la moitié de la surface de la cour.
- Si la taille de la cour ne permet pas d'aménager différentes zones, on peut penser à **alterner les activités selon les jours**, avec par exemple : lundi jeux de ballons, mardi jeux à roue (trottinette, skateboard, etc.), mercredi jeux sans ballon, jeudi jeux artistiques, etc.

Adoucir les limites des terrains de sport.

- Vous aider d'un motif graphique ou recouvrir une partie du terrain.
- Effacer les lignes du sol qui délimitent les surfaces sportives. 🍃



Diminuer la place consacrée aux terrains de sport. → FICHE 4

- Superposer plusieurs terrains sur une même surface. 🏆



- Changer la forme classique des terrains, par exemple en créant un espace triangulaire avec trois buts ou trois paniers. 🍃



- Réduire les terrains de moitié, deux équipes peuvent se partager le même panier ou but.



ORGANISATION DES ACTIVITÉS

La délimitation des activités dans la cour de récréation permet d'améliorer la cohabitation des usages et la sécurité de la cour. En mettant en place des divisions en fonction du type d'activité, vous intégrerez des espaces pour différents types de jeux et vous créerez différentes dynamiques dans votre cour de récréation. Le principe de division de la cour en zones a un effet positif du point de vue de la réduction de la violence et de la gestion des risques et permet à tous les élèves de se sentir à l'aise au moment de la récréation.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ Prévention de la violence et du harcèlement scolaires. Axe 1: Régulation des cours de récréation

13

LES BESOINS

Commencez par déterminer les différents espaces dont la cour a besoin.

Chaque cour de récréation, en fonction de sa taille, sa forme, du nombre d'enfants qui l'occupent en même temps, de la pédagogie de l'école ou de l'âge des enfants, aura des besoins différents.

Les zones les plus courantes sont les **zones pour jouer avec un ballon**, les **zones pour jouer sans ballon** et les **zones pour les activités calmes**. Des zones plus spécifiques pourraient être une zone partager, une zone de discussion ou un coin lecture, une zone à usage variable, etc.

LA POSITION DES ZONES

Suivre une gradation dans l'organisation des espaces d'activité permet **d'éviter que les activités plus intensives n'envahissent les zones de jeux plus tranquilles**: par exemple, il n'est pas idéal de devoir traverser le terrain de football pour se rendre au coin lecture.

Il est également important de **tenir compte des nuisances sonores**: par exemple, on ne prévoira pas d'activité bruyante à côté des salles de classes ou à proximité des habitations voisines de l'école. **Le zonage dépendra aussi de la tranche d'âge des élèves et de la morphologie de la cour.**








COMMUNICATION

Il est nécessaire de bien **faire comprendre les raisons du système de zonage mis en place** : pourquoi un jeu de ballon est permis sur une partie de la cour et non sur une autre, par exemple. Les **règles d'usage** de chaque zone peuvent être mises en évidence, si possible affichées dans la cour ou présentées lors de l'inauguration des zones ou lors de l'arrivée de nouveaux élèves. → **AMBITION A**

GESTION

Quand la surface disponible est insuffisante, les espaces peuvent être utilisés à tour de rôle. Les terrains de sport pourront par exemple être mis à disposition chaque jour de la semaine pour des groupes de niveaux scolaires différents de manière à **permettre à tous les élèves de l'utiliser de façon égalitaire et pondérée**. → **AMBITION A**







-  Zone calme
-  Zone active sans ballon
-  Zone active avec ballon
-  Circulation
-  Zone d'exploration

LES MODES DE DÉLIMITATION

La délimitation des zones est une opération simple, l'objectif est qu'elles soient reconnaissables pour atteindre un **meilleur respect de leur usage**. Les transitions et les ruptures améliorent la lisibilité des usages et la hiérarchie des espaces, ce qui protège et évite l'invasion des espaces adjacents.

Pour matérialiser la séparation physique entre les zones, vous pouvez :

- tracer de simples lignes au sol ;

- utiliser du mobilier ;  → **FICHE 5**
- disposer des zones plantées ; 
→ **FICHE 8**
- travailler la morphologie avec des pentes, des coins, etc. ; → **FICHE 7**
- travailler avec différents revêtements de sol ; → **FICHE 6**
- travailler avec des différences de hauteur, des zones plus basses ou hautes, comme un podium. → **FICHE 3**

Vous pouvez aussi réaliser un **zonage temporaire en guise de test**. Il pourra être ajusté en fonction des résultats de l'expérience menée. 



MOBILIER

Pour être qualitatif, le mobilier doit être adapté à l'âge et à la taille des utilisateurs, et permettre une variété d'usages. Ce mobilier peut être pensé et élaboré en concertation avec les élèves, via par exemple une activité de co-construction organisée avec les parents pour les plus petits ou lors d'un atelier pour les plus grands. Vous trouverez dans cette fiche des éléments pour vous guider dans la réflexion sur l'intégration dans votre cour de récréation de solutions innovantes et alternatives au mobilier standardisé.

MOBILIER MULTIFONCTIONNEL

Avant de placer ou d'acheter du nouveau mobilier, demandez-vous s'il est possible de combiner plusieurs fonctions dans un seul élément.

Voici quelques idées des multiples fonctions qu'un mobilier peut remplir :



FONCTION DE BASE : gradin
FONCTION + : classe extérieure et valorisation des matériaux existants



FONCTION DE BASE : bancs et table
FONCTION + : zone couverte



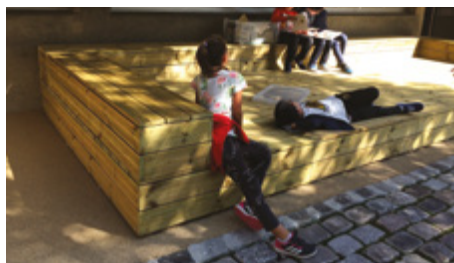
FONCTION DE BASE : assises, banc en hauteur
FONCTION + : protection de la zone plantée et délimitation de zones



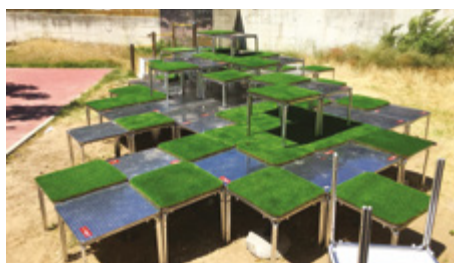
FONCTION DE BASE : gradin
FONCTION + : rangement de jeux ou conteneurs



FONCTION DE BASE : zone assise et lecture
FONCTION + : séparation des zones et rangement de matériel et jeux, plantations



FONCTION DE BASE : podium
FONCTION + : zone calme, classe à l'extérieur



FONCTION DE BASE : gradin
FONCTION + : valorisation de matériaux existants, zone calme et tables de jeu

SÉCURITÉ ET ENTRETIEN → FICHE 1

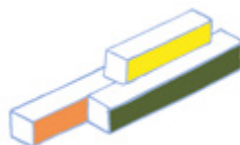
- Vérifiez que les risques sont maîtrisés lors de l'utilisation du mobilier (hauteur des chutes, sols amortissants, coins, etc.).
- Assurez-vous du bon entretien du mobilier, par exemple en repeignant ou en appliquant de la lasure régulièrement.
- Vérifiez qu'après la pluie, le bois sèche sans devenir glissant et sans se dégrader.
- Assurez-vous que le mobilier léger est bien rangé après chaque utilisation.



AUTRES CONSIDÉRATIONS

Co-construction

Le mobilier pourrait être réalisé avec des parents ou une ASBL, dans le cadre d'une activité pédagogique avec les élèves. 🧡🧡



Durabilité des matériaux

- Privilégiez l'utilisation de matériaux locaux, dont la durée de vie est longue, de matériaux de récupération, respectueux de l'environnement et naturels.
- Si du mobilier « fait maison » exposé aux intempéries est destiné à être utilisé pendant une période relativement longue, il devra être traité contre les insectes xylophages et les champignons. 🏆 → AMBITION D

Rangement

- Les élèves auront accès à une plus grande variété de jeux si la majeure partie du matériel est rangée dans des bacs ou armoires disposés dans la cour de récréation. Certains éléments de rangement peuvent aussi servir à ranger les vélos des élèves qui viennent à l'école par ce moyen. → AMBITION D FICHE 2

Accessibilité pour tous

- Veillez à intégrer du mobilier qui tient compte des besoins des élèves en situation de mobilité réduite, notamment concernant leurs déplacements dans la cour. → FICHE 1

Spatialité

- Une surface rehaussée permet de délimiter clairement différentes zones et ainsi de garantir un meilleur respect de leurs usages respectifs. → FICHE 4



REVÊTEMENTS DE SOL

Le revêtement du sol influence le caractère et le vécu de l'espace : choisissez vos revêtements en fonction des activités qui y sont pratiquées et de l'intensité de son usage. D'autres critères comme la durabilité, l'amortissement des chutes, la gestion de l'eau, l'acoustique, l'entretien, le cout, la durée de vie et la sécurité sont également à prendre en considération.

QUELQUES QUESTIONS PRÉALABLES

Le sol est-il pollué ?

Pour certains usages (un potager en pleine terre dont on prévoit de manger les récoltes par exemple), il faut s'assurer que le sol n'est pas pollué. Pour connaître la situation de votre cour de récréation, consultez la carte de l'état du sol à Bruxelles sur le site de Bruxelles Environnement. Vous trouverez sur le même site les **conditions d'obtention des primes pour la réalisation d'études du sol et pour son traitement.**

POUR EN SAVOIR PLUS

14

→ Vérifier la pollution du sol - Bruxelles Environnement

**Vous pouvez également faire appel au facilitateur Sol :
soilfacilitator@
environnement.brussels**

Le sol est-il perméable ?

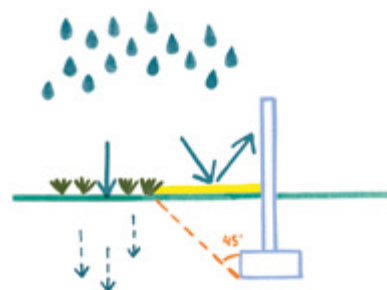
Il est toujours préférable que le sol soit perméable, car il contribue à la gestion durable des eaux urbaines et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

→ FICHE 10

Cependant, si vous souhaitez végétaliser une cour de récréation construite sur

une structure imperméable, vous pouvez toujours placer un substrat, à la façon d'une toiture verte. → FICHE 7.9

Afin de ne pas risquer d'endommager les fondations des bâtiments, les revêtements de sol infiltrants doivent être placés à une distance des façades égale à la projection de 45° par rapport à la profondeur des fondations des bâtiments.



POUR EN SAVOIR PLUS

15

→ Dispositif | Revêtements perméables - Guide du bâtiment durable

**En cas de doute, il est préférable de faire appel au facilitateur Eau, un expert pour analyser les risques et vous conseiller :
facilitateur.eau@
environnement.brussels**

Le sol reflète-t-il la chaleur ?

Il existe différentes façons de travailler avec des sols qui reflètent la chaleur et qui contribuent à la **lutte contre les**



ilots de chaleur urbains. Grâce à l'évapotranspiration des végétaux, les sols végétalisés n'emmagasinent pas la chaleur. Pour les sols imperméables, l'idéal est de privilégier leur ombrage. Si les sols sont imperméables et qu'il n'est pas possible de les ombrager, il existe toujours la possibilité d'améliorer leur albédo, par exemple, à l'aide d'une peinture de couleur claire.

Albédo Capacité d'une surface de refléter le rayonnement solaire. Sa grandeur dépend de la couleur et de la matière sur laquelle le rayonnement se réfléchit. Ce phénomène explique partiellement les basses températures des régions polaires.

Quel est le trajet d'ensoleillement de votre cour ?

L'ensoleillement est également à prendre en compte dans le plan d'aménagement de la cour, surtout pour le placement de zones en pleine terre ou de certains revêtements qui ne supportent pas l'ombre.

Faut-il prévoir un passage pompiers ?

Il est important de savoir que le passage pour les pompiers ne doit pas nécessairement être pourvu d'un revêtement minéral : un système alvéolaire ou encore du gravier enherbé peut être mis en place. La continuité d'un espace vert pourra donc être assurée. → **FICHE 6, 8**

CHOISIR LE BON MATÉRIAU POUR LA COUR DE RÉCRÉATION




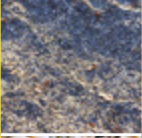


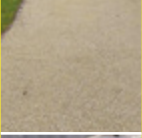
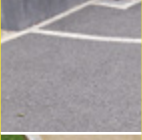





Dans le tableau ci-après, vous trouverez les principaux revêtements de sols et leurs différentes propriétés afin de vous aider à faire un choix selon vos besoins.

N'oubliez pas de prendre en compte les points suivants :

- Privilégier le maintien des espaces de pleine terre (et équiper les enfants de bottes !). → **FICHE 8**
- Privilégier les sols naturels. → **FICHE 8**
- Profiter du sol existant. Si le sol existant se trouve dans un bon état, au moins une partie devrait être conservée.
- Privilégier le réemploi : récupérer l'asphalte et les dalles qui se trouvent déjà sur place pour créer des assises, des délimitations, des supports de jeux, etc. → **AMBITION D**
- Réserver les pelouses pour des espaces peu fréquentés ou pour des cours suffisamment grandes. → **FICHE 8**
- Trouver l'équilibre entre sols naturels perméables et sols minéraux ou imperméables.
- Un revêtement perméable aura un impact positif dans l'absorption des bruits de choc.
- Si votre budget ne permet pas de remplacer la totalité du revêtement du sol, il existe différentes alternatives pour perméabiliser votre cour de récréation.



Pour analyser l'absorption acoustique d'un revêtement, vous pouvez faire appel au facilitateur Bruit : facilitateur.bruit@environnement.brussels

	TYPE		PRIX INDICATIF Sans livraison ni pose	PLANTATIONS	AMORTISSEMENT DES CHUTES	PERMÉABILITÉ	ABSORPTION ACOUSTIQUE
PERMÉABLE	SURFACES VÉGÉTALISÉES SUR TERRE PLEINE		100-200 € / m ²	OUI	BON	BONNE	BONNE
	SABLE		25-50 € / m ²	OUI	BON	BONNE	MOYENNE
SEMI-PERMÉABLE	COPEAUX DE BOIS		60-160 € / m ²	OUI	BON	BONNE	BONNE
	GRAVIER		80-150 € / m ²	NON	MOYEN	BONNE	MOYENNE
	COQUILLES		100-120 € / m ²	NON	MAUVAIS	BONNE	MOYENNE
	PAVÉS AVEC JOINTS OUVERTS		15-70 € / m ²	OUI	MOYEN	MOYENNE	MOYENNE
	BÉTON POREUX		20-40 € / m ²	NON	MAUVAIS	MOYENNE	MAUVAISE
	ENROBÉS DRAINANTS		50-70 € / m ²	NON	MAUVAIS	MOYENNE	MAUVAISE
	COMPOSITES : DOLOMIE ET ARGILE		20-30 € / m ²	NON	MAUVAIS	MOYENNE	MOYENNE
	KOMEX		50-100 € / m ²	NON	MOYEN	MOYENNE	MOYENNE
	IMPERMÉABLE	EPDM, CAOUTCHOUC, GAZON ARTIFICIEL		60-160 € / m ²	NON	BON	MAUVAISE
PAVÉS AVEC JOINTS FERMÉS			10-60 € / m ²	NON	MAUVAIS	MAUVAISE	MAUVAISE
BÉTON			100-160 € / m ²	NON	MAUVAIS	MAUVAISE	MAUVAISE

POSSIBILITÉ DE RÉCUPÉRATION	ABSORPTION DE LA CHALEUR	DURÉE DE VIE (en années)	ENTRETIEN	AUTRES INFORMATIONS
OUI	OUI	10 +	MOYEN → FICHE 8	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire un potager en pleine terre, il faut d'abord s'assurer que le terrain n'est pas pollué et, le cas échéant, le dépolluer.
OUI	OUI	10 +	MOYEN Une remise à niveau régulière de la couche de sable est à prévoir + tamiser le sable une fois par an	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'un certain niveau d'ensoleillement pour sécher après la pluie. Aménager la zone sablée pour qu'elle puisse être couverte afin d'éviter les nuisances (déchets, excréments de chats, etc.).
OUI	OUI	10 +	MOYEN Une remise à niveau régulière de la couche de copeaux est à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'un certain niveau d'ensoleillement pour ne pas devenir humide et glissant. À privilégier pour les grandes surfaces. Le revêtement sous les copeaux doit être perméable. Éviter les copeaux à proximité des entrées des bâtiments.
OUI	OUI	30 +	MOYEN Une remise à niveau régulière de la couche de graviers est à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> Le revêtement sur lequel sont placés les graviers doit être perméable. Les graviers sont recyclables comme agrégats.
OUI	OUI	30 +	MOYEN Une remise à niveau régulière de la couche de coquilles est à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'un certain niveau d'ensoleillement pour ne pas devenir humide et glissant. Le revêtement sur lequel sont placés les coquilles doit être perméable.
OUI	PARTIELLE	50-100	LÉGER	<ul style="list-style-type: none"> Le revêtement sur lequel sont placés les pavés doit être perméable.
PARTIELLE	PARTIELLE	20 +	MOYEN Nettoyage profond des cavités deux fois par an	<ul style="list-style-type: none"> La perméabilité peut diminuer fortement dans le temps à cause de l'obstruction des cavités. Si le revêtement est irrégulier, il peut être abrasif.
PARTIELLE	PARTIELLE	20 +	MOYEN Nettoyage profond des cavités deux fois par an	<ul style="list-style-type: none"> La perméabilité peut diminuer fortement dans le temps à cause de l'obstruction des cavités. Si le revêtement est irrégulier, il peut être abrasif.
NON	NON	30 +	LÉGER	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux produits en développement. Le revêtement sur lequel sont placés les composites doit être perméable.
PARTIELLE	PARTIELLE	20 +	LÉGER	<ul style="list-style-type: none"> Bonne tenue aux usages intenses. Il produit très peu de poussière.
NON	NON	5-10	MOYEN Nettoyage profond deux fois par an	<ul style="list-style-type: none"> Il existe un EPDM poreux qui a besoin de beaucoup d'entretien pour rester fonctionnel. Les granulats composant l'EPDM représentent un risque potentiel pour l'environnement quand ils sont drainés par les eaux de ruissellement.
OUI	NON	50-100	LÉGER	<ul style="list-style-type: none"> Une sous-couche de sable doit être mise en place avec attention pour les gradins, placement des pavés.
PARTIELLE	NON	50-100	LÉGER	<ul style="list-style-type: none"> Facile à modeler pour faire des pentes et reliefs, comme les skateparks, ou des interventions ponctuelles : un banc rond, une construction autour d'un arbre, etc. → FICHE 4



USAGE DES ÉLÉMENTS BÂTIS

Les limites des cours de récréation sont souvent définies par des murs. Or, cette limite habituellement opaque peut facilement être transformée en agrément. Les améliorations possibles dépendent des configurations existantes, mais seront aussi le résultat de l'imagination des futurs utilisateurs ! Pensez à intégrer une réflexion autour des autres éléments bâtis de votre cour : les auvents et façades des classes, des réfectoires et de la salle de gym peuvent être aménagés comme support pour des activités, jeux ou mobilier. Les accès à la cour peuvent aussi être améliorés via une intervention sur les façades de l'école.

LE MUR

Un mur peut servir de support pour différentes fonctions, comme :

- La mise en œuvre d'un dispositif **acoustique** permettant de réduire les nuisances vers le quartier.

→ **AMBITION C FICHE 9**



- Le placement d'**accessoires sportifs**, avec par exemple des éléments d'escalade en mode traversée.

→ **AMBITION A FICHE 2**

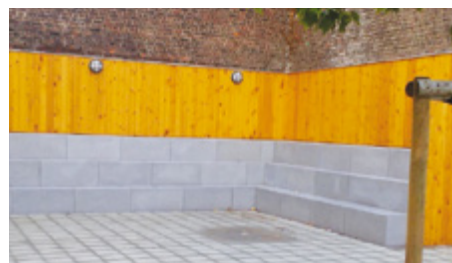


- Le placement d'objets destinés à la **faune** comme des nichoirs.

→ **AMBITION B FICHE 8**

- L'aménagement d'un lieu de **détente** : dans l'illustration ci-dessous, le bois offre un contact plus agréable que le mur de brique d'origine, froid et rugueux. Il améliore la perception de la limite de la cour et la rend moins austère. L'intégration de l'éclairage rend les gradins utilisables en fin de journée.

→ **AMBITION A FICHE 4**



- Le placement de supports de **communication** (peinture tableau noir, fresque, etc.) ou de jeux (jeux sonores, de toucher, crochets de rangement, etc.).
- La création d'un **mur musical** avec matériaux de récupération.

- Le placement d'éléments **végétaux** (plantes grimpantes, pots pendus, etc.).

→ FICHE 8



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DIFFÉRENCES DE NIVEAU

Les murs de soutènement présentent un potentiel ludique. Les sols qu'ils bordent peuvent être mis en relation de différentes manières :

- En complément des escaliers, un **élément ludique**, une cabane, relie les niveaux.



- Des reliefs accidentés sont créés contre le mur afin de définir des **lieux**, éventuellement calmes.



- Un dispositif simple peut être placé pour relier le haut et le bas et créer des **occasions de jeu**.

→ AMBITION A FICHE 2, 3, 5, 6

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

- Règles minimales de sécurité à respecter. → FICHE 1
- **Structure et stabilité** des ouvrages : lorsqu'un élément structural doit être modifié (ouvrage de soutènement des terres, mur, etc.), il faut consulter un architecte ou un ingénieur. C'est le cas pour le toboggan de l'exemple ci-contre. Pour ne pas modifier les structures, vous pouvez simplement placer les éléments nouveaux contre les structures sans les modifier (gradins, panneaux de basket, etc.).
- Lors de modifications dans la cour de récréation, faites attention à **ne pas entraver l'écoulement des eaux** de la cour de récréation.



AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Aménager la cour de récréation en faveur de la biodiversité participe à la création d'îlots de fraîcheur, mais pas seulement : la biodiversité peut aussi constituer des supports ludiques, délimiter différents lieux dans la cour et/ou en améliorer la perception acoustique et visuelle.

EN PRÉALABLE À TOUT AMÉNAGEMENT

Avant tout aménagement, vous devez tenir compte des points suivants :

- Il est judicieux d'étudier le **cheminement de l'eau** afin de positionner adéquatement les espaces végétalisés et donc perméables.

→ **FICHE 10**

- Bien étudier l'**ensoleillement** de la cour vous permettra de positionner adéquatement les aménagements ayant besoin de soleil (notamment les potagers).

- Il est possible de vous faire conseiller et accompagner pour étudier ces éléments et déterminer les **emplacements optimaux** pour vos aménagements par le facilitateur Nature.

Contact facilitateur Nature :
nature@environnement.brussels

POUR EN SAVOIR PLUS

→ **Le facilitateur Nature au service de tous les professionnels - Bruxelles Environnement**

16

LES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES

Concernant les plantations : la réglementation du code civil et les règlements communaux vis-à-vis du voisinage doivent être respectés. En général, la **distance minimale** à observer par rapport à la limite de mitoyenneté des propriétés est de 2 m pour les arbres à haute tige et 1,5 m pour les autres arbres et les haies vives. Les **arbres fruitiers plantés en espaliers** échappent à cette prescription. Attention, ces règles varient selon les communes.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ **Réglementation nature - Guide du bâtiment durable**

17

Il est aussi utile de prévoir la **croissance future** des arbres lorsqu'ils auront atteint leur taille adulte, l'ombre qu'ils apporteront aux alentours, le branchage qui dépassera éventuellement chez les voisins.

Pour creuser une **mare**, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis. En revanche, renseignez-vous auprès de votre commune, il y a peut-être une réglementation locale pour ce type d'aménagement.

Concernant l'**entretien**, il est interdit en Région bruxelloise de couper des arbres et de les élaguer avec des engins motorisés entre le 1^{er} avril et le 15 août, afin de protéger la **nidification des oiseaux**.

LES ESPÈCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

Afin de renforcer la biodiversité locale et éviter l'invasion d'espèces exotiques, il convient de planter des espèces variées de **plantes indigènes**. Celles-ci sont adaptées à notre environnement et à notre climat et résistent mieux aux maladies et parasites présents sur le territoire. Il existe plusieurs **listes d'espèces indigènes** ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, susceptibles d'être plantées en milieu urbain et suburbain, reprenant les plantes grimpantes, les haies, les arbres, les plantes d'ombre, les plantes aquatiques ou encore les plantations pour les **prairies fleuries**.

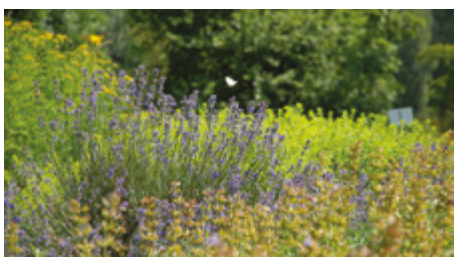
La majorité de ces plantes sont indigènes. Cependant, certaines **espèces exotiques** (mais non envahissantes) y figurent, car elles présentent un intérêt pour la biodiversité et permettent d'étoffer le choix de plantations.

Enfin, la plantation de végétaux en **pleine terre**, organisée selon différentes strates et composée d'espèces variées, offre de meilleures conditions de développement aux plantes et un entretien général moindre.

POUR EN SAVOIR PLUS

18

- Liste des espèces végétales et indigènes conseillées - Bruxelles Environnement
- Liste des plantes indigènes utiles pour la biodiversité - Bruxelles Environnement



L'ÉCLAIRAGE PENSÉ SELON LA FAUNE ET LA FLORE

Si un dispositif d'éclairage est nécessaire, il est préférable de choisir un **éclairage raisonné**, moins nuisible pour la faune.

POUR EN SAVOIR PLUS

19

- Éclairage raisonné dans les espaces verts - Bruxelles Environnement
- Toutes les fiches thématiques et recommandations techniques - Bruxelles Environnement



LES AMÉNAGEMENTS FACILES

Semer des plantes nectarifères de provenance locale pour accueillir les insectes pollinisateurs.

Semer en plate-bande ou transformer un parterre d'arbustes en semant des fleurs entre les arbustes existants. 🍷 🌿 → **AMBITIONS B, C**



POUR EN SAVOIR PLUS

- Liste des plantes pour les prairies fleuries - Bruxelles Environnement
- Liste de plantes d'ombre - Natagora

20

Planter du lierre et d'autres plantes grimpantes comme du chèvrefeuille pour habiller les murs nus.

Les plantes grimpantes ont un grand intérêt pour la biodiversité tout en ayant une emprise spatiale limitée. Le lierre, par exemple, joue un rôle d'isolant en hiver et rafraîchit en cas de canicule, il protège le mur de l'humidité, réduit la pollution de l'air en capturant les particules fines et réduit la pollution sonore ; tout en offrant des fleurs nectarifères, des baies pour les oiseaux et un lieu de nidification pour de nombreux oiseaux. 🍷 🌿 → **AMBITION B, D FICHE 7**

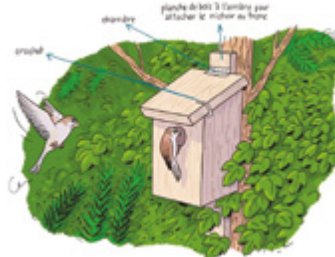


POUR EN SAVOIR PLUS

- Le lierre grimpant - Bruxelles Environnement

21

Installer des nichoirs à oiseaux, un gîte pour hérisson ou écureuil, un tas de branchages et de bois morts. 🍷 🌿 → **AMBITION B, D FICHE 5, 7**



POUR EN SAVOIR PLUS

- Nichoirs et gîtes pour oiseaux et mammifères - Bruxelles Environnement

22

Aménager les combles des bâtiments.

Certaines parties calmes du bâtiment de l'école pourraient être mises à profit pour favoriser leur colonisation par des animaux, comme la chauve-souris. 🍷 🌿 → **AMBITION B, D FICHE 7**

POUR EN SAVOIR PLUS

- Gîtes pour les chauves-souris - Guide du bâtiment durable

23

Installer un tunnel ou une cabane en saule.

🍷 🌿 → **AMBITION A, B FICHE 2, 5**

Planter un bosquet d'arbustes ou une haie fleurie pour les oiseaux et les insectes.

Des essences variées et indigènes plantées de préférence en pleine terre offriront un refuge idéal pour la faune. Les haies forment des délimitations naturelles bien visibles pour les différentes zones de la cour. 🍷 🌿 → **AMBITION B, D**

POUR EN SAVOIR PLUS

- Plantes pour les haies - Bruxelles Environnement

24

LES AMÉNAGEMENTS AVEC UN DEGRÉ DE DIFFICULTÉ MOYEN

Construire une spirale à insectes ou un muret de pierres sèches garni d'herbes aromatiques et nectarifères.

Un beau projet participatif à réaliser avec les élèves! 🌱🌿 → **AMBITION A, B FICHE 5**



POUR EN SAVOIR PLUS

25

→ Construction d'une spirale à insectes - Bruxelles Environnement

Installer un potager en pleine terre ou « en hauteur ».

Grâce au potager, les élèves produisent une alimentation locale améliorant la biodiversité en ville. Ils ont l'occasion de se sensibiliser à la réduction de l'impact écologique de notre production agricole. 🍷🌱 → **AMBITION B, D FICHE 4**



POUR EN SAVOIR PLUS

26

→ Un potager à l'école - Bruxelles Environnement

Choisir des clôtures favorables au passage de la faune, le cas échéant. → **AMBITION A, B FICHE 4**

POUR EN SAVOIR PLUS

27

→ Clôtures favorables au passage de la faune - Bruxelles Environnement

LES AMÉNAGEMENTS DIFFICILES

Les arbres apportent à la cour de récréation ombre et fraîcheur et constituent un élément indispensable de la transition climatique au sein de la ville. 🌳🌿 → **AMBITION B, D**

Point d'attention : pour se développer dans de bonnes conditions, les arbres ont besoin d'un volume suffisant de **terre riche en nutriments**. Des dispositifs comme des grilles, la plantation de haies ou la construction d'assises perméables assurent l'approvisionnement en eau, **la protection et l'aération des racines** proches du sol.

Créer un ensemble arbre-banc, en contact avec la pleine terre ou non. → **AMBITION A, B FICHE 5**



Créer une mare. Grâce à l'évaporation de l'eau, la mare aide à contrer la formation d'îlots de chaleur. En combinaison avec la végétation qui évapore l'eau plus efficacement, la chaleur est davantage réduite. 🌱🌿 → **AMBITION B, C**

Points d'attention : la dimension minimale du plan d'eau est de 3 m² et il faut prévoir une **surface plane périphérique**. La profondeur idéale atteint 80 à 100 cm et les berges en pente douce sont conseillées pour les plantations et pour éviter les chutes.



POUR EN SAVOIR PLUS

28

→ Aménager une mare naturelle - Bruxelles Environnement

Créer un environnement humide, comme un volume d'infiltration à ciel ouvert. Ce type de noue ou de bassin de rétention et d'infiltration d'eau permet de créer un lieu propice au développement d'une flore dite de milieu humide.  → **AMBITION B, D FICHE 10**

Point d'attention : dans le cas où l'école est pourvue de caves, la noue devra être réalisée à une distance d'au moins 3 m des façades.

POUR EN SAVOIR PLUS

29

→ Dispositif | Noues - Guide du bâtiment durable

Aménager une toiture végétalisée. La toiture verte participe au développement de la nature en ville, lutte contre la création d'ilots de chaleur et permet une gestion durable de l'eau de pluie.  → **AMBITION B, D FICHE 6, 9**

Point d'attention : attention à la solidité du support ! Il est important de vérifier la faisabilité de l'installation en contrôlant la capacité portante du toit.



POUR EN SAVOIR PLUS

30

→ Dispositif | Toiture verte extensive - Guide du bâtiment durable

L'ENTRETIEN DE VOS AMÉNAGEMENTS

Établir un plan de gestion des aménagements végétalisés comprenant :

- l'évolution de ce qui sera planté ;
- la fréquence et la ou les personne(s) en charge de l'arrosage, en utilisant si possible les eaux de pluie récoltées dans une citerne ;

→ **FICHE 10**

- le calendrier et la ou les personne(s) en charge de la **taille** des haies, bosquets, arbres fruitiers. Éviter les travaux de taille au moment de la nidification des oiseaux (cf règlements) ;
- le calendrier et la ou les personne(s) en charge de la **fauche** tardive (plate-bande fleurie, coin de pelouse non tondue) ;
- le calendrier et la ou les personne(s) en charge de l'entretien de certains **nichoirs**, bien sûr hors des périodes de nidification ;
- le **calendrier** des plantations du potager le cas échéant, des récoltes, de l'arrosage, de ce qui sera pris en charge par telle classe et tels élèves.

Communiquer et partager ce plan de gestion à tous les usagers des espaces (services communaux, concierge, équipe éducatrice, etc.). Cela permettra d'éviter les arrosages excessifs ou les tontes non désirées.

Éviter l'introduction de plantes invasives. Celles-ci ont tendance à perturber les écosystèmes en place et à faire disparaître d'autres espèces locales utiles à la biodiversité.

POUR EN SAVOIR PLUS

31

→ Liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne - Bruxelles Environnement

Proscrire l'emploi d'herbicides ou de pesticides et s'en assurer auprès des employés chargés de l'entretien ou auprès de l'entreprise qui gère les espaces extérieurs de l'école.

POUR EN SAVOIR PLUS

32

→ Les pesticides - Bruxelles Environnement

Dans la gestion des espaces verts, la nécessité de l'entretien intensif des pelouses est à remettre en question : une **tonte moins fréquente** sera bénéfique pour la biodiversité et libérera du temps pour d'autres activités.



ABRIS



Il est important de garantir une surface extérieure couverte suffisamment grande pour permettre aux élèves de s'abriter pendant la récréation.

Les abris protègent de la pluie, du soleil ou du vent. La création d'ombre est fondamentale pour la diminution de la température lors des périodes de canicule, un problème de plus en plus fréquent dans le contexte très minéral de Bruxelles.

Il est aussi essentiel de pouvoir se protéger de la pluie, et certains établissements scolaires requièrent même une protection contre le vent. De façon complémentaire, ils jouent aussi un rôle dans l'acoustique des lieux.

Interrogez-vous sur les options suivantes concernant les besoins à combler et l'aménagement à réaliser en dessous de l'auvent.

BESOIN DE PROTECTION CONTRE LA PLUIE, LE SOLEIL ET/OU LE VENT ?

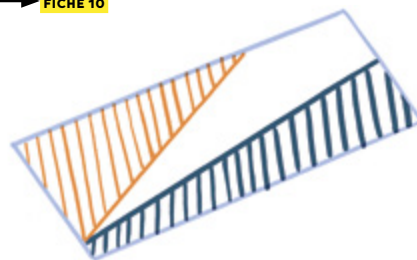
En fonction de vos besoins, pensez à la bonne localisation dans la cour de récréation :

- En ce qui concerne la **protection du soleil**, il faudra pour commencer faire un relevé des points les plus chauds de la cour et localiser les parties ombragées. Cela vous aidera à identifier les espaces qui nécessitent de l'ombre, et à mesurer l'impact sur l'ensoleillement et sur les vis-à-vis de la cour, les bâtiments qui l'entourent et le voisinage.

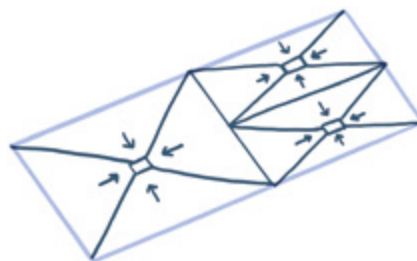
Quelques idées : la manière plus simple d'amener de l'ombre est de planter des arbres. Ceux de grande envergure et bien implantés dans la cour peuvent répondre à certains besoins.

- En ce qui concerne la protection contre la **pluie**, il faudra faire analyser l'écoulement de eaux de pluie, prévoir leur trajet avec cette nouvelle installation, y greffer un système de récupération des eaux de pluie.

→ FICHE 10



Schémas du relevé des points chauds et froids de la cour



Schémas de l'analyse de l'écoulement des eaux de pluie

BESOIN D'UN ABRI FIXE OU MOBILE ?

La matérialité de l'abri sera définie par votre réponse à cette question.

Abris mobiles

Vous pouvez les réaliser lors d'un atelier avec les enfants :

- Leur localisation peut changer et ils peuvent disparaître en fonction des besoins du moment.
- Leur cout est inférieur à celui d'un abri fixe.

Quelques idées : parasols, construction légère en bois ou toiles suspendues rétractables.



Abris fixes

- Un permis d'urbanisme est obligatoire.
- Le choix de l'emplacement, la matérialisation et la forme doivent faire l'objet d'une étude approfondie.
- Le degré de protection contre les intempéries est important.
- S'il s'agit d'une structure opaque, vous devrez envisager de prévoir des ouvertures de toit ou d'ouvrir le long de ses bords pour assurer le passage de la lumière.

Quelques idées : installer une pergola en bois ou en métal avec des plantes grimpanantes pour donner de l'ombre à la cour de récréation, intégrer des panneaux photovoltaïques ou choisir judicieusement une forme d'auvent qui permet d'organiser les activités de la cour.



POSSIBILITÉ D'AJOUTER DES FONCTIONS ?

- **Auvent avec une toiture praticable**

Il faudra respecter la norme des garde-corps, avoir une structure adaptée, des vues contrôlées (par rapport aux voisins), des accès de préférence variés : rampe, escalier, mur à grimper, toboggan, etc. → **FICHE 2**

- **Toiture verte**

Pour les types de plantations et substrats, la fréquence d'entretien. → **FICHE 8**

- **Récolte des eaux de pluie du toit**

Les eaux récoltées peuvent servir pour arroser le jardin et alimenter les chasses de toilettes. → **FICHE 10**

- **Améliorer l'acoustique de la cour** de récréation en évitant la propagation du bruit vers les classes et en utilisant un revêtement intérieur adéquat (absorbant). → **AMBITION C**

POUR EN SAVOIR PLUS

- Norme NBN B 03-004 Garde-corps de bâtiments
- Fiche Toiture Verte - Bruxelles Environnement

33



POSSIBILITÉ DE DEMANDER UNE SUBVENTION ?

Afin de déterminer si votre nouveau préau pourra être subsidié, calculez d'abord la surface de préau par élève :

SURFACE DE PRÉAU

NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES (M²/E)

Surface de préau C'est la surface totale des espaces extérieurs couverts ou des espaces intérieurs équivalents.
Nombre d'élèves Le nombre d'élèves comptabilisé est celui utilisant ces espaces simultanément.

La subvention de la construction ou de la modernisation d'un préau ne peut dépasser 674,73 € / m².

POUR EN SAVOIR PLUS

Plus d'informations sur les subsides sont disponibles sur les sites des services infrastructures des communautés :

- site de la FWB
- site de AGION (NL)
- site de la VGC (NL)

34

Les surfaces subsidiables sont :

SURFACE MAXIMALE subsidiable pour les préaux (normes physiques)

1,2 m²/ élève d'enseignement général en Communauté flamande

1,8 m²/ élève d'éducation à besoins spécifiques en Communauté flamande

2 m²/ élève du fondamental en Communauté française

1 m²/ élève du secondaire et du supérieur en Communauté française

SURFACE MINIMALE de préaux admissible pour subvention (normes physiques)

50 m² en enseignement général en Communauté flamande

75 m² en éducation à besoins spécifiques en Communauté flamande

Pour les abris à vélos et vélomoteurs, il peut être attribué 1,2 m² par élève utilisant ce moyen de transport.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et les normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires, internats et centres psycho-médico-sociaux

35





GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'eau est un élément important dans la cour. La rendre visible et restaurer les cycles naturels de régulation comporte plusieurs avantages : la cour peut être rafraîchie, la formation de flaques est évitée, il est possible de créer des jeux d'eau, l'école peut réduire sa consommation d'eau potable... L'eau peut alors être envisagée comme une ressource plutôt que comme une nuisance.

Dès la conception d'un projet de réaménagement de la cour, il est indispensable d'étudier le cheminement de l'eau, surtout si des espaces végétalisés sont envisagés. Il sera opportun de récupérer les eaux de pluie pour arroser ces plantations ou pour nettoyer les surfaces extérieures et intérieures.

LES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le Règlement régional d'urbanisme (RRU) précise certaines règles concernant la perméabilisation des sols et la **récupération de l'eau** sur la parcelle. Par exemple, l'eau issue de toutes les surfaces imperméables doit être récoltée dans une citerne ou un terrain d'épandage. À défaut, elle sera rejetée vers le réseau d'égouts public.

POUR EN SAVOIR PLUS

36

→ [Réglementations et normes - Guide du bâtiment durable](#)

Les règlements communaux d'urbanisme (RCU), généraux ou spécifiques, complètent éventuellement le RRU. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre commune.

POUR EN SAVOIR PLUS

37

→ [Les règlements communaux d'urbanisme - urban.brussels](#)

EN PRÉALABLE À TOUT AMÉNAGEMENT

Vous n'êtes pas seul ! Pour **guider l'école** dans le choix des aménagements, leur faisabilité et leurs chances d'aboutir, le **facilitateur Eau** pourra mettre ses compétences à votre disposition :

Contact facilitateur Eau :
Facilitateur.eau@
environnement.brussels

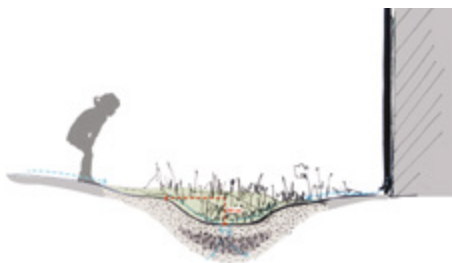
- Les **constructions en sous-sol** sont contraignantes. Il est par exemple compliqué d'infiltrer au-dessus d'un parking en sous-sol. Vous pouvez identifier ces constructions à l'aide de plans ou à défaut, à partir de relevés ou de sondages.
- Pour dimensionner au mieux un dispositif de gestion des eaux pluviales, assurez-vous de la **perméabilité du sol** à l'aide d'un test de perméabilité et de la cartographie du sol. → **FICHE 6**

- Pour installer des dispositifs d'infiltration ponctuels comme une noue d'infiltration, il peut être utile de vérifier la perméabilité et l'**état de pollution** du sol à l'aide d'un test de perméabilité et de la cartographie du sol.
- En cas de création de toitures vertes stockantes, la **capacité portante** de la structure existante est à faire vérifier par un ingénieur en stabilité.
- En bâti existant, une toiture classique peut être convertie en **toiture stockante** assez facilement par l'installation d'un dispositif de vidange à débit régulé. En effet, l'eau stockée en toiture ne représente aucune surcharge supplémentaire par rapport à une conception classique (qui tient déjà compte du poids de la neige). Il faut néanmoins s'assurer de la bonne étanchéité existante et ne pas mettre le dispositif en œuvre aux endroits où se situent des dispositifs électriques.

POUR EN SAVOIR PLUS

38

→ Identifier les contraintes physiques de la parcelle - Guide du bâtiment durable



LES SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

- Installer à la base d'une gouttière un **récupérateur d'eau de pluie** avec couvercle (tonneau, citerne, bidon, cuve, etc.). Vous pouvez installer plusieurs récupérateurs côte à côte, connectés en série dans leur partie haute pour récupérer un maximum d'eau. En l'absence de toit à proximité (local technique, abri, etc.), les récupérateurs peuvent être disposés à différents endroits, vers lesquels des systèmes concentrent l'eau de pluie (système d'ailettes, entonnoirs, simples bâches tendues, etc.). Le récupérateur d'eau de pluie devra être nettoyé une fois par an pour en augmenter les capacités de stockage. 🏆 → **AMBITION B FICHE 7**



- Créer une **citerne de récupération d'eau enterrée**, accompagnée d'un régulateur de débit à sa sortie s'il n'est pas possible d'infiltrer le trop-plein.


→ **AMBITION D**

POUR EN SAVOIR PLUS

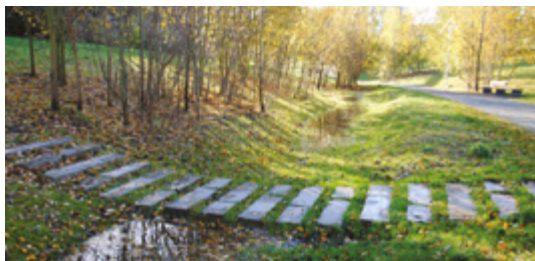
39

→ Citerne de récupération - Guide du bâtiment durable



- Réaliser un **volume d'infiltration en surface** recevant le trop-plein du réservoir de récupération des eaux pluviales. Ce genre d'aménagement, de type noue, jardin de pluie ou bassin de rétention d'eau, permet une utilisation durable de l'eau en retardant son écoulement vers les égouts. Vous pourrez installer un régulateur de débit à sa sortie. Si l'infiltration n'est pas possible, des alternatives existent, comme la création d'un **jardin de pluie** hors sol ou d'une noue étanche. 

→ **AMBITION B, D** **FICHE 8**



POUR EN SAVOIR PLUS

- **Noues - Guide du bâtiment durable**
- **Jardins de pluie - Guide du bâtiment durable**

40

LES DISPOSITIFS POUR LA CRÉATION DE ZONES PERMÉABLES

- Utiliser des recouvrements de sols qui permettent l'infiltration. Il s'agit soit de prévoir un **mode de pose** spécifique, comme des dalles ou des pavés avec des joints ouverts, soit de choisir un matériau dont la **structure** est perméable, comme des dalles-gazon. Ces revêtements perméables permettent non seulement l'infiltration de l'eau, mais aussi la croissance d'une **végétation basse** tout en conservant des zones encore praticables et robustes. Une alternative, quoique moins favorable à la nature, est de poser du béton ou des revêtements hydrocarbonés drainants.



- Augmenter les surfaces dites de pleine terre et y entretenir des zones de **pelouse non tondue**, réalisées en pentes douces homogènes. La végétation dense augmentera la proportion de surfaces perméables dans la cour de récréation et l'infiltration y sera lente et diffuse. Associé à une noue, ce dispositif sera d'autant plus efficace. → **AMBITION B, D** **FICHE 8**



- Recouvrir les zones de jeux de **matériaux absorbants**, avec par exemple des copeaux de bois. → **AMBITION C, D FICHE 2, 6**



- Utiliser un **potager ou un jardin de pluie** comme surface perméable. 🌱🌿

→ **AMBITION B, D FICHE 6, 8**

- Installer des **structures réservoirs** ou massifs drainants sous la cour (sous une zone minérale, un potager, un parking, un trottoir, etc.). Ces structures permettent le stockage temporaire de l'eau avant son infiltration. Elles ont l'avantage de laisser la **surface au sol disponible** tout en permettant une gestion des eaux pluviales.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ Structures réservoirs - Guide du bâtiment durable

41

L'ENTRETIEN DE VOS AMÉNAGEMENTS

- Pour l'**entretien** des surfaces perméables, consultez le tableau comparatif des revêtements de sol. → **FICHE 6**
- Les dispositifs de gestion des eaux pluviales doivent être régulièrement entretenus. Pour ce faire, veillez à obtenir leur manuel d'entretien. Assurez-vous que les tâches et rôles relatifs à l'entretien du dispositif sont clairement définis dès le départ. En général, les tâches d'entretien sont de la responsabilité du **P.O.** qui les délègue à un concierge, un service externe ou un service communal.
- Veiller à **nettoyer** le récupérateur d'eau de pluie une fois par an pour en augmenter les capacités de stockage.
- En cas de réalisation d'un volume d'infiltration extérieur de type noue ou bassin de rétention d'eau, des mesures de **sécurité** peuvent éventuellement être mises en place si les pentes sont abruptes (grilles périphériques ou horizontales pour éviter les chutes). Cependant, ces aménagements sont généralement réalisés de telle manière que les pentes sont douces. L'eau ne stagne au fond de l'aménagement qu'exceptionnellement, en cas de fortes pluies.



CONVENTION DE CO-UTILISATION ET CONTRÔLE DES ACCÈS



Il arrive qu'une cour de récréation soit mise à disposition pour des personnes externes à l'école (co-utilisation). Dans ce cas, différents moyens peuvent être mis en place afin d'harmoniser l'utilisation de l'espace de la cour par différents usagers. D'une part, une convention peut formaliser les conditions d'utilisation des infrastructures scolaires : définition des limites des lieux disponibles, mise en ordre après utilisation, entretien, que faire en cas de problèmes, etc. D'autre part, il peut être utile de délimiter physiquement l'accès aux espaces de la cour de récréation, ce qui peut se faire de différentes manières.

CONVENTION DE CO-UTILISATION

Les points ci-dessous énumèrent, sans prétention d'exhaustivité, les thèmes susceptibles d'apparaître dans une convention de co-utilisation.

Accès aux espaces

- Définir clairement les espaces mis à disposition dans la convention et **informer** les co-utilisateurs de ces délimitations (par exemple par une signalétique ou l'affichage d'un plan de l'école). L'espace mis à disposition pourrait varier en fonction de la **demande** de l'utilisateur tiers et/ou en fonction de ce que l'école autorisera lors d'occasions spécifiques.
- Le cas échéant, **délimiter physiquement** les lieux accessibles dans l'enceinte de l'école.

Horaires

- Déterminer le **temps d'occupation** des espaces par les utilisateurs et un **calendrier** mis à jour par une personne désignée.

Après usage

- Répartir clairement les responsabilités et les **tâches à accomplir** après utilisation (entretien, rangement, nettoyage, etc.).
- Instaurer une routine après utilisation des locaux, avec par exemple, le **contrôle** des lieux, du matériel, de la propreté et de la fermeture des accès. Une personne responsable peut être désignée pour maintenir quotidiennement un carnet de bord avec le suivi des contrôles.
- Définir avec précision les **procédures** à suivre en cas de matériel endommagé ou disparu. La procédure couvre les étapes à suivre entre la constatation du dégât et la réparation ou le remplacement du matériel.

Protocole de communication

- Désigner une **personne de contact** unique au sein de chacune des parties. La communication passera par les personnes de contact pour la reconduction de la convention, la mise à disposition vers d'autres utilisateurs ou encore en cas de problème.

Remarque : il s'agit de trouver le mode de communication juste pour expliquer les règles à faire respecter par les utilisateurs externes. On pourrait profiter d'une fête d'inauguration ou d'un autre événement pour présenter les principes de la co-utilisation et la personne à contacter. De cette manière, on privilégiera le sentiment d'appartenance à une collectivité plutôt que d'installer un rapport d'autorité, ce qui aidera à responsabiliser les différents groupes d'usagers qui s'approprient l'espace mis à disposition.

Assurances et aspects légaux

- Envisager un **conseil juridique**, éventuellement nommé par le P.O., pour rédiger la convention de la façon la plus univoque possible.
- Clarifier la répartition des **responsabilités**.
- Consulter les **assurances** de chacune des parties, des hôtes et utilisateurs.

Retours de services

- Dans le cas d'un accord avec une ASBL, mettre les espaces à disposition, par exemple sous la forme d'un **échange de services**, où l'association « utilisatrice » s'engage à fournir des services à l'école à titre d'indemnité (animations d'ateliers ou activités pour les enfants, réparations, services administratifs, etc.).
- Envisager, dans certains cas, des **frais de location** de l'espace, afin de financer le personnel d'encadrement et/ou les charges comme les frais de chauffage, d'électricité, etc.

CONTRÔLE DES ACCÈS

Accès aux espaces

Différents **moyens** peuvent aider à contrôler les accès aux espaces de l'école. Ils peuvent être mis en place individuellement ou de manière combinée :

- surveillance assurée par **une personne** ;
- fermeture assurée par des **moyens techniques** (serrures ou badges) ;
- des **limites physiques**, qui peuvent prendre différentes formes. Elles peuvent être co-construites et constituer un objet ludique ou un mobilier multifonctionnel (par exemple barrière, jeu ou banc).

Moyens matériels

Prévoir des **espaces de rangement** pour des utilisateurs tiers. Établir un accord clair sur leur utilisation. Mettre en place un moyen simple pour que ces rangements ne soient accessibles que par les personnes à qui ils sont destinés (cadenas, local attribué, etc.).



LISTE DES ILLUSTRATIONS ET CRÉDITS DES PHOTOS

MODE D'EMPLOI

- Illustrations © Chloé Perarnau (p. 6, 7)

ÉTAPES

- Photos réalisées par l'équipe lors des ateliers dans les écoles études de cas (p. 10, 11, 12, 13, 16, 17)
- École de Tovertuin, projet de Groenman. Lokeren, Belgique. © groenman.be (p. 14)
- U de Usera, Paysage Sur réalisé par le bureau Basurama. Madrid, Espagne, 2015. © basurama.org CCBY-NC-SA 4.0 (p. 15)

AMBITION A

- École Sint-Paulus, cour rénovée par Studio Basta et Fris in het landschap. Kortrijk, Belgique, 2019. © Fris in het landschap (p. 26)
- École Sint Lutgardis, cour rénovée par le bureau Studio Basta. Audergem, Belgique, 2017. © Michiel de Cleene (p. 26)
- École Hendrik Conscience, rénovée dans le cadre des subsides Buitenspel. Schaerbeek, Belgique, 2019. © Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC) (p. 26)
- Tipi végétal dans l'école Sint Jozef. Eeklo, Belgique. © Leen Smets (p. 26)

AMBITION B

- La biodiversité à l'école. © K. Van Ingelghem (p. 34)
- École GBS Windroos. Molenbeek-Saint-Jean, Belgique. © Lina Kusaité, GBS Windroos, Sint-Jans-Molenbeek (p. 34)
- École fondamentale Collège Saint-Pierre - Servites de Marie, Label Eco-Schools. Uccle, Belgique, 2016. © La brigade des petits jardiniers de l'école des Servites de Marie (p. 34)
- École 19, projet de spirale à insectes. Molenbeek-Saint-Jean, Belgique. © Ecole 19 de Molenbeek-Saint-Jean (p. 34)

AMBITION C

- Illustrations © Chloé Perarnau (p. 39)
- École De Piramide, cour rénovée par Groenman. Anvers, Belgique, 2015. © groenman.be (p. 42)
- École secondaire Tablero, projet réalisé par Boa Mistura. Gran Canaria, Espagne, 2019. © Boa Mistura (p. 42)
- Lycée Français International, cour rénovée par Groenman. Berchem, Belgique 2017. © groenman.be (p. 42)
- Jeux musicaux. Centre provincial d'éducation à la nature De Kaaihoeve, Belgique. © De Kaaihoeve (p. 42)

AMBITION D

- École De Piramide, cour rénovée par Groenman. Anvers, Belgique, 2015. © groenman.be (p. 50)
- École À la Croisée des Chemins, projet de B2Ai. Neder-over-Heembeek, Belgique, 2018. © AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 50)
- École Maternelle Communale n° 2, Label Eco-Schools. Schaerbeek, Belgique, 2016. © AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 50)
- École élémentaire publique Riblette (16), projet « Cours OASIS ». Paris, France, 2019. © AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 50)

AMBITION E

- École Jourdain (20), projet « Cours OASIS ». Paris, France. © Ville de Paris-Laurent Bourgogne (p. 58)
- École des Castors, projet « Cours OASIS ». Bièvres, France, 2019. © Le Parisien / Cécile Chevallier (p. 58)
- Illustration Chloé Perarnau (p. 58)
- École Primaire Galliei, projet « Im Garten lernen » réalisé par groupe F. Berlin, Allemagne, 2018. © Andreas Schimanski (p. 58)

FICHE 2

- Cour de récréation de l'école De Groene School, rénovée dans le cadre des subsides BuitenSpel. Anderlecht, Belgique, 2018. © Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC) (p. 64)
- École Ludgardis. Etterbeek, Belgique. © Sepp van Dun (p. 64)
- École élémentaire publique Riblette (16), projet « Cours OASIS ». Paris, France, 2019. © AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 64)
- Lycée Français International, cour rénové par Groenman. Berchem, Belgique 2017. © groenman.be (p. 65)
- Unité d'enseignement André Bodereau. Fleury sur Orne, France, 2018. © Dispositif d'Accompagnement et de Ressources médico-social André Bodereau géré par la ligue de l'Enseignement de Normandie (p. 65)
- Toboggan de l'école Ideo, projet « Autocolle Ideo » réalisé par le bureau Basurama. Madrid, Espagne, 2018. © basurama.org CCBY-NC-SA 4.0 (p. 65)

FICHE 3

- École primaire De Goudenregen, rénovée dans le cadre des subsides BuitenSpel. Ganshoren, Belgique. © Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC) (p. 66)
- École Carolus Magnus, rénovée dans le cadre des subsides BuitenSpel. Schaerbeek, Belgique. © Vlaamse Gemeenschapscommissie (p. 66)
- École Irlandesas, projet « Autocolle » réalisé par le bureau Basurama. Madrid, Espagne. © basurama.org CCBY-NC-SA 4.0 (p. 66)
- École Sint Lutgardis, projet réalisé par le bureau Studio Basta. Audergem, Belgique, 2017. © Michiel de Cleene (p. 67)

- Salle de sport, projet de White Architects. Sollentuna, Suède.
© Thomas Zaar (p. 67)
- Paniers de basketball, projet de a/LTA architects. Nantes, France.
© Stéphane Chalmeau (p. 67)
- Campus Spoor West. Anderlecht, Belgique. 2020.
© Eva Vanhengel (p. 67)

FICHE 4

- Illustration Chloé Perarnau (p. 68)
- Cour de récréation de l'école communale n° 9, projet de Suède 36. Forest, Belgique, 2013. © Suède 36 (p. 69)
- École Neuve Saint-Pierre, projet « Cours OASIS ». Paris, France.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 69)

FICHE 5

- Illustrations © Chloé Perarnau (p. 70 et 71)
- École Mozaïek, projet de Groenman. Anvers, Belgique.
© groenman.be (p. 70)
- École Toverbol, projet de Groenman. Anvers, Belgique.
© groenman.be (p. 70).
- École Sint-Ludgardis Merksem, projet de Groenman. Anvers, Belgique. © groenman.be (p. 70)
- École Ivry Levassor, projet « Cours OASIS ». Paris, France.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 71)
- École Aravaca, projet « Autocolle », réalisé par le bureau Basurama. Madrid, Espagne, 2019. © basurama.org CCBY-NC-SA 4.0 (p. 71)

FICHE 6

- Collège Sainte-Marie au Nouveau-Monde, projet « Ose le Vert » porté par Good Planet et Natagora. Mouscron, Belgique.
© Anne-Sophie Bex (p. 73)

FICHE 7

- Mur anti-bruit. © photo www.braun-wuerfele.de (p. 76)
- École élémentaire publique Riblette (16), projet « Cours OASIS ». Paris, France, 2019. © AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 76)
- Chill-zone de l'école De Muziekladder. Schaerbeek, Belgique, 2019.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 76)
- École Neuve Saint-Pierre, projet « Cours OASIS ». Paris, France.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 77)
- Cabane, École élémentaire publique Riblette (16), projet « Cours OASIS ». Paris, France, 2019.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 77)
- École De Piramide, cour rénovée par Groenman. Anvers, Belgique, 2015. © groenman.be (p. 77)

FICHE 8

- Comment choisir mes plantes ?, Jardin Massart, Bruxelles Environnement. Auderghem, Belgique. © Mathieu Molitor (p. 79)
- Maison du Projet Lainière, 1^{er} bâtiment français référencé C2C - Ville Renouvelée. Roubaix - Wattrelos, France. © Sébastien Jarry (p. 80)

- Lierre grim pant, illustration. © Bruxelles Environnement (p. 80)
- Nichoirs à oiseaux, illustration. © Bruxelles Environnement (p. 80)
- Spirale à insectes, illustration. © Bruxelles Environnement (p. 81)
- Potager à l'école Les Peupliers, Anderlecht, Belgique.
© École Les Peupliers (p. 81)
- Illustration Chloé Perarnau (p. 81)
- Mare, école Saint-Joseph de Saint-Servais, projet « Ose le Vert, Recrée ta cour ». Namur, Belgique, 2017.
© Céline Henriët - GoodPlanet Belgium (p. 82)
- Toiture végétalisée, Guide du bâtiment durable de Bruxelles Environnement. © Bernard Boccard (p. 82)
- Illustration Chloé Perarnau (p. 85)

FICHE 9

- Illustrations © Chloé Perarnau (p. 84, 86, 87)
- École Mariano José de Larra, projet de La Urdimbre dans le cadre du projet « RE_LABs Madrid ». Madrid, Espagne, 2019.
© basurama.org CCBY-NC-SA 4.0 (p. 85)
- Les Grands Voisins, projet d'occupation temporaire de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Paris, France, 2018.
© AAC-OMGEVING-21 SOLUTIONS (p. 85)
- Voile rétractable dans cour de récréation de l'école élémentaire. Echillais, France, 2016. © GrandVoile (p. 85)
- Pavillon Van Beuningenplein, Concrete architects. Amsterdam, Pays-Bas, 2011. © Ewout Huibers for concrete (p. 85)
- École primaire Westborough, Cottrell & Vermeulen architecture. Westcliff-on-sea, Angleterre, 2012. © Anthony Coleman (p. 85)
- Préau praticable à l'école maternelle Prins Dies, projet du bureau d'architecture AgwA. Anvers, Belgique, 2014.
© Marie-Françoise Plissart (p. 85)

FICHE 10

- Coupe d'une noue infiltrante, Guide « Cours OASIS », Paris, France.
© CAUE de Paris (p. 89)
- Récupérateur d'eau de pluie, projet Picard. Guide du bâtiment durable de Bruxelles Environnement. © Bernard Boccard (p. 89)
- Noue, Bruxelles Environnement, Molenbeek-Saint-Jean, Belgique, 2015. © Elise Beke (p. 90)
- Pavés à joints ouverts, école Alain Fournier (14), projet « Cours OASIS ». Paris, France. © Ville de Paris-Laurent Bourgogne (p. 90)
- Surface perméable, projet Picard. Guide du bâtiment durable de Bruxelles Environnement. © Lode Saidane, Atlante (p. 90)
- Copeaux de bois, école Het Spoor, projet réalisé par Groenman. Anvers, Belgique, 2020. © groenman.be (p. 91)
- Dispositif - Jardins de pluie, Guide du bâtiment durable de Bruxelles Environnement. © Bruxelles Environnement (p. 91)

FICHE 11

- Occupation de la rue de l'Avenir dans le cadre du projet Toolbox Mobilité le jour de la journée sans voiture en septembre 2013.
© 21 SOLUTIONS (p. 93)

POUR EN SAVOIR PLUS

MODE D'EMPLOI

p. 6

→ **GUIDE**beecole.brussels/fr/be-ecole/nos-publications

1

ÉTAPES

p. 12

→ **BRUGIS**gis.urban.brussels/brugis/#→ **GOOGLE MAPS**google.be/maps

2

p. 13

→ **TOOLBOX**perspective.brussels/fr/toolbox

3

p. 14

→ **Cartes thématiques de Bruxelles**geobru.irisnet.be/fr/searchapp/maps→ **Cartes Bruxelles Environnement**geodata.environnement.brussels/client/view→ **TOOLBOX – Information de la Région sur les réglementations à respecter dans les infrastructures scolaires**beecole.brussels/fr/toolbox/reglementations-respecter/urbanisme

4

AMBITION B

p. 14

→ **TOOLBOX – Inventaire des financements accessibles aux acteurs du monde scolaire**beecole.brussels/fr/toolbox/financements

5

p. 30

→ **Arbres classés**arbres-inventaire.irisnet.be→ **Réseau écologique et cartographies**geodata.environnement.brussels/client/view→ **Liste d'espèces exotiques et biodiversité**environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/la-biodiversite

6

FICHE 1

p. 60

→ **Normes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et les normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires, internats et centres psycho-médico-sociaux**infrastructures.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=O&file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/SGIPS/AR_6-02-2014.pdf&hash=94b092a3173021f07dda7391ec1874cb4d044d11

7

→ **Recommandations de la Fédération Wallonie-Bruxelles :****Fiche d'identité – cour de récréation**infrastructures.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=O&file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/Dessine_moi_une_Ecole/Fondamental/6_F_3_Enseignement_fondamental_-_Cours_de_recreations_Compr_20181002VF.pdf&hash=5c1fcdc7901fe4fa2429a12cb2fdb711668e8bbb→ **Normes de la Communauté flamande :****Fysische en financiële normen (NL)**agion.be/fysische-en-financi%C3%A5le-normen

p. 61

→ **Titre IV du Règlement régional d'urbanisme (RRU) :****Accessibilité des bâtiments par les personnes à mobilité réduite**
urbanisme.irisnet.be/pdf/RRU_Titre_4_FR.pdf→ **Collectif Accessibilité Wallonie – Bruxelles : Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible**urbanisme.irisnet.be/pdf/guide-daide-a-la-conception-dun-batiment-accessible→ **Inter, conseiller en accessibilité en Flandre :****Inspiratiebundel Toegankelijkheid van voorzieningen voor gezinnen met kinderen (NL)**inter.vlaanderen/sites/default/files/Inspiratiebundel%20toegankelijkheid%20van%20voorzieningen%20voor%20gezinnen%20met%20kinderen_2013_1.pdf→ **Plain-Pied : Guide de bonnes pratiques pour l'accueil de l'étudiant en situation de handicap dans l'enseignement obligatoire et supérieur en Région bruxelloise**plain-pied.com/upload/brochures/55.pdf

8

p. 61

→ **PDS : Les plans de déplacements scolaires**mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole/les-plans-de-deplacements-scolaires→ **Vadémécum Vélo Région Bruxelles : Stationnement vélo**mobilite-mobiliteit.brussels/sites/default/files/vm_7-stationnement-velo-web.pdf→ **Good Move : Good Move Brussels**mobilite-mobiliteit.brussels/fr/good-move→ **Les obligations en matière de stationnement vélos-motos-autos et livraisons**environnement.brussels/le-permis-denvironnement/les-conditions-generales-et-specifiques/les-conditions-generales-9→ **Pro Velo : Pro Velo Bruxelles**provelo.org

9

p. 61

→ **Arrêté royal du 7 juillet 1994 : Normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion**besafe.be/sites/default/files/2018-03/ar_fed_normesdebase.pdf→ **Téléchargez le formulaire de demande d'avis sur le site du SIAMU**pompiers.brussels/fr/pr%C3%A9accord

10

p. 62

→ **Sécurité des aires de jeux et des équipements d'aires de jeux**economie.fgov.be/fr/themes/qualite-securite/securite-des-produits-et/reglementations-specifiques/activites-de-loisir/securite-des-aires-de-jeux-et

11

—> **Manuel Sécurité des aires de jeux**
economie.fgov.be/fr/publications/manuel-securite-des-aires-de-economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Quality-and-Security/Analyse-de-risques-aires-de-jeux-Schemas-d-inspections.xls

p. 63 **12**
 —> **AGION : Veiligheid Speeltoestellen**
agion.be/veiligheid-speeltoestellen
 —> **La prise de risque dans le jeu et l'apprentissage**
static1.squarespace.com/static/56f1b6cbe707ebc63b90b4ef/t/59a5f2549f7456a0b4445638/1504047702798/ISGA+Risk+Declaration+--+Francais+:+French.pdf
 —> **Une aire de jeux verte est-elle dangereuse ?**
caue75.fr/uploads/media/caueidf/0001/12/8e73bc20adc716c05777c0273f4feb248d63f84a.pdf
 —> **Ose le Vert : Sécurité et éducation au risque**
oselevert.be/securite-et-education-au-risque.php
 —> **Springzaad : Richtlijnen Risicoanalyse : Uitdaging en Veiligheid**
springzaad.be/aan-de-slag/uitdaging-en-veiligheid

FICHE 4

p. 68 **13**
 —> **Prévention de la violence et du harcèlement scolaires.**
Axe 1 : Régulation des cours de récréation
sciencesdelafamille.be/pr%C3%A9vention-et-prise-en-charge-du-harc%C3%A8lement-du-cyber-harc%C3%A8lement-et-des-discriminations-en-milieu-scolaire/1-r%C3%A9gulation-des-cours-de-r%C3%A9cr%C3%A9ation

FICHE 6

p. 72 **14**
 —> **Vérifier la pollution du sol - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/batiment/mon-logement/verifier-la-pollution-du-sol

p. 72 **15**
 —> **Dispositif | Revêtements perméables - Guide du bâtiment durable**
guidebatimentdurable.brussels/fr/revetements-permeables.html?IDC=10707#1

FICHE 8

p. 78 **16**
 —> **Le facilitateur Nature au service de tous les professionnels - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/action-de-la-region/facilitateur-nature

p. 78 **17**
 —> **Réglementation nature - Guide du bâtiment durable**
guidebatimentdurable.brussels/fr/reglementation.html?IDC=5085

p. 79 **18**
 —> **Liste des espèces végétales et indigènes conseillées**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/IF_2017_LIST_EspecesVegetales_indigenes_conseillees_fr
 —> **Liste des plantes indigènes utiles pour la biodiversité - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/mon-jardin/comment-choisir-mes-plantes

p. 79 **19**
 —> **Éclairage raisonné dans les espaces verts - Bruxelles Environnement**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/RT_Eclairage_raisonne_FR.pdf
 —> **Toutes les fiches thématiques et recommandations techniques - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/node/22669

p. 80 **20**
 —> **Liste des plantes pour les prairies fleuries**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/IF_Biodiv_LIST_Prairies_fleuries_DEF_FR.pdf
 —> **Liste de plantes d'ombre - Natagora**
natureaujardin.natagora.be/fileadmin/Nature_au_Jardin/Fiche_conseil/fiche_NATAGORA_NAJ_liste_plantes_ombre_BIL_080509.pdf

p. 80 **21**
 —> **Le lierre grimpant - Bruxelles Environnement**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/RT_Lierre_grimpant_FR.pdf

p. 80 **22**
 —> **Nichoirs et gîtes pour oiseaux et mammifères - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/node/22669

p. 80 **23**
 —> **Gîtes pour les chauves-souris - Guide du bâtiment durable**
guidebatimentdurable.brussels/fr/gites-pour-les-chauves-souris.html?IDC=10698

p. 80 **24**
 —> **Plantes pour les haies - Bruxelles Environnement**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/LIST_Plantes_haies_DEF_FR.pdf

p. 81 **25**
 —> **Construction d'une spirale à insectes - Bruxelles Environnement**
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/RT_Spirale_insectes_FR.pdf

p. 81 **26**
 —> **Un potager à l'école - Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/alimentation/lecole/un-potager-lecole

p. 81

→ **Clôtures favorables au passage de la faune - Bruxelles Environnement**

document.environnement.brussels/opac_css/electfile/RT_Clôtures_faune_FR.pdf

27

p. 81

→ **Aménager une mare naturelle - Bruxelles Environnement**

document.environnement.brussels/opac_css/electfile/RT_Amenagement_Mare_DEF_FR.pdf

28

p. 82

→ **Dispositif | Noues - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/noues.html?IDC=9005

29

p. 82

→ **Dispositif | Toiture verte extensive - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/toiture-verte-extensive.html?IDC=10898

30

p. 82

→ **Liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne - Bruxelles Environnement**

document.environnement.brussels/opac_css/electfile/IF_Biodiv_ListeEspècesInvasives_RBC.pdf

31

p. 82

→ **Les pesticides - Bruxelles Environnement**

environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/les-pesticides

32

FICHE 9

p. 86

→ **Norme NBN B 03-004 'Garde-corps de bâtiments'**

cstc.be/homepage/index.cfm?cat=publications&sub=bbri-contact&pag=Contact32&art=492&lang=fr

→ **Fiche Toiture Verte - Bruxelles Environnement**

document.environnement.brussels/opac_css/electfile/IF%20Eco%20construction%20TERO2%20Part%20FR

33

p. 87

→ **site de la FWB**

infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1367

→ **site de AGION (NL)**

agion.be/subsidi%C3%ABring

→ **site de la VGC (NL)**

vgc.be/ondersteuning/subsidies/subsidies-onderwijs

34

p. 87

→ **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et les normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires, internats et centres psycho-médico-sociaux**

gallilex.cfwb.be/document/pdf/40232_001.pdf

35

FICHE 10

p. 88

→ **Réglementations et normes - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/reglementation-et-normes.html?IDC=5364

36

p. 88

→ **Les règlements communaux d'urbanisme - urban.brussels**

urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-reglements-durbanisme/les-reglements-communaux-durbanisme

37

p. 89

→ **Identifier les contraintes physiques de la parcelle - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/1b-contraintes-physiques.html?IDC=9480#2

38

p. 89

→ **Citerne de récupération - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/citerne-de-recuperation.html?IDC=10519

39

p. 90

→ **Noues - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/noues.html?IDC=9005

→ **Jardins de pluie - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/jardin-de-pluie.html?IDC=10708

40

p. 91

→ **Structures réservoirs - Guide du bâtiment durable**

guidebatimentdurable.brussels/fr/structures-reservoirs.html?IDC=10719

41



POUR APPROFONDIR

Outre les références contenues dans le guide, vous trouverez ci-dessous quelques informations complémentaires (documentation technique, pédagogique et littérature) pour approfondir certains aspects des cinq ambitions.

AMBITION A — LUDIQUE ET CONVIVIALE

- > **Projet de recherche de l'université de Mons (BE) : Prévention de la violence dans les cours de récréation**
cips-bw.be/sante-et-bien-etre-a-l-ecole/plate-forme-amelioration-du-climat-scolaire-et-prevention-du-harcelement/sensibiliser/projet/decrire-une-experience?experiencePk=152
- > **Guide « Patios coeducativos. Guía para la transformación feminista de los espacio educativos » (Cours mixtes. Guide pour la transformation féministe des espaces éducatifs) (ES), Col.lectiu Punt 6 y Coeducació, 2020**
issuu.com/patioscoeducativos/docs/libro-patioscoeducativos_09-04-2020_cast
- > **Guide « Cómo intervenir un patio escolar » (Comment intervenir dans une cour d'école) (ES), Colectivo Basurama, La Aventura de Aprender, 2017. Creative Commons**
laaventuradeaprender.intef.es/documents/10184/67760/como-intervenir-un-patio-escolar
- > **Guide « El patio de la escuela en igualdad » (La cour d'école égalitaire) (ES), Equalsaree, 2017. Creative Commons**
ia803008.us.archive.org/11/items/elpatiodelaescuelaenigualdad_equalsaree/2019%2006%2011%20Gu%C3%ADa-%20CASTELLANO.pdf
- > **Projet de la ville de Genève (CH) : Places de jeux**
geneve.ch/fr/themes/structures-accueil-enfance-activites-extrascolaires/lieux-loisirs/places-jeux
- > **Publications des recherches sur l'espace public axé sur les enfants, kind & samenleving (BE)**
k-s.be/publicaties

AMBITION B — NATURE

- > **Conseils pour accueillir la nature et encourager la biodiversité : Mon Jardin (BE) Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/mon-jardin
- > **Cartes du Réseau écologique bruxellois, de la faune observée en RBC, etc. (BE) Bruxelles Environnement**
geodata.environnement.brussels/client/view
- > **Offre éducative liée à la nature et à la biodiversité (BE) Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/lecole
- > **Connexion et apprentissage dans la nature : Apprendre dans la nature (BE) Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/lecole/apprendre-dans-la-nature
- > **Outils pédagogiques sur la biodiversité et les potagers (BE) Bruxelles Environnement**
environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/lecole/outils-pedagogiques-sur-le-theme-de-la-biodiversite
- > **Formations Bubble, sur les aménagements nature dans la cour, le maraichage à l'école, le compostage, apprendre au dehors... (BE) Bruxelles Environnement**
bubble.brussels/activites
- > **Programme MICOS à Madrid : pour améliorer l'air de la ville et lutter contre les îlots de chaleur (ES) Madrid desarrollo urbano, Plan A et Ciudad de los cuidados**
arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=2c47dbdc7a7c4baeb12667a8d05c83eb#map
- > **Guide « Ose le vert » : Recrée ta cour (BE) Goodplanet Belgium**
goodplanet.be/docs/edu/Recree-ta-cour_web.pdf

AMBITION C — CONFORTABLE ET STIMULANTE

- **Guide « Cours Oasis - Cahier de recommandations pour la transformation des cours d'écoles » (FR)**, Ville de Paris, 2020
es.calameo.com/read/004055278574d74b1615a?page=1
- **Outils pédagogiques sur le bruit à l'école « bilan sonore par les élèves » (BE)**, Bruxelles Environnement
document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/BE_DP_bruit_FR.pdf
- **Confort acoustique dans les écoles (BE)**, Bruxelles Environnement
environnement.brussels/thematiques/bruit/lecole/confort-acoustique-dans-les-ecoles
- **Cartographie du bruit multi-exposition (BE)**, Bruxelles Environnement
environnement.brussels/thematiques/bruit/donnees-bruit/cartographie-et-exposition-de-la-population/cartographie-du-bruit
- **Dossier « Minimiser la contribution acoustique du bâtiment au quartier » (BE)**, Bruxelles Environnement
guidebatimentdurable.brussels/fr/minimiser-la-contribution-acoustique-du-batiment-au-quartier.html?IDC=25&IDD=5648

AMBITION D — ÉCO-GÉRÉE

- **Guide Bâtiment durable : Gérer les eaux pluviales (BE)** Bruxelles Environnement
guidebatimentdurable.brussels/fr/gestion-de-l-eau-pluviale.html?IDC=9478
- **Composter (BE)** Bruxelles Environnement
environnement.brussels/thematiques/zero-dechet/conseils/gerer-les-dechets/je-composte-mes-dechets-organiques
- **Outils pédagogiques sur les déchets et le compost (BE)** Bruxelles Environnement
environnement.brussels/thematiques/dechets-ressources/lecole/outils-pedagogiques-sur-le-theme-des-dechets-des-ressources-et
- **Packs animations Tri et Propreté (BE)** Bruxelles Propreté
arp-gan.be/fr/pedagogie.html
- **Urban Green Blue Grid : Exemples projects (Urban Green Blue Grid: Exemples de projets) (NL)** Atelier GROENBLAUW
urbangreenbluegrids.com/projects
- **Les initiatives de rues scolaires: DIY - Rue scolaire (BE)** Bruxelles Mobilité
mobilite-mobiliteit.brussels/en/node/846

AMBITION E — OUVERTE SUR LE QUARTIER

- **Réseau d'activation extrascolaire: VGC, Brede School in Brussel (NL)**
vgc.be/wat-biedt-n-brussel/stedelijk-beleid/brede-scholen
- **Sportwerk, une association qui travaille avec des stages d'été dans les écoles: Sportwerk Vlaanderen - Maakt Werk van Sport (NL)**
sportwerk.be
- **Évaluation du programme « Patis escolars oberts al barri » (ES)**
institutinfancia.cat/wp-content/uploads/2017/10/20171011_AvaluacioPatisOberts_informe.pdf
- **Le guide et le site Internet [Slimgedeeld.be](https://slimgedeeld.be) facilitent l'ouverture des infrastructures scolaires aux écoles, collectivités locales et associations**
slimgedeeld.be



Nos sincères remerciements aux nombreuses personnes impliquées dans le développement de ce guide :

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Ann DE CANNIÈRE, **Équipe Bouwmeester maître architecte de la région de Bruxelles-Capitale (BMA)**

Inge VAN DEN CRUYCE, **Direction de l'urbanisme, Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

LES EXPERTS THÉMATIQUES DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT

Département Eau

Département Inventaire de l'état du sol

Département Bruit

RELECTURE

Valeria CARTES LEAL, **Service École, perspective.brussels**

Marylou PAES, **Bruxelles Environnement**

LES DIRECTIONS, POUVOIRS ORGANISATEURS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES DES ÉCOLES PARTICIPANTES AUX ATELIERS DES ÉTUDES DE CAS RÉALISÉES

École maternelle n°2 à Schaerbeek.
Directrice : Joëlle van Langendijk

École Ulenspiegel à Saint-Gilles.
Directrice : Martine Samyn

Institut De Mot-Couvreur à la Ville de Bruxelles.
Directrice : Christine Saegerman

École René Magritte à Schaerbeek.
Directrice : Laëtitia Malisoux

École Paviljoen à Schaerbeek.
Directeur : Sven Moens

Institut Charles Gheude à la Ville de Bruxelles.
Directeur : Otman El Abdi

Institut des Ursulines à la Ville de Bruxelles.
Directrice : Viviane Meys

GO! Technique Ateneum à Jette.
Directeur : Chris Pijpen

Athénée Royal Sippelberg à Molenbeek-Saint-Jean.
Directrice primaire : Isabelle Yannart
Directeur secondaire : Philippe Nevraumont

LES PARTICIPANTS AU WORLD CAFÉ

« Réflexion sur l'ouverture de la cour de récréation et la co-gestion de celle-ci » du 5 décembre 2019.

LES PERSONNES ET LES DOCUMENTS CONSULTÉS PENDANT LA RÉALISATION DE L'INVENTAIRE ET L'ANALYSE

Art Basics for Children. Contact : Wim de Graeve

Brede School Schaarbeek-Helmet.
Contact : Barbra Erhardt

École À la Croisée des Chemins.
Contact : Olivier Vanderaspoilden de la Ville de Bruxelles
Auteur : B2Ai en collaboration avec THV Thiers-Dujardin (architecte paysagiste)

École primaire De Muziekladder
Contact : Marinka Van Ingelgom

École primaire De Piramide et l'école maternelle Leefschool Toverbol. Kiel, Anvers.
Auteur : Manu Van Hove « Groenman »

Fris in het Landschapp / Pimp je Speelplaats.
Contact : Katrijn Gljssel

GoodPlanet Belgium. Contact : Kris Van Ingelghem

Kind & Samenleving. Contact : Wouter Vanderstede

Onderwijs Centrum Brussel.
Contact : Gudrun Isentrant & Fanny Lagae

Service public fédéral Economie, Direction générale Qualité et Sécurité, Service Réglementation Sécurité (ENSURE). Contact : Carine Renard

Université de Gand, Département d'Architecture et d'Urbanisme. Contact : Maarten Van Den Driessche

Vlaamse Dienst Speelpleinwerk.
Contact : Wauter Temmerman

Vlaamse Scholierenkoepel.
Contact : Eva Perremans et Lieselotte Deckers

Voyage d'échange Bruxelles-Paris dans le cadre du projet Cours d'écoles Oasis du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Ville de Paris
Contact : Laurence Duffort et Raphaëlle Thiollier, CAUE de la Ville de Paris

« Avaluació de 'Patis escolars oberts al barri' » (Évaluation du programme 'Cours d'école ouverts sur le quartier'), Institut de l'enfance et de l'adolescence, Barcelone

« Como está el patio » (Comment se trouve la cour de récréation), Traza. Contact : Alba Navarrete Rodríguez

« Cómo intervenir un patio escolar » (Comment intervenir dans une cour d'école) et « ReLabs_Laboratorio de residuos vivos » (ReLabs_Laboratoire des déchets vivants), Basurama. Contact : Mónica Gutiérrez Herrero

« Cours OASIS », Paris.

Auteur : CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Ville de Paris

« El pati de l'escola en igualtat » (La cour d'école égalitaire), Equal saare. Contact : Julia Goula Mejón



perspective
.brussels 



bruxelles
environnement
.brussels 



DESIGN : CUISTAX
GRAPHISME : STATION MIR - ILLUSTRATION : CHLOË PERNAU



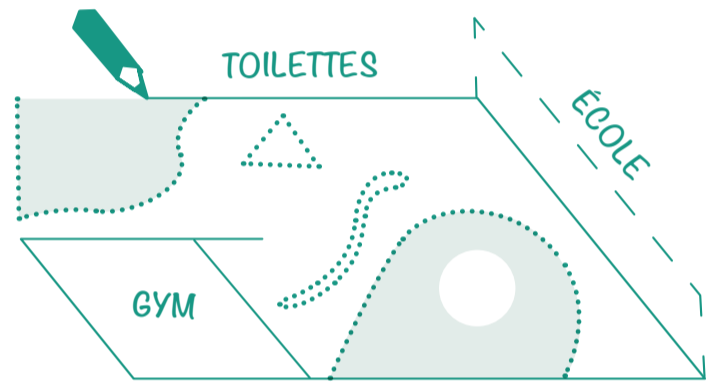
FEUILLE DE ROUTE

Afin de vous aider à réaliser le diagnostic **ÉTAPE 1** (p. 12) de votre cour de récréation et à déterminer les objectifs de votre projet **ÉTAPE 2** (p. 13), voici une feuille de route pour vous guider dans le projet d'amélioration de votre cour de récréation.

I. OBSERVATION **ÉTAPE 1**

Dessinez le contour de votre cour de récréation sur une feuille. Dessinez ou marquez les éléments de périmètre à leur emplacement :

- Les accès à la cour et le nombre d'élèves par entrée.
- Les zones de jeu existantes.
- Les locaux qui entourent ou se trouvent dans le périmètre de la cour (classes, locaux de gym, réfectoires, toilettes, etc.).
- Toutes les autres infrastructures fixes : fontaines à eau, auvents ou meubles disponibles dans votre cour de récréation.
- Les jeux et zones sportives fixes, les arbres et les zones plantées.
- Les revêtements de sol différents, avec leurs délimitations.
- Les éventuelles différences de niveau (escaliers, dénivellement de terrain, etc.).
- Les zones végétalisées et les arbres.



II. ANALYSE **ÉTAPE 1**

Passez en revue les diagnostics des cinq ambitions qui structurent ce guide, afin de trouver les points forts et faibles de votre cour de récréation :

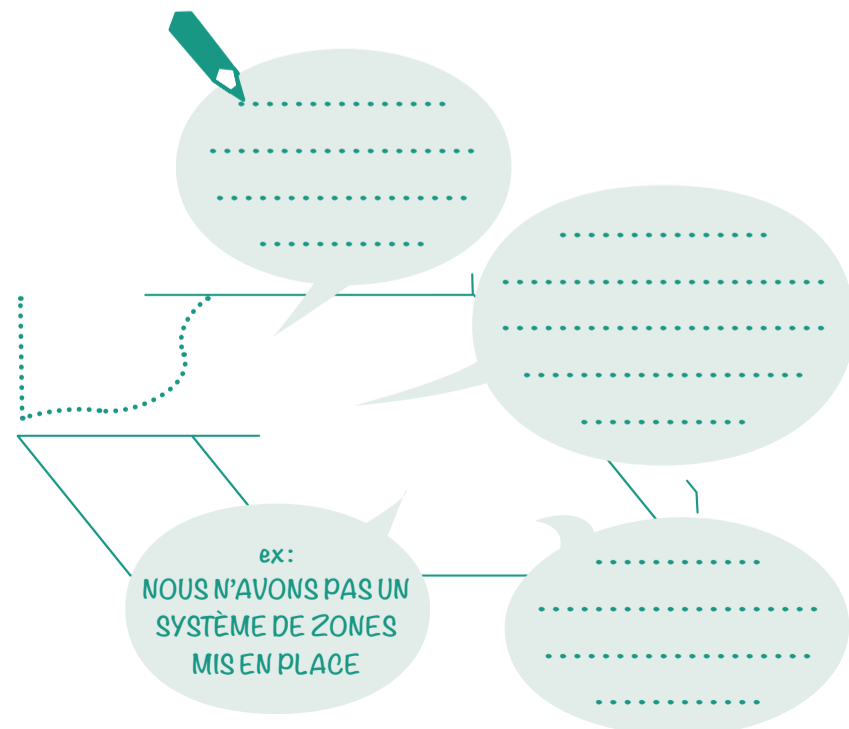
A. LUDIQUE ET CONVIVIALE **ÉTAPE 1** (p. 20)

B. NATURE **ÉTAPE 1** (p. 28)

C. CONFORTABLE ET STIMULANTE **ÉTAPE 1** (p. 36)

D. ÉCO-GÉRÉE **ÉTAPE 1** (p. 44)

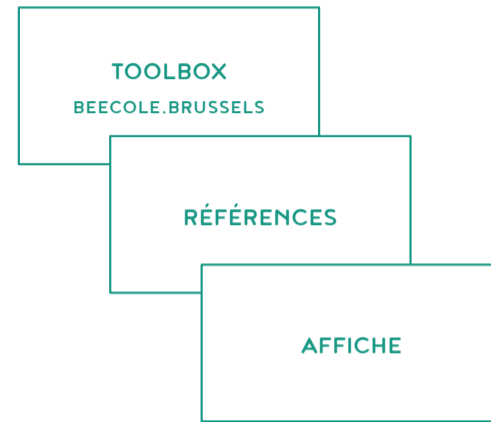
E. OUVERTE SUR LE QUARTIER **ÉTAPE 1** (p. 52)



III. INSPIRATION **ÉTAPE 2**

Prévoyez un temps d'inspiration avec tous les usagers pour identifier des références pertinentes.

→ **TOOLBOX BEECOLE.BRUSSELS** → **AFFICHE** → **FICHES**



IV. DÉFINITION DES OBJECTIFS **ÉTAPE 2**

En fonction de vos constats et des questions précédentes, quels objectifs vous donnez-vous pour améliorer votre cour ? Entourez-les.



A. LUDIQUE ET CONVIVIALE **ÉTAPE 2** (p. 21)

- Promouvoir l'apprentissage par le jeu
- ▲ Prévoir des activités variées
- Mettre à disposition des supports diversifiés
- * Favoriser l'inclusion et la cohésion

B. NATURE **ÉTAPE 2** (p. 29)

- Amener de la nature dans la cour de récréation
- ▲ Renforcer le bien-être par le contact avec la nature
- Utiliser la nature comme support d'apprentissage
- * Aménager des habitats pour accueillir la faune

C. CONFORTABLE ET STIMULANTE **ÉTAPE 2** (p. 37)

- Améliorer le confort sonore
- ▲ Améliorer le confort thermique
- Promouvoir la stimulation sensorielle
- * Promouvoir l'expression, la créativité et l'imagination

D. ÉCO-GÉRÉE **ÉTAPE 2** (p. 45)

- Utiliser les principes de l'économie circulaire
- ▲ Améliorer la gestion de l'eau dans la cour
- Gérer les déchets de manière durable
- * Promouvoir la mobilité active

E. OUVERTE SUR LE QUARTIER **ÉTAPE 2** (p. 53)

- Optimiser l'utilisation de l'espace de la cour
- ▲ Faire de l'école une valeur ajoutée pour le quartier
- Faciliter l'utilisation de la cour par des personnes externes à l'école
- * Rendre lisible la continuité entre l'espace public et l'espace de la cour

V. IDENTIFICATION DU CADRE NORMATIF ET URBANISTIQUE **ÉTAPE 3**

Parcourez les règlements normatifs d'application dans le contexte de votre cour de récréation. → **FICHE 1**

Identifiez pour quel type de projet vous aurez besoin d'un permis d'urbanisme. → **TOOLBOX BEECOLE.BRUSSELS**



VI. IDENTIFICATION DES RESSOURCES **ÉTAPE 3**

Répondez aux questions suivantes concernant les ressources économiques :

Quelles sont les différentes options de financement dont vous disposez ?

.....

.....

Quel est le budget à court, moyen et long terme ? Remplissez ce tableau afin de vous guider dans l'élaboration d'un projet sur le long terme.

Budget :

COURT TERME (1-2 ANS)	MOYEN TERME (3-5 ANS)	LONG TERME (5-10 ANS)
..... € € €

N'oubliez pas de penser aux ressources humaines :

Pouvez-vous compter sur des parents ou des partenaires dans le quartier pour l'exécution de certains travaux ? Lesquels ?

.....

.....

Qu'est-il possible de faire avec les ressources déjà présentes dans l'école ?

.....

.....

Que pouvez-vous réaliser avec les utilisateurs de l'école ?

.....

.....

VII. DÉFINITION DU CADRE TEMPOREL **ÉTAPE 3**

En lien avec les possibilités financières, définissez le phasage des travaux avec des interventions prioritaires et des interventions secondaires. Identifiez aussi les aménagements Quick win. 🏆

Vérifiez l'emprise des interventions structurantes, afin d'être sûr de ne pas devoir défaire des réalisations effectuées « en attendant ».

	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
QUICK WIN 🏆	0 1 2	3 4 5	6 7 8 9 10
PRIORITAIRE
SECONDAIRE

VIII. CO-CONCEPTION DU PROJET ET EXÉCUTION DES TRAVAUX **ÉTAPE 4**

Identifiez ensuite les aménagements à mettre en œuvre en vue de répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic et aux objectifs d'amélioration pour votre cour de récréation.

Servez-vous de ce tableau pour définir les actions à mettre en place pour répondre aux objectifs d'amélioration identifiés en IV. Inspirez-vous de l'affiche et des recommandations présentées pour chaque ambition.

OBJECTIFS	
ex : Promouvoir l'apprentissage par le jeu	
1
2
3
4
5
6 etc.
ACTIONS	
ex : Réaliser des gradins ou une pergola pour disposer d'une classe extérieure ou d'un théâtre de plein air.	
1
2
3
4
5
6 etc.
TYPE D'INTERVENTION	RESSOURCES ÉCONOMIQUES
ex : PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	ex : 5000 €
1 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	1 €
2 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	2 €
3 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	3 €
4 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	4 €
5 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	5 €
6 PRIORITAIRE / SECONDAIRE / QW 🏆	6 €

IX. SUIVI DU PROJET **ÉTAPE 4**

Pour finir, établissez les règles d'usage, tant avec les personnes extérieures qu'avec les personnes internes à l'école. N'oubliez pas de prévoir une grande fête d'ouverture !

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble du guide est téléchargeable sur le site : → **BEECOLE.BRUSSELS > NOS PUBLICATIONS**
- Guide pour l'amélioration des cours de récréation en Région bruxelloise
 - Feuille de route
 - Affiche illustrée en couleur
 - Affiche illustrée en noir et blanc

REPENSER LA COUR DE RÉCRÉATION
Guide pour l'amélioration des cours de récréation en Région bruxelloise